

RAPPORT

U

Commissaire de la Colonisation

ET

DES MINES

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

1899



QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR CHARLES PAGEAU,
Imprimeur de sa Très Gracieuse Majesté la Reine.

1900



A L'HONORABLE LOUIS A. JETTÉ,

Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le résultat des opérations du Département de la Colonisation et des Mines, pour l'année fiscale expirée le 30 de juin dernier. Les tableaux, états et autres documents ci-joints résument l'œuvre de chacune des branches de la colonisation et immigration, des arpentages, du cadastre et des mines, dont se compose le dit département.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très dévoués et respectueux,

ADELARD TURGEON,

Commissaire.

Québec, 20 décembre 1899.

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de votre rapport annuel, j'ai l'honneur de vous soumettre les quelques remarques suivantes relativement aux opérations des diverses branches du département.

COLONISATION.

Le montant total dépensé pour des fins de colonisation y compris le subside des sociétés de colonisation est de \$79,000.00. Il a été fait des travaux sur 527 milles de chemin, soit 114 milles de chemin d'hiver ou ébauché seulement, 154 milles convertis en chemin de roulage, dont 29 milles de fascines et pontage, le reste consistant en améliorations et réparations de toute nature.

Il a été construit ou réparé 13,047 pieds de pont y compris les pontceaux. A ces divers travaux les intéressés ont contribué pour une somme de \$26,598.30. Ceci comprend la partie du coût du pont métallique de St-François de Beauce, payée par la municipalité, soit \$19,900.00.

Comme les années précédentes, vous avez autant que possible concentré les efforts du département sur les territoires les plus propres à la colonisation. Il appert, en effet, qu'environ la moitié de l'octroi a été consacrée aux régions dites de la Matapédia (la Baie des Chaleurs et la vallée des Squateck comprises), du Lac St-Jean et du comté d'Ottawa.

Il convient aussi de remarquer qu'une plus grande attention a été portée à la construction des ponts. Nous fournissons les plans et devis, et dans le cas d'entreprises un peu considérables, les travaux sont faits sous la surveillance immédiate des officiers du département, comme en font foi les rapports des ingénieurs que nous publions.

Quant au mouvement de la population, il n'est pas aussi aisé de préciser l'œuvre du département; les colons ne passent pas tous par nos bureaux ou ceux de nos agents, et parmi ceux qui se rendent dans la forêt, les uns abandonnent leurs projets, d'autres se déplacent ou bien encore se livrent au travail des chantiers pour redevenir colons plus tard. Il est difficile avec tout cela de ne pas en perdre de vue et de présenter sur le tout des chiffres d'une exactitude parfaite. Je crois cependant, qu'il ne serait pas impossible, avec le concours bienveillant de messieurs les curés et des missionnaires, d'organiser une statistique propre à faire voir le progrès accompli de ce côté. Le nombre de lots vendus dans une année n'est pas, non plus, une indication du nombre de colons addition-

nels pour cette même année, bien que ce chiffre ne manque pas d'importance. On sait, en effet, qu'une certaine proportion des lots vendus demeurent vacants pendant un temps indéterminé. Il faudrait aussi défalquer les ventes annulées. Les ventes faites depuis le 30 de juin 1897 au premier de décembre dernier s'élèvent à environ 1975 lots.

On a souvent fait au département l'observation suivante que je prends la liberté de vous signaler ici avec les raisons à l'appui. C'est qu'il ne devrait pas être vendu de terres en dehors des endroits accessibles à moins de circonstances particulières. Cela aurait le double effet de grouper les colons sur les territoires traversés par nos voies de communication et de faire discerner le colon de bonne foi. N'est-il pas à craindre, en effet, que celui qui préfère s'enfoncer à une grande distance dans la forêt sans espoir d'une sortie avant plusieurs années, ne veuille simplement profiter des chemins de chantiers pour faire du bois, au détriment, souvent, des propriétaires de limites? On allègue pour cela, parfois, la meilleure qualité du sol, mais outre que cette raison n'existe pas toujours, elle serait généralement compensée par les avantages qui résultent de la proximité d'un petit centre, comme le voisinage de la chapelle, de l'école, du magasin, etc. Les colons devraient donc être invités à se fixer dans les endroits accessibles et pour éviter les formalités de la cancellation qui présentent toujours des difficultés, seuls les acheteurs prêts à commencer des opérations dans un délai déterminé, ne devraient être acceptés. Avec ce point de départ nous pourrions d'ici à peu d'années nous mettre au niveau des besoins de chemins.

Pendant l'année écoulée nous avons, à titre d'essai, fait faire des travaux à l'entreprise dans les différentes parties de la province et dans chaque cas, le résultat a été tout-à-fait satisfaisant. Il a été démontré que par ce système, on obtenait chaque fois, pour le même argent, plus d'ouvrage qu'en faisant travailler à la journée. Nous devrions donc avoir recours à ce mode aussi souvent que les circonstances le permettront.

ARPENTAGES.

Le total des crédits affectés aux arpentages était de \$37,743.00. L'état No 1 (p. 161) donne le détail de l'emploi de cette somme.

Les travaux définitivement acceptés, dans le cours de l'année, comprenant, entre autres, la division de 278,105 acres de terrain représentent une dépense de \$36,037.22 (état No 2 p. 165).

Les rapports des arpenteurs que nous publions à la page 167 fournissent les renseignements les plus importants sur chaque entreprise séparément.

M. Henry O'Sullivan a poursuivi ses travaux d'exploration dans la région de la Baie d'Hudson et tout indique que d'ici à l'année prochaine, nous pourrions publier un plan et un rapport complet de ses opérations, lesquels intéresseront grandement, je n'en doute pas, le monde industriel, et serviront de base aux expéditions qui pourraient être tentées vers ces nouveaux territoires.

Je crois devoir attirer votre attention, M. le Commissaire, sur les nombreuses demandes qui nous sont faites pour le rétablissement de lignes primitives, centrales, extérieures ou de rangs dans des cantons où les lots sont vendus en tout ou en partie. Qu'il s'agisse de l'établissement d'une ligne ou partie de ligne non encore établie ou du rétablissement d'une ligne primitive comme susdit, et que la demande d'intervention soit faite au département ou adressée à l'exécutif en vertu des articles 4171 et suivants des Statuts Refondus, il me semble que notre position est la même, c'est-à-dire que la loi ne nous permet pas de faire autre chose que de fournir les renseignements et les instructions propres à faciliter les opérations désirées. Il me paraît clair que nous ne pouvons agir seuls et à notre gré que pour établir les lignes d'un canton nouveau sur les terres de la Couronne ou pour établir, rétablir, ou modifier des lignes sur des terrains de la Couronne où aucun lot n'a encore été vendu. En toute autre circonstance notre action ne saurait lier les tiers et demeure par conséquent sans sanction.

Lorsqu'il s'agit d'établir, rétablir ou borner des lignes de division quelconques entre des terrains appartenant d'une part à la Couronne représentée par le département des Terres, Forêts et Pêcheries et d'autre part à des particuliers, ou entre des terrains appartenant de part et d'autre à des particuliers, on peut y arriver de gré à gré ou à frais communs par l'entremise d'un ou de plusieurs arpenteurs choisis par les intéressés ou en s'adressant aux tribunaux pour obtenir un bornage judiciaire. Il est de fait qu'on s'adresse souvent au département comme s'il exerçait des pouvoirs judiciaires et comme s'il pouvait mettre fin aux disputes.

Les rapports des arpenteurs qui reçoivent des instructions de ce département ne contiennent pas toujours tous les détails que nous pourrions en attendre. J'espère qu'il suffira d'appeler l'attention de qui de droit sur ce sujet délicat. Le meilleur moyen de répondre aux

exigences du département serait de suivre la méthode indiquée aux instructions. Celles-ci, en effet, énumèrent généralement les renseignements auxquels on doit s'attacher et l'ordre dans lequel on doit les relater. La partie plus particulièrement destinée à l'impression, c'est-à-dire, celle qui résulte de l'exploration du terrain ne devrait-elle pas former un document séparé et distinct de celle qui a trait aux procédés adoptés pour l'arpentage ?

Je profite aussi de l'occasion pour vous rappeler les travaux d'une carte de la province commencée en 1889, à une échelle de six milles au pouce ; ces travaux ont été suspendus en 1892 après avoir coûté une somme assez élevée, quelque \$11,000, je crois. Afin de tirer profit des fonds déjà versés, je crois qu'il serait opportun de poursuivre maintenant l'œuvre commencée. La chose pourrait être faite économiquement ; jusqu'à présent le local nous a manqué, mais j'espère que nous pourrions trouver une chambre que nous destinerons à cette fin. Cete carte avait pour but de relater et de coordonner tous les renseignements que nous fournissent périodiquement les rapports des arpenteurs, de même que les changements qui peuvent survenir dans les localités plus avancées et dans les seigneuries. Elle serait le résumé de nos connaissances géographiques sur la province et les extraits qui pourraient en être faits et imprimés seraient complets jusqu'à date. C'en est assez pour faire voir l'importance du travail.

CADASTRE.

Le territoire cadastré, c'est-à-dire dont le cadastre a été déposé au département durant l'année, mesure 872.040 acres en superficie et comprend 9,462 numéros (tableau No 1, p. 205).

Le tableau No 2, contient le détail de l'emploi du crédit de \$12,000 affecté au service.

Le rapport de M. F. W. Blaiklock, géomètre du bureau de Montréal, résume les opérations du dit bureau pour l'année écoulée.

Il reste bien peu d'endroits à cadastrer pour le moment, si tant est qu'il en reste encore. Les officiers de cette branche de votre administration continuent, à travers les affaires de routine, à s'occuper de vérification de travaux demeurés en suspens et de corrections. C'est la tâche qui s'impose à l'heure qu'il est et qui n'est pas sans offrir des difficultés surtout en ce qui regarde les corrections. Quel est le moyen le plus économique et en

même temps le plus efficace de procéder à ces corrections ? Jusqu'ici nous avons tantôt corrigé les erreurs particulières que l'on nous signalait, tantôt nous avons ordonné la révision de tout un plan en vue d'y découvrir les inexactitudes dont on se plaignait sans pouvoir trop préciser, ou sans s'en donner la peine.

Le premier mode est moins expéditif, mais, à mon avis, il est plus sûr et moins dispendieux vu qu'il nous permet de rencontrer les parties intéressées qui fournissent les renseignements, et d'agir de concert avec elles. Dans le second cas, nous sommes tenus à plus de frais de recherches, sans compter qu'il n'est peut-être pas toujours prudent d'apporter des modifications en l'absence des propriétaires ou des créanciers. Mon but, en attirant ainsi votre attention, n'est cependant pas de discréditer l'un de ces modes au profit de l'autre, mais de rappeler au public et particulièrement à messieurs les registrateurs, aux hommes de profession et aux autorités municipales, combien il importe d'améliorer le plan et le livre de renvoi de leur localité respective s'ils sont susceptibles de correction. De quelque façon que l'on s'y prenne, à part de la partie géométrique, qui est du ressort de l'arpenteur, le travail de précision propre à donner à un plan son assiette relève en grande partie des intéressés qui doivent procurer les renseignements ; il est de fait que si ceux-ci se donnaient la peine d'examiner le dit plan, chacun pour son compte, il n'y aurait pour ainsi dire presque plus d'erreur possible. C'est donc en vain que l'on compterait exclusivement sur le bon vouloir du département étant donné surtout les faibles ressources affectées au service du cadastre ; on ne saurait tout attendre de lui.

Je profite de l'occasion pour dire un mot des subdivisions. L'article 2175 du code civil enjoint au propriétaire qui subdivise sa propriété en lots de villes ou de village d'en déposer au département un plan et un livre de renvoi. Autrefois, il existait une pénalité de \$100.00 contre le propriétaire en défaut (Statuts Refondus du Bas Canada, ch. 37, sect. 80). Maintenant il n'y a plus d'autre sanction que l'inconvénient qui résulte de l'infraction à la loi et dans certaines localités on s'est montré assez négligent pour créer de la confusion dans les transactions. Le remède serait de déterminer les propriétaires de terrains ainsi subdivisés à déposer, au plus tôt, un plan et un livre de renvoi de leurs subdivisions suivant les dispositions de l'article 2175 susdit, s'ils détiennent encore tous les lots, et dans certains cas, d'après celles du chapitre 53 de la 53^{ème} Victoria, si une partie de ces lots a été aliénée. Il semble que les autorités, dans les municipalités de ville ou de village, devraient s'efforcer de con-

vaincre les retardataires. A tout événement on ne saurait compter sur le département pour cela, attendu qu'il ne peut employer lui-même d'autres moyens que la persuasion. Faire faire la chose, à ses frais, comme on le lui a déjà demandé, serait accorder une prime à ceux qui enfreignent la loi après les avoir déjà dispensés de la pénalité.

MINES.

Les remarques de messieurs Côté et Obalski, résument le tout sur le sujet en attendant le rapport qui sera publié selon la coutume inaugurée l'année dernière, lorsque les retours des diverses exploitations nous auront été transmis pour la dernière saison.

Le tout respectueusement soumis.

S. DUFAULT,
Assistant-Commissaire.

A l'honorable A. TURGEON,
Commissaire de la Colonisation
et des Mines.
Québec.

P. S. Je joins au présent rapport l'état général des crédits affectés aux différents services du département et dépensés durant l'année expirée le 30 de juin dernier et aussi un état des sommes votées chaque année pour le service des arpentages depuis la confédération. Il sera ainsi plus facile de consulter ces chiffres.

**ÉTAT GÉNÉRAL des dépenses du Département de la Colonisation et des
Mines, pour les 12 mois expirés le 30 juin 1899.**

| | \$ | cts. | | \$ | cts. |
|--|--------|------|--|---------|------|
| Arpentages..... | 37,743 | 00 | | | |
| Cadastre..... | 12,000 | 00 | | | |
| Mines..... | 5,000 | 00 | | | |
| Publication de Cartes..... | 2,500 | 00 | | | |
| Chemins de Colonisation..... | 75,000 | 00 | | | |
| Sociétés de Colonisation..... | 4,000 | 00 | | | |
| Société Protective Immigration des Femmes, Montréal..... | 500 | 00 | | | |
| do do do do Québec..... | 250 | 00 | | | |
| Immigration Québec et Montréal..... | 3,500 | 00 | | | |
| | | | | 140,493 | 00. |

Département de la Colonisation et des Mines,

Québec, 30 juin 1899.

ÉTAT des dépenses encourues, pour le service des arpentages, comprenant les crédits réguliers, les mandats spéciaux, et les crédits supplémentaires, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1899.

| EXERCICES. | Crédits réguliers. | Mandats spéciaux. | Crédits supplémentaires. | TOTAUX. |
|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------------|------------|
| | \$ cts. | \$ cts. | \$ cts. | \$ cts. |
| 30 juin 1868..... | 7,647 29 | | | 7,647 29 |
| 30 déc. 1868..... | 16,139 36 | | | 16,139 36 |
| 30 juin 1869..... | 3,585 31 | 10,000 00 | | 13,585 31 |
| 1869-70..... | 29,593 38 | | | 29,593 38 |
| 1870-71..... | 30,000 00 | | | 30,000 00 |
| 1871-72..... | 24,000 00 | | | 24,000 00 |
| 1872-73..... | 24,000 00 | 2,633 48 | | 26,633 48 |
| 1873-74..... | 22,000 00 | | | 22,000 00 |
| 1874-75..... | 24,000 00 | | | 24,000 00 |
| 1875-76..... | 30,500 00 | | | 30,500 00 |
| 1876-77..... | 17,500 00 | | | 17,500 00 |
| 1877-78..... | 18,930 00 | | | 18,930 00 |
| 1878-79..... | 17,170 62 | | | 17,170 62 |
| 1879-80..... | 29,000 00 | 9,100 00 | | 29,100 00 |
| 1880-81..... | 25,000 00 | | | 25,000 00 |
| 1881-82..... | 41,960 00 | 14,000 00 | | 55,960 00 |
| 1882-83..... | 40,000 00 | | | 40,000 00 |
| 1883-84..... | 40,000 00 | | | 40,000 00 |
| 1884-85..... | 30,000 00 | | | 30,000 00 |
| 1885-86..... | 30,000 00 | | | 30,000 00 |
| 1886-87..... | 30,000 00 | | 8,600 00 | 38,600 00 |
| 1887-88..... | 52,844 93 | | | 52,844 93 |
| 1888-89..... | 50,000 00 | | | 50,000 00 |
| 1889-90..... | 45,000 00 | | | 45,000 00 |
| 1890-91..... | 45,000 00 | | 19,000 00 | 64,000 00 |
| 1891-92..... | 36,256 41 | | 80,000 00 | 116,256 41 |
| 1892-93..... | 40,000 00 | | | 40,000 00 |
| 1893-94..... | 20,000 00 | | 12,000 00 | 32,000 00 |
| 1894-95..... | 20,000 00 | 6,000 00 | | 26,000 00 |
| 1895-96..... | 25,000 00 | | 15,000 00 | 40,000 00 |
| 1896-97..... | 27,000 00 | 25,654 95 | 18,000 00 | 65,654 95 |
| 1897-98..... | 40,000 00 | | | 40,000 00 |
| 1898-99..... | 20,000 00 | 17,743 00 | | 37,743 00 |

Département de la Colonisation et des Mines,

Québec, 30 juin 1899.

PERSONNEL

DU DÉPARTEMENT DE LA COLONISATION ET DES MINES

| | |
|-------------------------|--|
| HON. A. TURGEON..... | Commissaire. |
| SERGIUS DUFAULT..... | Assistant-commissaire. |
| JULES CÔTÉ..... | Secrétaire. |
| ARTHUR GAGNON..... | Comptable. |
| J. FERD. SAVARY..... | Clerc, Branche de la Colonisation. |
| THOS. SHEEHAN..... | “ “ “ |
| ROSARIO GENEST..... | Dessinateur. |
| J. N. GASTONGUAY..... | Ing. Ins. des travaux de Colonisation. |
| RÉV. J. MARQUIS..... | Agent de Colonisation, Québec. |
| FERD. AUDET..... | Clerc “ “ |
| L. E. CARUFEL..... | Agent de Colonisation de Montréal. |
| E. MARQUETTE..... | Agent d'immigration, Montréal. |
| GEO. LEBEL..... | “ “ Québec. |
| C. E. GAUVIN..... | Surintendant des Arpentages. |
| HENRY O'SULLIVAN..... | Inspecteur des Arpentages. |
| D. C. MORENCY..... | “ “ |
| P. M. A. GENEST..... | Dessinateur. |
| N. V. LEFRANÇOIS..... | “ |
| GUSTAVE RINFRET..... | “ |
| F. O'FARREL..... | “ |
| A. TACHÉ..... | “ |
| LÉONIDAS HUENETTE..... | “ |
| F. KÉROACK..... | Clerc. |
| W. G. WADDELL..... | Gardien des archives. |
| CHS. CHARTRÉ..... | Secrétaire du cadastre, Québec. |
| G. A. VARIN..... | “ “ Montréal. |
| F. W. BLAIKLOCK..... | Géomètre. |
| F. X. GENEST..... | Inspecteur du cadastre. |
| L. N. DUFRESNE..... | Dessinateur. |
| G. B. DUTREMBLAY..... | “ |
| J. A. ROULEAU..... | Clerc. |
| J. OBALSKI..... | Inspecteur des Mines. |
| GEO. LECOUTEUR..... | Constable. |
| OCTAVE DEMERS..... | Régistrare. |
| EDOUARD FAFARD..... | Assistant-régistrare. |
| ELZÉAR T. GAUVREAU..... | Clerc. |
| JULES SINCLAIR..... | “ |
| ELZ. TURGEON..... | Clavigraphe. |
| J. A. MERCIER..... | “ |
| AUG. JÉRÔME HUOT..... | “ |
| ADELARD PATRY..... | Messenger. |
| JOSEPH MARCOUX..... | “ |
| OLIVIER FISET..... | “ |

COLONISATION

TABLEAU No. 1

DISTRIBUTION par comtés du subside de \$75,000.00 pour chemins de colonisation, et emploi de la somme de \$4,000.00 votée aux sociétés de colonisation pour l'exercice 1898-99.

| | COMTES. | Chemins de Colonisation. | Sociétés de Colonisation. | Totaux. |
|----|------------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------|
| 1 | Argenteuil..... | \$ 3,497 08 | | \$ 3,497 08 |
| 2 | Arthabaska..... | 748 35 | | 748 35 |
| 3 | Beauce..... | 2,117 01 | \$ 734 87 | 2,851 92 |
| 4 | Bellechasse..... | 1,531 66 | 100 00 | 1,631 66 |
| 5 | Berthier..... | 60 00 | | 60 00 |
| 6 | Bonaventure..... | 2,499 75 | | 2,499 75 |
| 7 | Brome..... | 186 99 | | 186 99 |
| 8 | Champlain..... | 475 00 | | 475 00 |
| 9 | Charlevoix..... | 182 64 | | 182 64 |
| 10 | Chicoutimi et Saguenay..... | 4,124 10 | | 4,124 10 |
| 11 | Compton..... | 595 25 | | 595 25 |
| 12 | Dorchester..... | 198 50 | 125 00 | 323 50 |
| 13 | Drummond..... | 897 85 | | 897 85 |
| 14 | Gaspé..... | 545 98 | | 545 98 |
| 15 | Joliette..... | 70 00 | | 70 00 |
| 16 | Kamouraska..... | 599 62 | | 599 62 |
| 17 | Lac Saint-Jean..... | 10,791 01 | | 10,791 01 |
| 18 | L'Islet..... | 1,520 49 | 300 60 | 1,821 09 |
| 19 | Lotbinière..... | 400 00 | | 400 00 |
| 20 | Maskinongé..... | 999 54 | | 999 54 |
| 21 | Matane..... | 6,970 54 | | 6,970 54 |
| 22 | Mégantic..... | 594 60 | 160 62 | 755 22 |
| 23 | Montcalm..... | 991 42 | | 991 42 |
| 24 | Montmagny..... | 299 75 | | 299 75 |
| 25 | Montmorency..... | 140 00 | | 140 00 |
| 26 | Ottawa..... | 12,813 94 | | 12,813 94 |
| 27 | Pontiac..... | 4,316 99 | | 4,316 99 |
| 28 | Portneuf..... | 1,064 65 | 125 40 | 1,189 65 |
| 29 | Québec..... | 761 05 | | 761 05 |
| 30 | Richmond..... | 200 00 | | 200 00 |
| 31 | Rimouski..... | 1,194 63 | | 1,194 63 |
| 32 | Sherbrooke..... | 300 00 | | 300 00 |
| 33 | Stanstead..... | 100 00 | | 100 00 |
| 34 | Saint-Jean..... | 100 00 | | 100 00 |
| 35 | Saint-Maurice..... | 250 00 | | 250 00 |
| 36 | Témiscouata..... | 2,338 76 | | 2,338 76 |
| 37 | Terrebonne..... | 1,095 89 | | 1,095 89 |
| 38 | Wolfe..... | 599 10 | | 599 10 |
| | Visites et explorations..... | 8,747 84 | 2,454 51 | 11,202 98 |
| | Totaux..... | \$ 75,000 00 | \$ 4,000 00 | \$ 79,000 00 |

Département de la Colonisation et des Mines,

Québec, 30 juin 1899.

J. F. SAVARY,

Branche de la Colonisation.

Approuvé

S. DUFAULT,

Assistant-Commissaire.

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTÉS. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------|---|---------------|--|
| | | \$ cts. | |
| Argenteuil..... | Chemin de fer de colonisation de Montfort jusqu'à Arundel. (Subside de \$2,500.00 par année pendant 12 ans.) 60 Vict., ch. 4, sec. 3 2ième année..... | 2,500 00 | La compagnie du chemin de fer de colonisation de Montfort..... |
| " | Chemin de la station de Lost River, passant sur le lot 12 du rang II, les lots 12 à 16 du rang III, les lots 17 à 20 du rang IV et le lot 21 du rang V, dans le canton de Montcalm..... | 200 00 | Ed. Munich..... |
| " | Chemin de front du rang III du canton de Howard, depuis le lot No 39 jusqu'au lot No 44..... | 99 00 | Gédéon Ouimet..... |
| " | Chemin de montée du rang I du canton de Morin jusqu'à Saint-Sauveur, sur les lots Nos 511 et 512 côté St-Gabriel. | 40 00 | Grégoire Forgette..... |
| " | Route entre les lots Nos 1 et 2 du rang II, canton Grenville..... | 29 40 | James McNeil..... |
| " | Route sur le lot No 5 du rang VI de l'augmentation du canton Grenville.. | 75 00 | Alex. McPhee..... |
| " | Route sur les lots 22, 23 et 24 du rang V canton Wentworth..... | 100 00 | Donald McRae..... |
| " | Chemin de front du rang III, canton Gore, sur les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5.... | 24 60 | Wm. M. Payne..... |
| " | Chemin de front du rang XI canton Wentworth, sur les lots 1, 2, 3 et 4.... | 50 00 | François Cyr..... |
| " | Chemin de front et route du rang I canton Wentworth, sur les lots Nos 1 et 2..... | 50 00 | D. J. McAskill..... |
| " | Chemin Bethany, dans la paroisse de Saint-Jerusalem, conduisant à Beechridge..... | 39 08 | James Earle..... |
| " | Route sur lot No 11 du rang III dans le canton Gore..... | 30 00 | James Armstrong..... |
| " | Route entre les lots 10 et 11 des rangs X et XI du canton Chatham, conduisant de Dalesville à Louisa..... | 90 00 | John Campbell..... |

No 2.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvr. en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|--------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | | | | | |
| | | 4.00 | 0.25 | | 127 00 | 14 | 4.00 | 600 00 |
| | 2.50 | | 1.00 | | | | 2.00 | 400 00 |
| | 0.43 | | | 0.43 | | | | |
| | 0.50 | | | 0.25 | | | 0.25 | 100 00 |
| | | | | 0.27 | | | | |
| | | 0.22 | 0.11 | | | | 0.75 | 450 00 |
| | 3.00 | | | 1.00 | 4 75 | | 2.00 | 50 00 |
| | 6.36 | | | 1.81 | | | 4.08 | 125 00 |
| | 0.61 | | | 0.61 | | 14 | | |
| | | | | 0.11 | 1 50 | | 0.75 | 300 00 |
| | | | | 0.50 | | 14 | | |
| | | 0.75 | | | 6 50 | | | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTÉS. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|----------------------------|---|---------------|--|
| Argenteuil.— <i>Suite.</i> | Chemin de front de la côte Sainte-Marguerite, sur les lots Nos 202 et 203 du canton de Mille-Isles..... | 23 00 | John Boyd..... |
| " | Réparations au pont de la rivière Rouge, à Rivington, sur le lot No 21a dans le canton Harrington..... | 150 00 | Conseil municipal de Harrington, James Bennett, sec.-trés..... |
| | Totaux..... | 3,497.08 | |
| Arthabaska..... | Route entre Blandford et Lottinière, passant sur les lots Nos 26 des rangs X et XI du canton Blandford..... | 75 00 | Joseph Côté..... |
| " | Route du village de Princeville, sur les lots Nos 10 et 11 du rang IX de Stanfold..... | 15 00 | Gédéon Fréchette..... |
| " | Route Saint-Cyr, sur le rang X du canton de Stanfold..... | 48 35 | J. B. Laventure..... |
| " | Route provinciale, sur le lot No 3 des rangs X et XI, dans Saint-Norbert d'Arthabaska..... | 40 00 | Narcisse Drouin..... |
| " | Chemin de front dans le rang II du canton Chester, appelé "route Sainte-Hélène"..... | 50 00 | Modeste Poisson..... |
| " | Chemin Craig dans la ligne des rangs VIII et XI, dans Saint-Paul de Chester..... | 40 00 | Ernest Dargis..... |
| " | Côte du rang III canton Arthabaska, dans le chemin de front conduisant de l'église de Saint-Christophe à Saint-Paul..... | 30 00 | Maxime Labbé..... |
| " | Route sur le lot No 21 du rang VI et le lot No 20 du rang VII, dans Tingwick..... | 50 00 | Geo. E. Adams..... |
| " | Uais en bois pour protéger les culées en pierre du pont de fer érigé sur la rivière Nicolet, dans Sainte-Croix de Horton..... | 50 00 | Napoléon Rousseau..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvvert en chemin d'ouvrir. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|-----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ Cts. | Pieds. | Milles. | \$ Cts. |
| 8 00 | | | | 0 29 | | | 6 00 | 600 00 |
| | | | | | 511 94 | 184 | | |
| | | 5 97 | 0 36 | 5 27 | 651 69 | 196 | 19 83 | |
| 9 00 | | 0 38 | 0 14 | | | 3 | 7 00 | 1400 00 |
| 1 00 | | | | 0 22 | | | | 100 00 |
| 1 00 | | | | 0 36 | | | | |
| | | | | 0 54 | 15 00 | | 1 00 | 200 00 |
| 3 00 | | | 0 02 | 0 23 | | 8 | | 300 00 |
| | | | | 0 36 | 13 00 | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | 1 50 | 22 00 | 6 | | |
| | | | | | 250 00 | | | |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|----------------------------|---|---------------|-------------------------------------|
| | | | |
| Arthabaska.— <i>Suite.</i> | Cours d'eau de 20 arpents pour égoutter le chemin de front du rang V de Warwick, sur les lots Nos 2, 3 et 4.... | 50 00 | François Danis..... |
| " | Route dans la ligne entre le lot No 26 du rang X de Stanfold et le lot No 1 du rang X de Bulstrode..... | 50 00 | Lazare Desharnais..... |
| " | Route entre les lots Nos 6 et 7 du rang IV du canton Bulstrode..... | 100 00 | Onésime Guillemette..... |
| " | Améliorer cours d'eau de 3 milles sur les lots Nos 24, 23, 22 et 21 du rang III et les lots Nos 20, 19, 18, 17 et 16 du rang IV pour égoutter la route du rang III de Bulstrode appelée "route d'Hodges"..... | 50 00 | J. F. Esnouf..... |
| " | Chemin de front du rang XVII de Mad-dington, sur les lots Nos 31, 32, 33, 34, 35 et 36..... | 42 50 | J. F. Esnouf..... |
| " | Améliorer cours d'eau de 3 milles sur les lots Nos 23, 22, 21, 20 et 19 du rang V de Bulstrode, pour égoutter la route du dit rang..... | 41 75 | J. F. Esnouf..... |
| " | Améliorer cours d'eau de 1½ mille sur le lot No 7 du rang XI et les lots Nos 36, 37 et 38 du rang XVII de Mad-dington, pour égoutter la route du rang XI..... | 14 75 | J. F. Esnouf..... |
| | Totaux..... | 748 35 | |
| Beauce..... | Route conduisant de la paroisse de Saint-Joseph à celle des Saints-Anges, en passant sur les rangs L'Assomption, Sainte-Adèle, la Grande Montagne et la Petite Montagne..... | 213 97 | Vénérend Roy..... |
| " | Route entre le lot No 29 du rang III de Marlow et le lot No 57 du rang IV de Jersey, conduisant de Saint-Théophile à Saint-Martin..... | 149 96 | Révérénd L. Rochette... |
| " | Aide à la construction d'un pont sur la rivière du Loup, dans Saint-Théophile..... | 150 00 | Révérénd L. Rochette... |

No 2.—*Suite.*
de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins/ après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. | | |
|--|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|-------|--------|
| | | | | | | | | \$ | Cts. | |
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ | Cts. | Pieds. | Milles. | \$ | Cts. |
| | | | | | | | | | | |
| | | | | 0.50 | 35 00 | | | | | |
| 1.12 | | | | 1.12 | | | | | | 50 00 |
| | | | | | | | 6 | | | 50 00 |
| 0.98 | 0.26 | 0.72 | | | | | | | | 200 00 |
| | | | | | | | | | | 100 00 |
| | | | | | | | | | | 100 00 |
| | 0.26 | 1.10 | 0.16 | 4.83 | 335 00 | | 23 | 8.00 | | |
| 4.00 | | | 0.05 | 4.00 | 16 00 | | 4 | | | |
| 6.00 | | 1.00 | | | | | 2 | 3.00 | | 500 00 |
| | | | | | 282 00 | | 185 | | | |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|---|---------------|--|
| | | \$ cts. | |
| Beauce.— <i>Suite</i> | Réparation au pont sur la rivière Chaudière, près de la chapelle de Saint-Ludger..... | 11 88 | Georges Barrette..... |
| " | Route entre le rang Saint-Jean et l'église de Saint-Benoit Labre, passant dans la ligne de division de la seigneurie Aubert Gallion et du canton Shenley..... | 49 00 | Léger Loubier..... |
| " | Route entre les lots Nos 14 et 15 des rangs II et III du canton Spalding..... | 145 03 | Michel Audet..... |
| " | Route entre les lots Nos 40 et 41 du rang III au rang II canton Metgermette.. | 99 50 | Joseph Gagné..... |
| " | Route sur le lot No 25 du rang XIII de Shenley et les lots 24 et 25 du rang B de Forsyth, conduisant à la station de Saint-Evariste..... | 99 64 | Gervais Lachance..... |
| " | Route à l'ouest du lac aux Rats, passant entre les lots Nos 35 et 36 du rang VI nord-est de Whitton et conduisant de Saint-Samuel à la station du lac aux Rats..... | 98 07 | David Michaud..... |
| " | Aide à la construction d'un pont métallique sur la rivière Chaudière, à Saint-François..... | 1,000 00 | Conseil municipal de St-François, Joseph Denis, sec.-trés..... |
| " | Chemin dans les cantons Ditchfield, Louise et Clinton conduisant de Agnès à Woburn..... | 518 99 | Rév. J. E. Simard..... |
| " | Construction d'un pont sur la rivière des Araignées, dans le chemin ci-dessus, canton Ditchfield..... | 265 88 | Georges Barrette..... |
| " | Route entre le rang Saint-Jean et l'église Saint-Benoit Labre, passant dans la ligne de division entre la seigneurie Aubert Gallion et le canton Shenley. | 50 00 | Léger Loubier..... |
| | Totaux..... | 2,851 92 | |
| Belle-hasse..... | Construction du pont de la rivière Daaquam, sur le lot No 35 du rang VI canton Bellechasse..... | 100 00 | F. X. Marquis..... |

No 2.—*Suite*.
de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'ouvert. | Parachévé en chemin de roulage. | Rasclines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|----------------------------|---------------------------------|-----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ Cts | Pieds. | Milles. | \$ Cts. |
| | | | | | | | | |
| 3.00 | | 0.29 | | | | 10 | 1.00 | 400 00 |
| 2.00 | | 0.58 | | | | 6 | 0.72 | 200 00 |
| 1.00 | 0.58 | | 0.01 | | | | 1.00 | 400 00 |
| 0.90 | 0.90 | 0.29 | 0.02 | | | 15 | 0.61 | 150 00 |
| | 1.00 | | | | | | | 200 00 |
| | | | | | 19,900 00 | 620 | | |
| 7.00 | | 1.15 | 0.12 | | | 15 | 5.50 | 1,500 00 |
| | | | | | | 66 | | |
| 3.00 | | 0.30 | | | | 10 | 1.00 | 400 00 |
| | 2.48 | 3.61 | 0.20 | 4.00 | 20,198 00 | 933 | 12.83 | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | 38 00 | 104 | | 30 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|--|------------------|-------------------------------------|
| Bellechasse.— <i>Suite.</i> | Construction d'un quai de protection contre les inondations de la rivière Fourche Nord Ouest, sur le lot No 15 du rang III dans le canton Mailloux | \$ cts. 50.00 | François Larochelle..... |
| " | Chemin de front du rang Saint-Alfred, sur les lots Nos 1 à 18 du rang N. E. Rivière du Pin, dans Saint-Philémon | 150.00 | Charles Nolette..... |
| " | Chemin de front du rang Saint-Clément, sur les lots Nos 40 à 46 du rang II canton Mailloux..... | | |
| " | Route du rang Saint-Alexis, sur le lot No 13 du rang IV canton Mailloux... | 49.60 | Napoléon Boucher..... |
| " | Chemin de front du rang VIII canton Buckland, appelé "chemin de la concession Saint-Jean-Baptiste," dans Saint-Damien..... | 30.00 | Gonzague Laflamme..... |
| " | Chemin de front du rang V canton Buckland, sur les lots Nos 20, 21, 23 et 24, dans St-Damien..... | 100.00 | Jules Fradet..... |
| " | Construction d'un quai et réparation d'un ancien quai, à la rivière des Pointes, sur les lots Nos 7 et 8 dans le rang III du canton Mailloux..... | 80.00 | Hubert Morin..... |
| " | Réparation du pont du ruisseau d'Eau Chaude, sur le lot No 14 du rang A, appelé rang Saint-Louis, canton Buckland..... | 25.00 | Zéphirin Lachance..... |
| " | Route Saint-Charles, entre les lots Nos 8 et 9 du rang X, dans le canton Buckland..... | 29.50 | Jean Aubin..... |
| " | Chemin Taché entre les rangs II et III du canton Mailloux, depuis le lot No 13 jusqu'au lot No 5..... | 15.00 | Hubert Morin..... |
| " | Route du gravier, rang Sainte-Agathe dans Saint-Raphaël..... | 99.91 | David Boulé..... |
| " | Chemin de front du rang Saint-Anselme, sur les lots Nos 14 à 18 entre les rangs III et IV du canton Roux..... | 49.62 | Herm. Brochu..... |
| " | Route du rang des Mercier entre les lots Nos 46 et 47 du rang S. O. depuis le chemin Mailloux jusqu'au chemin de front du rang VI du canton Bellechasse..... | 100.38 | Herm. Brochu..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvvert en chemin d'implantation. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|-----------------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | | | | | 50 00 |
| 3.00 | 0.16 | 0.23 | 0.07 | | | 3 | 0.80 | 450 00 |
| 1.05 | 0.16 | 0.40 | 0.16 | | | 3 | 0.65 | 400 00 |
| 0.36 | | 0.20 | | | | 9 | 0.16 | 50 00 |
| | | | 0.03 | 0.09 | | 4 | | 300 00 |
| | | 0.72 | 0.43 | | | 13 | 3.00 | 600 00 |
| | | | | | | 40 | | |
| | | | | 0.14 | | 3 | 1.05 | 300 00 |
| | | | | 0.87 | | | | |
| | | | | 1.81 | | | | |
| 0.65 | | 0.07 | 0.07 | | | 3 | 0.11 | 75 00 |
| 0.72 | | 0.33 | | | | 3 | 0.29 | 100 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|---|---------------|---|
| Bellechasse.— <i>Suite.</i> | Chemin de front entre les rangs IV et V du canton Bellechasse, appelé : "route Saint-Antoine"..... | 148.00 | Antoine Leblond..... |
| " | Route du rang Saint-Léon, dans le canton Roux..... | 99.65 | Cyrille Brochu..... |
| " | Cage nord du pont dans la route Octave Roy, dans Saint-Cajétan..... | 200.00 | Conseil municipal de Saint-Cajétan, Joseph Langlois, sec.-trés..... |
| " | Route du rang I au rang IV, dans Saint-Nérée..... | 150.00 | Octave Roy..... |
| " | Route de l'église de Saint-Lazare de la Vième concession en descendant..... | 30.00 | Joseph Brochu..... |
| " | Quai dans le rang XI nord de Notre-Dame de Buckland..... | 25.00 | Néré Nolet..... |
| " | Chemin de front des lots Nos 1 à 18 du rang N. O. de la rivière du Pin, canton Mailloux..... | 50.00 | Rév. Chs. Clém. Lévesque |
| " | Chemin de front des lots Nos 40 à 46 du rang II canton Mailloux..... | 50.00 | Rév. Chs. Clém. Lévesque |
| | Totaux..... | 1,631.66 | |
| Berthier..... | Entretien du chemin Brassard depuis la grange Robitaille ju-qu'à Saint-Zénon, durant l'hiver 1897-98..... | 60.00 | Olivier Sirois..... |
| | Total..... | 60.00 | |
| Bonaventure..... | Subvention au bateau faisant le service de la traversée de Dalhousie à Nouvelle, durant l'année 1898..... | 300.00 | Ristigouche & Bonaventure Steam Nav. Co. A. & R. Loggie..... |
| " | Route Saint-André traversant le rang I Matapédia sur le lot No 18, le rang II entre les lots 14 et 15, le rang IX du canton Ristigouche sur le lot No 11, le rang VIII entre les lots Nos 15 et 16, le rang VII entre les lots Nos 15 et 16, le rang VI entre les lots Nos 15 et 16 et le rang V entre les lots 16 et 17 du dit canton Ristigouche..... | 600.09 | Ambroise Lagacé..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total..... | Ouvert en chemin d'hiver..... | Parachévé en chemin de roulage..... | Fascines et pontage..... | Réparé..... | Contribution locale..... | Ponts et ponceaux..... | A ouvrir ou à parachever..... | Coût probable..... |
|---|-------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|-------------|--------------------------|------------------------|-------------------------------|--------------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | 0.05 | 0.40 | 0.36 | | | | 0.40 | 150 00 |
| 0.72 | | 0.22 | 0.06 | 0.22 | | 58 | 0.36 | 250 00 |
| | | | | | 360 00 | | | |
| | | | | 0.02 | | | | |
| | | | | 0.18 | 5 00 | 1 | | |
| 2.72 | | 0.29 | 0.04 | | | | 0.90 | 600 00 |
| | 0.29 | | | | | | 0.65 | 400 00 |
| | 0.66 | 2.86 | 1.22 | 3.53 | 403 00 | 244 | 8.37 | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| 7.50 | 4.00 | 3.50 | | | | 18 | 7.50 | 2,500 00 |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|----------------------------|---|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts, | |
| Bonaventure.— <i>Suite</i> | Chemin de la Branche Nord Petite Rivière Saint-Alexis traversant les lots Nos 27 à 37 inclusivement dans le rang I Rivière Matapédia, canton Matapédia..... | 49 50 | Isidore L. Gallant..... |
| " | Chemin de la côte est du Brandy Brook traversant les lots Nos 12, 13 et 14 du rang II et les lots Nos 15, 16, 17 et 18 du rang III canton Matapédia..... | 50 00 | Thomas Lévesque..... |
| " | Route sur le lot No 13. du rang V canton Matapédia..... | 50 00 | Joseph Doiron..... |
| " | Chemin de front des lots Nos 31 et 32, entre les rangs V et VI Rivière Ristigouche, canton Matapédia, conduisant à Chainy Rock..... | 49 50 | Etienne Gallant..... |
| " | Route dans la colonie de l'Alverne, longeant la branche est de la rivière du Loup depuis le rang II est de la Rivière du Loup canton Mann..... | 193 93 | Thomas Quinn..... |
| " | Route Beaulieu dans Carleton Ouest.. | 74 05 | Joseph Edouard Landrv. |
| " | Ouverture de la route Ives Barilault et Napoléon Bourdages traversant le rang IX du canton Hamilton..... | 150 00 | Thomas McLallen..... |
| " | Route John Smith et Louis Cyr traversant le rang I du canton Hamilton entre les lots Nos 26 et 27..... | 150 00 | Thomas McLallen..... |
| " | Route Babin traversant le rang III du canton Cox entre les lots Nos 110 et 111..... | 50 00 | Ignace Babin..... |
| " | Route Louis Bourdages entre les lots Nos 6 et 7 du rang I canton Hamilton, dans Saint-Bonaventure..... | 50 00 | Louis Bourdages..... |
| " | Route de l'église dans New-Carlisle, entre les lots Nos 15 et 16 du rang II canton Cox..... | 98 50 | James Gilker..... |
| " | Route entre les lots Nos 19 et 20 du rang II canton Hope, dans Saint-G. de Troi.. | 74 18 | Barthélémi Brière..... |
| " | Route de l'Anse à la Barbe entre les lots Nos 6 et 7 du rang IV canton Port-Daniel..... | 50 00 | Paul Chapados..... |

No 2.—*Suite.*
de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| 2.50 | | | | 1.75 | | 6 | 0.75 | 50 00 |
| 1.12 | | | | 0.15 | 12 0 | 4 | 0.98 | 300 00 |
| | | 0.50 | 0.02 | | 12 60 | 16 | 0.50 | 75 00 |
| 3.00 | | 0.40 | 0.01 | | | 100 | 2.00 | 30 00 |
| 3.75 | 3.31 | 0.44 | | | | | 3.31 | 500 00 |
| 2.00 | | 0.22 | 0.14 | | | 8 | 0.50 | 200 00 |
| 0.72 | 0.72 | | 0.03 | | | | 0.72 | 200 00 |
| 1.20 | | 0.58 | | | | 6 | 0.62 | 200 00 |
| 1.27 | 0.18 | 0.14 | 0.18 | 0.18 | | 4 | 0.50 | 300 00 |
| 0.94 | | 0.20 | 0.20 | 0.22 | 12 50 | 6 | 0.94 | 225 00 |
| | | 0.29 | | | | | 0.28 | 200 00 |
| 1.45 | 1.45 | | | | | | 1.45 | 300 00 |
| 2.05 | | | 0.18 | 0.27 | | 42 | 1.16 | 300 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entreprenneurs, etc. |
|----------------------------|---|-------------------|-----------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Bonaventure.— <i>Suite</i> | Indemnité pour bois pris sur la propriété de M. Jean Blaquière pour construire le pont sur la rivière Matapédia à Saint-Alexis, en 1895 | 250 00 | Jean Blaquière..... |
| " | Indemnité pour bois pris sur la propriété de M. Edmond Moreau pour construire le pont sur la rivière Matapédia à Saint-Alexis, en 1895..... | 250 00 | Edmond Moreau..... |
| " | Réparations au pont Mercier sur la rivière Matapédia, près de son embouchure (réclamation pour travaux faits en 1897)..... | 10 00 | R. O. Stiles..... |
| | Totaux..... | \$2,499 75 | |
| Brome..... | Chemin de front du rang X canton Bolton traversant les lots Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15 et partie du rang XI sur le lot No 15..... | 186 99 | François Hamel..... |
| | Totaux..... | 186 99 | |
| Champlain | Subvention aux bateaux faisant le service sur la rivière Saint-Maurice, entre Grandes Piles et la Tuque (Voir le comté de Saint-Maurice)..... | 250 00 | Wm. Ritchie & Cie..... |
| " | Chemin Saint-Joseph de la Mékinac passant entre les rangs II et III canton Mékinac, du lot No 6 au lot No 1, et de là se continuant dans la seigneurie de Batiscan..... | 200 00 | Rév. E. H. Polsson..... |
| " | Pont sur la rivière Mékinac nord dans le chemin de l'Île aux Bouleaux, canton Mékinac, dans Saint-Tite..... | 25 00 | F. X. Dessurault..... |
| | Totaux..... | 475 00 | |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Miles. | Miles. | Milles. | Miles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | 9.66 | 6.27 | 0.76 | 2.57 | 36 50 | 210 | 21.21 | |
| 6.00 | | 1.50 | | | | 16 | 3.00 | 600 00 |
| | | 1.50 | | | | 16 | 3.00 | |
| 4.00 | | 0.50 | 0.07 | 3.00 | | | 3.00 | 1,500 00 |
| | | | | | 25.00 | 81 | | |
| | | 0.50 | 0.07 | 3.00 | 25.00 | 81 | 3.00 | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|--|---------------|---|
| | | \$ cts. | |
| Charlevoix..... | Réparations au chemin des Caps entre la Petite Rivière et Saint-Tite..... | 140 64 | Joseph Morin..... |
| "..... | Réparations au chemin des Caps..... | 42 00 | Conseil municipal de la 2e Division du comté de Charlevoix, Geo. N. Cimon, sec.-trés..... |
| | Totaux..... | 182 64 | |
| Chicoutimi et Saguenay..... | Entretien du chemin Saint-Urbain, depuis le lac Ha! Ha! jusqu'à la Grande Baie, durant l'hiver 1897-98..... | 75 00 | André et Joseph Gagnon. |
| "..... | Entretien d'une partie du chemin de l'Anse Saint-Jean à la Grande Baie, durant l'hiver 1897-98..... | 30 00 | Réné Gagnon..... |
| "..... | Entretien d'une partie du chemin de l'Anse Saint-Jean à la Grande Baie, durant l'hiver 1897-98, et garde du camp..... | 50 00 | Juste Simard..... |
| "..... | Traverse de la rivière Portneuf, durant l'été 1898, et entretien du bac..... | 50 00 | Philippe Gagnon..... |
| "..... | Côtes de l'église, sur les lots Nos 10 et 11, dans le chemin de front du rang 1 canton Tremblay..... | 50 00 | Cléophe Brassard..... |
| "..... | Côtes de l'église, sur le lot No 4 dans le chemin de front du rang 1, canton Simard..... | 50 00 | Onésime Tremblay..... |
| "..... | Route du lac Clair, sur les lots Nos 27, 28 et 29, dans le canton Falardeau.... | 200 00 | Cléophe Brassard..... |
| "..... | Chemin maritime traversant le canton Iberville, depuis la pointe Boisvert dans la seigneurie Mille Vaches jusqu'à la rivière Petites Bergeronnes, et la réparation de trois grands ponts.. | 150 00 | Paschal Tremblay..... |
| "..... | Chemin maritime depuis le lot No 1 jusqu'au lot No 57 dans le canton Escoumains..... | 150 00 | John Topping..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et poteaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|-------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | 10.00 | | | | 200 00 |
| | | | | 10.00 | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | 0.18 | | | | |
| | | | | 0.11 | | | | |
| | | 0.83 | 0.14 | 2.00 | | | 5.00 | |
| | | | 0.03 | 6.00 | | 3.90 | | |
| 10.00 | | | 0.11 | 8.00 | | 60 | | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|--|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ Cts | |
| Chicoutimi et Saguenay.— <i>Suite.</i> | Chemin de front du rang II canton Albert, appelé " chemin de l'anse de la grosse roche..... | 110 60 | Méridé Laprise..... |
| " | Route de l'anse creuse, dans Sacré-Cœur de Jésus..... | 150 00 | Rév. Mathias Tremblay. |
| " | Chemin dans le rang II du canton Dumas, conduisant du Petit Saguenay à l'anse Saint-Etienne..... | 146 60 | Benj. Boudreault..... |
| " | Route sur les lots Nos 15, 16, 17, 18, 19 et 20 du rang VII, canton Otis..... | 175 00 | Prudent Potvin..... |
| " | Chemin de front du rang ouest du Bras Hamel, dans le canton Ferland..... | 199 20 | Bénéti Lavoie..... |
| " | Chemin Saint-Urbain, depuis le lac Ha! Ha! jusqu'à la Grande Baie..... | 120 65 | André Gagnon..... |
| " | Chemin maritime de la Riv. au Canard. | 290 00 | Henri Dufour..... |
| " | Route sur le lot No 68 du rang III au rang I nord, canton Bagot..... | 47 20 | Thomas Tremblay..... |
| " | Chemin de front de l'anse à Pelletier, dans le rang III du canton Harvey, du lot No 27 au lot No 78..... | 250 00 | Louis Girard..... |
| " | Côte dans le chemin de front du rang Saint-Ignace, dans Chicoutimi..... | 25 00 | Richard Gagnon..... |
| " | Côte d'Elie Tremblay dans le chemin de front du rang Saint-Joseph, dans Chicoutimi..... | 28 75 | Thomas Villeneuve..... |
| " | Côte sur le lot No 9 dans le chemin de front du rang I de Saint-Dominique de Jonquières..... | 125 00 | Pierre Lapointe..... |
| " | Route Tremblay traversant les rangs III et IV du canton Tremblay..... | 148 50 | Philibert Tremblay..... |
| " | Côte dans le chemin de front du rang II de Mistou, sur le lot No 19, dans Saint-Dominique de Jonquières..... | 75 00 | Ephrem Simard..... |
| " | Côte McLean, dans le chemin Sydenham, canton Bagot..... | 25 00 | Peter McLean..... |
| " | Route Bas de Soie, sur les lots Nos 7, 8, 9, 10, dans le rang ouest, canton Bergeronnes..... | 143 20 | Rév. Arthur Guay..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvr. en chemin d'hl-ver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ Cts. | Pieds. | Milles. | \$ Cts. |
| 3.50 | 0.50 | | | | | 40 | 1.50 | 500 00 |
| 4.00 | 0.05 | 0.25 | 0.07 | | | | 2.00 | 1500 00 |
| | | 2.00 | 0.21 | 0.54 | | 50 | 6.00 | |
| | 0.58 | 0.36 | 0.04 | | | | 0.58 | 300 00 |
| | | | | 5.50 | | | 12.00 | 8000 00 |
| | | | 0.01 | 25.00 | | 50 | | |
| | | 2.00 | 0.16 | | | | 3.00 | 1500 00 |
| 2.00 | | | | 1.00 | 50 00 | | 1.00 | 500 |
| 6.00 | 2.50 | | | | | 22 | 3.00 | 1500 |
| | | | | 0.05 | | | | |
| | | | | 0.02 | | | 0.02 | 50 00 |
| | | | 0.08 | 0.12 | | | | 50 00 |
| 19.00 | | | 0.50 | 2.00 | | | 5.00 | 1500 00 |
| | | | 0.11 | | | | | 300 00 |
| | | | | 0.11 | | | | |
| 9.00 | | | 1.50 | 2.00 | | | 6.00 | 1000 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTÉS. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|---|--|---------------|----------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Chicoutimi et Saguenay.— <i>Suite</i> | Côte sur le lot No 3, dans le chemin de front du rang I, canton Simard..... | 25 00 | François Sheehy..... |
| " | Route entre les lots Nos 10 et 11 du rang V, canton Simard..... | 100 00 | Lina Fillion..... |
| " | Aide à la construction d'un pont sur la rivière au Caribou, sur le lot No 70 du rang VII, canton Tremblay..... | 30 00 | Réal Tremblay..... |
| " | Réparation du pont de la rivière aux Vases, dans le rang III du canton Simard..... | 25 00 | Joseph Bouillianne..... |
| " | Réparation du pont Langevin, à la rivière du Moulin, sur les lots Nos 64 B et 65 B, dans le canton Chicoutimi..... | 75 00 | Jean Langevin..... |
| " | Construction du pont de la rivière Kasakoua, sur le lot No 53 du rang I, canton Kénogami (rang sud)..... | 100 00 | Rév. E. E. Gauthier..... |
| " | Construction du pont de la rivière Jean Deschêue, sur le lot No 15 du rang X, canton Jonquières..... | 100 00 | Théodule Bergeron..... |
| " | Chemin maritime de McPie à Mingan..... | 200 00 | Phs Sirois..... |
| " | Construction d'une culée et de deux piliers pour recevoir la superstructure du pont sur la rivière Petit Saguenay, à l'Anse Saint-Jean, sur le lot No 1 du rang ouest, canton Dumas..... | 200 00 | Zéphirin Desgagné..... |
| " | Construction d'un pont dans le chemin de front du Poste Saint-Martin, longeant la rivière Saguenay, sur les lots Nos 6 et 7, canton Chicoutimi..... | 500 00 | Joseph Perron..... |
| | Totaux..... | 4,124 10 | |
| Compton..... | Chemin de front des lots Nos 23 et 24 du rang III, canton Hampden, appelé "Chemin Ditton"..... | 50 00 | Kenneth Smith..... |
| " | Route des lots Nos 24 et 25 du rang II, canton Ditton..... | 99 88 | Joseph Bibeau..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hi-ver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et pontonnex. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|---------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | 0 10 | 6 00 | 30 | | |
| | | 0.14 | 0.14 | | | 9 | 0.18 | 200 00 |
| | | | | | 90 58 | 75 | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | 100 | | 75 00 |
| | | | | | | 320 | | 200 00 |
| 25.00 | | 3.00 | 0.05 | | | 65 | 22.00 | 1,000 00 |
| | | | | | | 230 | | 800 00 |
| | | | | | | 200 | | |
| | 3.13 | 8.58 | 3.10 | 52.73 | 146 58 | 1,636 | 64.28 | |
| 3.00 | | | | 0.50 | 50 00 | | 2.50 | 800 00 |
| 4.00 | | | | 0.25 | | 5 | 1.50 | 700 00 |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------------------|--|------------------|-------------------------------------|
| Compton.— <i>Suite</i> | Route sur le lot No 18 du rang V, dans le canton Chesham..... | \$ cts. 96 83 | Charles Demers..... |
| " | Route depuis le lot No 5 du rang III jusqu'au lot No 7 du rang IV, canton Marston sud..... | 48 90 | Romain Cousineau..... |
| " | Chemin de front entre les rangs I et II du canton Whitton sud, appelé "Chemin Sandy Bay"..... | 50 00 | K. W. McLeod..... |
| " | Route sur le lot No 10 des rangs X et XI et chemin de front du rang XII, du lot No 10 au lot No 15, canton Marston..... | 24 91 | J. B. Brault..... |
| " | Chemin de front du rang XII, canton Marston, depuis le lot No. 7 jusqu'au canton Hampden, appelé "chemin Bury"..... | 24 85 | J. B. Brault..... |
| " | Chemin de front du rang V nord est du canton Whitton, sur les lots Nos. 19, 18, 17 et 16..... | 99 88 | F. W. Stevenson..... |
| " | Chemin de front du rang I, canton Winslow, sur les lots Nos. 17, 18, 34 à 38, 42 et 43..... | 100 00 | Rémi Campeau..... |
| | Totaux..... | 595 25 | |
| Dorchester..... | Chemin de front entre les rangs XIII et XIV du canton Cranbourne et route traversant le rang XIV de Cranbourne et les rangs I et II du canton Watford jusqu'à la rivière Famine, conduisant de Saint-Benjamin à Sainte-Rose..... | 198 50 | Jean Veillaux..... |
| " | Chemin de front entre les rangs III et IV de la partie est du canton Cranbourne, sur les lots Nos 17 à 23..... | 125 00 | Rév. Isidore G. Deblois.. |
| | Totaux..... | 323 50 | |
| Drummond..... | Chemin de front, près du moulin Gagnon, traversant les lots Nos 26 et 27 entre les rangs VIII et IX du canton Kingsey..... | 150 00 | E. A. Wadleigh..... |

No 2 — *Suite*.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hi-ver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| 7.00 | | | | 0.22 | | | 3.00 | 1,000 00 |
| 1.00 | | | | 0.65 | 10 00 | | | |
| | | | | 0.50 | 68 00 | | 1.50 | 400 00 |
| 3.50 | 0.43 | | | | 30 00 | | 1.00 | |
| 2.00 | | | | 0.36 | 15 00 | | 1.50 | 200 00 |
| 5.00 | | 0.44 | | 0.14 | | 96 | 1.50 | 1,500 00 |
| | | | | 0.76 | 5 00 | | | |
| | 0.43 | 0.44 | | 3.38 | 178 00 | 41 | 12.50 | |
| | | | | | | | | |
| | | 1.02 | | | | 14 | 2.40 | 400 00 |
| 2.00 | 1.30 | | | | | | 1.45 | 150 00 |
| | 1.30 | 1.02 | | | | 14 | 3.85 | |
| 1.00 | | 0.50 | 0.03 | | | 11 | 0.50 | 300 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|--------------------------|---|---------------|---|
| | | \$ cts, | |
| Drummond.— <i>Suite.</i> | Route O'Brien entre les cantons Durham et Wickham, rangs VII et VIII.. | 150 00 | Cléophas Dionne..... |
| " | Chemin de front dans le canton Durham, conduisant de la station Lisgar à Durham sud..... | 100 00 | Walter Fee..... |
| " | Route sur le lot No 18, traversant les rangs II et III du canton Wickham... | 149 75 | Edward McCabe..... |
| " | Route entre Wickham ouest et Durham sud, passant dans la ligne entre le lot No 28 des rangs X et XI de Durham et le lot No 1 des rangs X et XI de Wickham..... | 148 50 | Noé Montcalm..... |
| " | Route entre les lots Nos 6 et 7 des rangs IV et V du canton Grantham..... | 149 60 | Pierre Mailhot..... |
| " | Aide à la construction d'un pont de péage sur la branche ouest de la rivière Nicolet, dans Notre-Dame du Bon Conseil, sur le lot No 1 du rang XI, canton Wendenover..... | 50 00 | Conseil municipal de Notre-Dame du Bon Conseil. Jos Lafontaine, sec.-trés. |
| | Totaux..... | 897 85 | |
| Gaspé..... | Déviations du chemin maritime de la Rivière à la Martre, sur le lot No 47 du rang I, canton Christie..... | 40 00 | Louis Roy..... |
| " | Réparation des côtes du portage dans le canton Christie..... | 31 95 | Joseph Gasse..... |
| " | Ouverture d'un chemin traversant la seigneurie de Mont-Louis, du côté ouest de la rivière à Pierre, depuis le chemin du sud ouest de la rivière à Pierre jusqu'au canton Duchesnay... | 50 00 | Prudent Cloutier..... |
| " | Chemin maritime à la Rivière à Claude et réparation du pont du ruisseau Arbour dans le dit chemin, sur les lots Nos 40 et 41 du rang I, canton Duchesnay..... | 49 30 | Pierre Leclerc..... |
| " | Chemin maritime à Gros Morne, sur les lots Nos 48, 47 et 46 dans le canton Taschereau..... | 24 75 | Emmanuel Laflamme.... |

No 2.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachevement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et poneaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|-------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | 1.50 | 0.50 | | | 9 | | |
| | | | | 1.00 | | | | |
| 2.00 | 1.75 | | | | | | 0.25 | 400.00 |
| 3.00 | 1.50 | 0.76 | | | | | | 400 00 |
| 3.00 | | | | 1.00 | | | 2.00 | 250 00 |
| | | | | | 40 00 | 150 | | |
| | 3.25 | 2.76 | 0.53 | 2.00 | 40 00 | 170 | 2.75 | |
| 1.00 | 0.58 | | | | 2 00 | | 0 42 | 350 00 |
| | | | | 0.04 | | | 0 34 | 150 00 |
| 1.74 | | 1.74 | | | | | | |
| | | | | 0.54 | | 36 | | |
| | | | | 0.72 | | 20 | | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|----------------------------|--|---------------|----------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Gaspé.— <i>Suite</i> | Chemin maritime de l'Anse Ploureuse.. | 24 35 | Joseph André Mineault.. |
| " | Chemin maritime de Manche d'Écœ, sur les lots Nos 28, 29, 30, 31 et 32 dans le canton Taschereau..... | 49 80 | Eusèbe St-Laurent..... |
| " | Chemin maritime à la Petite Madeleine, sur les lots Nos 28 à 1, dans le canton Taschereau..... | 49 50 | Arthur Gagnon..... |
| " | Chemin maritime dans la seigneurie Grande Vallée des Monts..... | 50 00 | Arthur Fournier..... |
| " | Chemin maritime dans le rang I du canton Denoue..... | 48 58 | Régule Blanchette..... |
| " | Chemin maritime de Petite Vallée, dans le rang I du canton Cloridorme, sur les lots Nos 1 et 2..... | 50 00 | Auguste Brousseau..... |
| " | Chemin maritime de Pointe Frégate, dans le rang I du canton Cloridorme. | 24 75 | Louis Guilmette..... |
| " | Chemin maritime à Cloridorme, sur le lot D du cadastre, dans le rang I du canton Cloridorme..... | 50 00 | Magloire Coulombe..... |
| | Totaux..... | 545 98 | |
| Joliette | Entretien du chemin Brassard, depuis Sainte-Emélie de l'Energie jusqu'à la grange Robitaille, durant l'hiver 1897-98 | 70 00 | J. B. Robitaille..... |
| | Total..... | 70 00 | |
| Kamouraska..... | Chemin de front entre les rangs II et III du canton Bungay, depuis le lot No 21 jusqu'au lot No 16 | 199 62 | L. M. Castonguay..... |
| " | Route de Saint-Alexandre à Saint-Eleuthère, traversant les cantons Parke et Pohénégamook..... | 400 00 | Alexis Bélanger..... |
| | Totaux..... | 599 62 | |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvr. en chemin d'hiver. | Parachév. en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|--------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | 3.00 | | | | |
| | | | | 0.91 | | | | |
| | | | | | | 12 | | |
| | | | | | | 28 | | |
| | | | | 4.50 | | | | |
| | | | | 0.25 | | | | |
| | | | | 2.00 | | | | |
| | | | | 0.03 | | | | |
| | 0.58 | 1.74 | | 11.99 | 2 00 | 96 | 0.76 | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | 0.67 | 0.23 | 0.12 | | | | 0.44 | 350 00 |
| | 25.00 | | 1.00 | 12 00 | | 45 | 4.00 | 1,500 00 |
| | | 0.23 | 1.12 | 12 00 | | 45 | 4.44 | 1,850 00 |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------|---|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Lac St-Jean..... | Subvention au bateau à vapeur "Le Colon," pour faire le service sur le lac Saint-Jean et ses tributaires, durant l'année 1898 (balance du subsid. de \$2,000.00 pour la 5e et dernière année) | 1,500 00 | H. J. Beemer..... |
| " | Ouverture d'un chemin dans le canton Dolbeau pour relier Mistassini à Péribonca..... | 890 00 | RR. PP. Trappistes..... |
| " | Continuer l'ouverture du chemin reliant Péribonca à Mistassini, dans le rang V du canton Dalmas et le rang II du canton Dolbeau..... | 624 48 | Edouard Niquette..... |
| " | Continuation des travaux de l'an dernier pour la construction du pont sur la rivière Moreau et du chemin de la petite Péribonca, pour relier Péribonca à Mistassini..... | 112 85 | Edouard Niquette..... |
| " | Divers secours en nature pour colons de Péribonca, remboursable..... | 674 59 | |
| " | Grains de semence pour colons de Mistassini, remboursable..... | 246 05 | |
| " | Construction d'un pont sur la rivière Mista-sibi, près du monastère des RR. PP. Trappistes, dans le chemin reliant Mistassini à Péribonca, acompte,.... | 77 00 | Georges Barrette..... |
| " | Route et chemin de front entre les rangs VI et VII du canton Pelletier jusqu'à la rivière à la Carpe..... | 300 00 | Ferdinand Perron..... |
| " | Route et chemin de front entre les rangs VIII et IX du canton Pelletier..... | 190 42 | Ferdinand Perron..... |
| " | Chemin reliant Albanel à Mistassini, traversant les cantons Albanel et Parent..... | 398 45 | Auguste Néron..... |
| " | Chemin Archambault, entre les rangs II et III, dans le canton Delisle..... | 600 00 | Thomas Fleury..... |
| " | Route entre les lots 24 et 25 des rangs IV, V et VI du canton Delisle..... | 293 15 | Georges Lebel..... |

No 2.— Suite.
de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total..... | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | | | | | |
| | 11.00 | 4.00 | | | | 211 | | |
| | 1.67 | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | 532 | | |
| | | 2.16 | 0.67 | | | 50 | 2.33 | 500 00 |
| | | 1.25 | 0.29 | | | 4 | | |
| 12.00 | 1.25 | 1.00 | | | | 45 | 9.75 | 1,500 00 |
| | | 4.10 | | | | 63 | | 2,000 00 |
| 3.00 | | 0.69 | 0.47 | | | | 1.84 | 600 00 |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTÉS. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Lac St-Jean.— <i>Suite.</i> | Construction d'un pont sur la rivière Mistook, sur le lot No 8 du rang V, canton Delisle..... | 250.00 | Ives Tremblay..... |
| | Construction d'un pont sur la petite branche de la rivière Mistook, sur les lots Nos 13 et 14 du rang V, canton Delisle..... | | |
| " | Route du quai de la Pipe, sur le lot No 16 du rang I, canton Taillon..... | 239.40 | Alexandre Morin..... |
| " | Reconstruction du pont de "l'Épouvante", sur la rivière Métabetchouan, à Saint-André..... | 1, 20.03 | Georges Barrette..... |
| " | Route Saint-André, du côté est de la rivière Métabetchouan, dans le canton Métabetchouan, jusqu'au canton Saint-Hilaire..... | 99.03 | Denis Boivin..... |
| " | Route Lamartine, du côté ouest de la rivière Métabetchouan, dans le canton Métabetchouan, conduisant à Saint-André..... | 199.50 | Denis Boivin..... |
| " | Route du Lac Gros Vison au Lac des Commissaires, entre les lots Nos 60 et 61 du rang XVIII du Lac des Commissaires, canton Malherbe..... | 395.91 | David Bouchard..... |
| " | Ouverture d'une route entre les lots Nos 30 et 31 du rang V, canton De-meule, chemin de front entre les rangs V et IV du lot No 31 au lot No 27 et route entre les lots Nos 27 et 28 du rang IV du dit canton..... | 198.00 | Louis Paré..... |
| " | Route entre les lots Nos 40 et 41 du rang VII du canton Normandin..... | 150.00 | Alfred Dumas..... |
| " | Route entre les lots Nos 42 et 43 du rang VII du canton Normandin..... | 144.37 | Gonzague Mercier..... |
| " | Route sur les lots Nos 14, 15 et 16 traversant le rang V du canton Caron.. | 297.80 | Ephrem Tremblay..... |
| " | Route entre les lots Nos 10 et 11 du rang VII, les lots Nos 11 et 12 du rang VIII, les lots Nos 12 et 13 des rangs IX et X du canton Labarre..... | 200.00 | Philippe Tremblay..... |
| " | Route des rangs VII et VIII du canton Labarre..... | 249.50 | Onésime Lachance..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total..... | Ouvert en chemin d'hi- ver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable, |
|---|--------------------------------|------------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|------------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | | | 36 | | 70 00 |
| | | | | | | 24 | | 80 00 |
| 1.16 | 0.09 | 0.20 | 0.47 | | | 24 | 0.29 | 100 00 |
| | | | | | | 275 | | |
| | | 0.32 | 0.01 | 0.36 | | | 0.54 | 200 00 |
| 8.00 | | 0.63 | | 1.47 | | 51 | 6.00 | 1,800 00 |
| 3.33 | 1.85 | | 0.33 | | | 68 | 1.85 | 400 00 |
| | 1.01 | | | | | | 0.73 | 200 00 |
| 1.00 | | 0.29 | 0.23 | | 22 00 | | 0.71 | 125 00 |
| 1.16 | 1.16 | | | | 21 00 | 27 | 1.16 | 150 00 |
| | 1.23 | 0.16 | 0.03 | | | 24 | 1.00 | 300 00 |
| 6.00 | | 0.35 | 0.12 | 0.45 | | 6 | 3.50 | 2,000 00 |
| 5.00 | | 0.50 | 0.03 | 1.50 | | 4 | 3.50 | 1,000 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTÉS. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Lac St-Jean.— <i>Suite.</i> | Ponts et terrassement sur le lot No 14 du rang IV du canton Signal, rivière Bédard..... | 100 00 | Henri Gaudreau..... |
| " | Pont sur la rivière Kouspaganish, dans le rang II du canton Caron, dans Saint-Jérôme..... | 325 80 | Flavien Flamand..... |
| " | Route entre les lots Nos 26 et 27 du rang II, canton Signal..... | 75 90 | Etienne Coulombe..... |
| " | Route entre les lots Nos 26 et 27 du rang III, canton Signal..... | 87 68 | Etienne Coulombe..... |
| " | Route sur le lot No 8 du rang B, canton Signal..... | 86 24 | Etienne Coulombe..... |
| " | Détournement de la côte Nicotar sur les lots Nos 43 et 44 dans le chemin de front du rang I, canton Matabetchouan..... | 89 83 | Télesphore Ouellet..... |
| " | Améliorer la côte du Cran entre Saint-Prime et Roberval..... | 300 00 | Georges Marcoux..... |
| | Totaux..... | 10,751 01 | |
| L'Islet..... | Route des Pelletier, entre les lots Nos 3 et 4 du rang II, canton Dionne, dans Saint-Pamphile..... | 50 00 | Franc. Pelletier..... |
| " | Route Auguste Pelletier, canton Casgrain, dans Saint-Pamphile..... | 49 50 | Aug. Pelletier..... |
| " | Route Elgin, entre les cantons Dionne et Casgrain, depuis l'église de Saint-Pamphile jusqu'à la frontière..... | 24 25 | Charles Castonguay..... |
| " | Chemin Taché, à l'ouest de la route Elgin, dans Sainte-Perpétue, passant entre les rangs V et VI du canton Garneau..... | 50 00 | Charles Leblanc..... |
| " | Chemin Taché, dans Sainte-Perpétue, entre les rangs V et VI du canton Garneau, à l'est du canton Arago..... | 50 00 | Clément Gagnon..... |
| " | Chemin Taché, à l'est de la route Elgin, dans Sainte-Perpétue, passant entre les rangs IV et V du canton Lafontaine..... | 49 73 | Lucien Bélanger..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvr. en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|--------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts |
| | | 0.03 | | | | 50 | | |
| | | | | | | 64 | | |
| 1.00 | | | | 0.18 | | 200 | 0.03 | 25 00 |
| 1.00 | | | 0.50 | 0.50 | | 12 | | |
| 0.29 | | | | 0.12 | | 114 | 0.16 | 70 00 |
| 0.15 | | 0.13 | | | | | 0.02 | |
| | 19.26 | 15.81 | 3.15 | 4.58 | 43 00 | 19.84 | 32.91 | |
| 1.00 | | 0.18 | 0.01 | | | 8 | 0.58 | 200 00 |
| 2.50 | | | | 2.50 | | | | 400 00 |
| | | | | 0.14 | 13 00 | | | |
| | | | 0.07 | 1.00 | | | | |
| | | | 0.07 | 1.16 | | | | |
| | | | 0.05 | 0.65 | | | | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------------------|---|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| L'Islet.— <i>Suite</i> | Route Elgin, dans Sainte-Perpétue, passant entre les cantons Lafontaine et Garneau, en montant vers Saint-Pamphile..... | 100 00 | Darvenl Lizotte..... |
| "..... | Route Elgin, entre les cantons Ashford et Fournier, depuis le lac Noir en montant vers l'église de Sainte-Perpétue..... | 75 00 | Magloire Caron..... |
| "..... | Route Elgin, entre les cantons Ashford et Fournier, depuis le lac Noir en descendant vers Saint-Damase..... | 75 00 | Narcisse Boucher..... |
| "..... | Construction du pont de la rivière Trois-Saumons, dans la route Elgin, sur le lot No 9 entre les cantons Ashford et Fournier..... | 25 00 | Narcisse Boucher..... |
| "..... | Chemin de front appelé "Route John Lemelin alias John Fortin," dans Sainte-Perpétue, passant sur les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 du rang I, canton Lafontaine..... | 25 00 | John Fortin..... |
| "..... | Chemin appelé "Route André Lemelin," dans Sainte-Perpétue, passant entre les rangs II et III du canton Lafontaine, à l'est de la route Elgin.. | 24 75 | André Lemelin..... |
| "..... | Route Terrebonne, dans Sainte-Perpétue, passant entre les lots Nos 20 et 21, à l'est de la route Elgin et conduisant au chemin entre les rangs III et IV du canton Garneau..... | 25 00 | Michel Robichaud..... |
| "..... | Chemin Arago traversant les rangs IV, III, II et I du canton Arago, depuis le chemin Taché, dans Saint-Marcel, jusqu'au camp des Cèdres..... | 99 10 | Joseph Barnier..... |
| "..... | Chemin Arago, dans les cantons Arago, Beaubien et Lessard, depuis le camp des Cèdres en descendant vers Saint-Cyrille..... | 99 57 | Etienne Boulet..... |
| "..... | Chemin de front entre les rangs I et II du canton Lessard, du lot No 20 au lot No 26, dans Saint-Cyrille..... | 50 00 | Gsdéon Pelletier..... |
| "..... | Chemin de front du rang VII de Saint-Cyrille, dans le canton Fournier, sur les lots Nos 15, 16 et 17..... | 49 08 | Xavier Duchéneau..... |

No 2.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | 0.09 | 1.75 | | | | |
| | | | 0.14 | 1.50 | | | | |
| | | | | 3.00 | | | | |
| | | | | | 49 00 | 45 | | |
| 9.00 | | | | 2.00 | | | 7.00 | 3,500 00 |
| | | | | 1 00 | | | 0.36 | 200 00 |
| 1.00 | | | | 0.11 | | | 0.36 | 150 00 |
| 4.50 | | | | 4.00 | | 33 | 0.50 | 40 00 |
| 14.50 | | 0.22 | | 4.00 | | 3 | | |
| 1.52 | | 0.11 | | | | | 1.19 | 1,500 00 |
| 2.00 | 0 54 | 0.18 | 0.54 | 1.00 | | 20 | 1.00 | 800 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------------------|---|---------------|--|
| | | \$ cts. | |
| L'Islet.— <i>Suite</i> | Chemin sur le rang VII du canton Lessard, dans Saint-Cyrille, depuis la route David Thibault jusqu'à la route seigneuriale..... | 50 00 | Herménégilde Caron..... |
| " | Route entre les lots Nos 2 et 3 du rang IV, canton Bourdages, dans Saint-Cyrille..... | 50 00 | Louis Bernier..... |
| " | Chemin de front du rang VI de Saint-Cyrille, dans le canton Bourdages.... | 50 00 | Cléophas Lord..... |
| " | Côte dans la route des Commissaires, au rang IV de Saint-Cyrille..... | 50 00 | Anselme Kirouac..... |
| " | Route au sud du chemin Taché, dans Saint-Marcel..... | 75 00 | Pierre Pelletier..... |
| " | Chemin de front du rang VIII de Saint-Cyrille, dans le canton Fournier, sur lots Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21..... | 24 51 | Xavier Duchesneau..... |
| " | Reconstruction du pont du bras Saint-Nicolas, dans la route Edouard Lemieux, dans le rang I de Saint-Eugène | 300 00 | Conseil municipal de Saint-Eugène. Eugène Normand, surveillant..... |
| " | Chemin de front entre les rangs III et IV du canton Garneau, sur les lots Nos 10, 11, 12 et 13, appelé "Chemin de Terrebonne," dans Sainte-Perpétue.. | 76 62 | Rév. S. L. E. Richard.... |
| " | Chemin de front entre les rangs II et III du canton Lafontaine, sur les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, appelé "Chemin Manitoba," dans Sainte-Perpétue..... | 78 38 | Rév. S. L. E. Richard.... |
| " | Chemin de front du rang I canton Lessard, sur les lots Nos 8, 9 et 10, dans Saint-Cyrille..... | 150 00 | Rév. M. J. Fillion..... |
| | Totaux..... | 1,820 49 | |

No 2.—*Suite*.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé on chemin de routage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | 1.89 | | | | 12 | | 400 00 |
| 2.50 | | 0.22 | | | 8 50 | 16 | | 500 00 |
| 0.69 | 0 25 | 0.40 | | | 8 00 | 12 | | 300 00 |
| | | | 0.03 | 3.00 | | | | |
| 4.00 | | 0.72 | 1.00 | | | | | 600 00 |
| | | | | | | 214 | | |
| 6.87 | 0.54 | | 0.07 | 0.06 | | | | |
| 8.47 | 1.90 | | | | | | 7.00 | |
| 1.42 | 0.58 | 0.11 | 0.11 | | | 12 | 0.53 | 500 00 |
| | 9.21 | 3.31 | 1.90 | 27.87 | 78 50 | 375 | 18 57 | |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------|---|---------------|--|
| | | \$ cts. | |
| Lotbinière | Chemin de front de la concession Lucieville, du lot No 1 au lot No 55 du rang V, dans Saint-Edouard de Lotbinière | | Conseil municipal de Saint-Edouard, Onézime Boisvert, maire. |
| " | Route de la concession Juliaville sur le lot No 358 du rang IV de Saint-Edouard, appelé " Route Hippolyte Lemay | | |
| " | Route de la concession Lucieville sur le lot No 29 du rang V de Saint-Edouard, continuation de la route Hippolyte Lemay | 400 00 | |
| " | Route sur le lot No 786 du rang IV au sud-ouest de la concession Juliaville, dans la grande ligne entre le canton Joly et la municipalité de Saint-Edouard | | |
| " | Route sur le lot No 388 du rang IV, au sud-ouest de la concession Lucieville, continuation de la route précédente | | |
| | Totaux | 400 00 | |
| Maskinongé | Aide à la construction du pont de la décharge du lac Saccacom, sur les lots Nos 353 et 355, dans le canton Hunterstown (travaux faits en 1888). | 250 00 | Conseil municipal de Saint-Alexis des Monts, J. V. Milot, sec. trés. |
| " | Quai de protection à la décharge du lac Saccacom, sur le lot No. 11, dans le chemin de front du rang nord-est Saccacom, canton Decalounes | 50 00 | Thomas Robert |
| " | Route entre Saint-Alexis et Saint-Didace, partant du chemin de front du rang Kimpton, canton Hunterstown en suivant le lot No 398 et le lot No 425, du rang Tyler jusqu'à la décharge du lac Long, de là se dirigeant vers le lac Blanc jusqu'au chemin de la seigneurie Lanaudière | 400 00 | Rév. A. O. Savoie |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| 4.00 | | 4.00 | | | 1,036 00 | | | |
| 1.09 | | 1.09 | | | 134 00 | | | |
| 0.65 | | 0.65 | | | 139 00 | | | |
| 1.09 | | 1.09 | | | 89 00 | | | |
| 0.14 | | 0.14 | | | 32 00 | | | |
| | | 6.97 | | | 1,430 00 | | | |
| | | | | | | 250 | | |
| | | | 0.03 | | | | | |
| 3.88 | | 2.43 | 0.01 | | | | 42 | 700 00 |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTÉS. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|----------------------------|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ Cts | |
| Maskinongé.— <i>Suite.</i> | Route Mandeville sur le lot No 701, du chemin de front Mandeville au chemin de front de James Prescott, dans la mission Saint-Charles de Saint-Didace | 101 05 | Charles Landry..... |
| " | Côtes Lajoie et Saint-Jean dans le chemin de front du rang B Peterborough..... | 93 50 | Charles Landry..... |
| " | Côte au fronteau du lot No 755, dans la route du rang nord-est de la rivière Maskinongé, dans Saint-Didace..... | 67 89 | Georges Marcell..... |
| " | Chemin de front sur le lot No 617 du rang de la rivière Blanche, dans Saint-Didace | 32 10 | Joseph Marcell..... |
| | Totaux..... | 999 54 | |
| Matane..... | Route entre les lots Nos 43 et 44 du rang I et les lots Nos 44 et 45 du rang II, canton Matalik, à Sainte-Florence de Beaurivage..... | 196 04 | J. Adélard Thibault..... |
| " | Route partant du chemin Matapédia, passant entre les lots 7 et 8 du rang I nord, canton Causapsca, jusqu'à l'arrière fronteau pour arriver sur le lot No 21 du rang II sud est du canton Lepage, et continuant entre les lots Nos 19 et 20 du rang III du dit canton Lepage..... | 200 00 | Victor O. Morissette..... |
| " | Route dans la ligne entre les lots Nos 7 et 8 des rangs A, B, I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII et IX du canton Humqui..... | 199 97 | Arméas Harvey..... |
| " | Chemin Kempt, au fronteau du lot No 78 du rang ouest dans Causapsca..... | 71 73 | J. B. Letendre..... |
| " | Route entre les lots Nos 19 et 20 des rangs II, III et IV du canton Lepage..... | 393 00 | Ferdinand Heppel..... |
| " | Route entre les lots Nos 7 et 8 du rang I canton Matalik..... | 200 00 | Nazaire Garon..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachevement total. | Ouvret en chemin d'hiver. | Parachevé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | nis et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ Cts. | Pieds. | Milles. | \$ |
| | | | | 0.73 | | | | |
| | | | | 0.18 | | | | |
| | | | 0.05 | 0.05 | | | | |
| | | | 0.14 | 0.14 | | | | |
| | | 2.43 | 0.23 | 1.13 | | 292 | | |
| 8 00 | | 2 25 | 0 04 | | | | 5 75 | 2000 00 |
| 4 00 | 2 00 | 2 00 | | | | | 2 00 | 700 00 |
| 11 00 | | 0 83 | 0 01 | | | 21 | 9 00 | 3000 00 |
| | | | | 0 11 | 13 00 | | 0 11 | 100 00 |
| 2 75 | | 2 75 | | 0 03 | | 18 | 1 00 | 200 00 |
| | | 0 00 | | 0 07 | | 95 | 0 29 | 80 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins.

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|----------------------------|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Matane— <i>Suite</i> | Route entre les lots Nos 7 et 8 des rangs II et III du canton Matalik..... | 200 00 | Cléophas Paré..... |
| "..... | Route du rang II de la seigneurie du lac Matapédia, passant entre les lots Nos 48 et 49, conduisant aux rangs VI et VII du canton Nemtayé..... | 143 74 | Lazare Roy..... |
| "..... | Route entre les lots Nos 36 et 37 du rang V, canton Humqui..... | 97 25 | Fortunat Banville..... |
| "..... | Route longeant la rivière Humqui, sur les lots Nos 47 et 46 du rang V et le lot No 45 du rang VI, canton Humqui..... | 350 00 | Marcel Brochu..... |
| "..... | Route longeant la rivière Humqui, dans le canton Humqui et les rangs I et II du canton Lepage..... | 846 50 | Louis Girard..... |
| "..... | Route entre les lots Nos 23 et 24 du rang B et continuant entre les lots Nos 22 et 23 des rangs I et II, canton Matalik..... | 283 00 | Ferdinand Heppel..... |
| "..... | Route dans la ligne entre les cantons Humqui et Nemtayé..... | 100 00 | J. B. Beaulieu..... |
| "..... | Route entre les lots Nos 45a et 45b du rang III, canton Lepage..... | 49 55 | Napoléon St-Laurent..... |
| "..... | Construction d'un pont sur le lot No 33 entre les rangs III et IV du canton Humqui..... | 100 00 | Louis Arsenault..... |
| "..... | Route de la station de Sayabec, sur l'intercolonial, traversant les rangs II et III de la seigneurie du Lac Matapédia entre les lots Nos 9 et 10 et le rang IV du canton Awantjish, se continuant en chemin de front entre les rangs IV et V dans le dit canton Awantjish..... | 300 00 | Théophile Boucharde..... |
| "..... | Construction du pont de la rivière Noire entre les lots Nos 1 et 2 du rang B chemin Matapédia, dans la route de Sayabec à Matane..... | 50 00 | Wilfrid Lauzier..... |
| "..... | Route de l'église de Saint-Moise, passant entre les lots Nos 57 et 58 dans le canton Cabot..... | 100 00 | Ephrem Harvey..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et poteaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. | |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|-------------------|---------------------------|----------------|----------|
| | | | | | | | | \$ cts. | \$ cts. |
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ | cts. |
| | 0 29 | 0 72 | 0 22 | | | | | | 330 00 |
| 1 52 | | | 0 12 | | | | 0 36 | | 200 00 |
| | | 0 22 | 0 14 | | | | 0 22 | | 125 00 |
| 5 00 | | 1 87 | 0 18 | | | | 3 13 | | 500 00 |
| 9 63 | | 2 69 | 0 01 | | | | 7 00 | | 800 00 |
| 2 00 | 0 53 | 1 50 | | | | | 2 00 | | 250 00 |
| | | 0 22 | 0 04 | | | | 0 78 | | 400 00 |
| 1 00 | | 0 22 | | | | | 0 44 | | 150 00 |
| | | | | | | | 134 | | |
| 7.00 | | | 3.00 | 7.00 | | | 160 | 3.00 | 2,500 00 |
| | | | | | | | 68 | | |
| | | 1.50 | 0.14 | | | | 0.54 | | 50 00 |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins.

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|---|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Matane.— <i>Suite</i> | Route entre les lots Nos 78 et 79 du rang sud-ouest chemin Matapédia, canton Cabot, conduisant au rang I du canton Awantjish | 100 00 | Thomas St-Amand..... |
| " | Route de la station de Saint-Moïse conduisant au lac Malfait, sur les lots Nos 11 et 12 du rang XI, canton McNider .. | 100 00 | Louis St-Laurent..... |
| " | Route dite de Sandy Bay, entre le chemin Matapédia et le chemin de l'Intercolonial, passant entre les lots Nos 85 et 86 du rang nord-est chemin Matapédia, canton Cabot (Awantjish), dans Saint-Moïse | 123 75 | Célestin Smith..... |
| " | Route centrale de Saint-Damase conduisant à Saint-Moïse, passant dans la ligne entre les lots Nos 17 et 18 du rang XI, canton McNider..... | 300 00 | Désiré Bouchard..... |
| " | Route centrale entre Métis et Saint-Damase, passant sur le lot 1 des rangs IX, VIII et VII, canton McNider .. | 149 75 | Julien Michaud..... |
| " | Route centrale entre Métis et Saint-Damase, passant dans la ligne entre les lots No 1, des cantons Cabot et McNider, du rang VI en montant.. | 200 00 | Jean Castonguay..... |
| " | Route sur les lots Nos 15, 16 et 17 du rang VIII, canton McNider, dans Saint-Damase | 30 00 | Théophile Couture..... |
| " | Côte dans la route passant dans la ligne entre le canton McNider et la seigneurie Métis. | 79 00 | Ferdinand Lévesque.... |
| " | Pont sur un ruisseau entre les rangs V et VI McNider, dans la route passant dans la ligne des cantons McNider et la seigneurie Métis. | 170 75 | Ferdinand Lévesque.... |
| " | Route sur les deux lots de Paul Therriault, conduisant de la station Kempt sur l'Intercolonial, au rang IX du canton Cabot..... | 200 00 | Barthélemi Dubé..... |
| " | Route traversant le rang VI du canton Fleuriault, entre les lots de Arsène Ouellette et Joseph Desrosiers, conduisant au rang I du canton Massé.. | 191 51 | Alexandre Marquis..... |

No 2.—*Suite*.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvret en chemin d'hi-ver. | Parachové en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| 1.38 | 0.33 | 1.05 | 0.03 | 0.72 | | 12 | | 300 00 |
| 2.18 | | 0.66 | 0.07 | | | 50 | 1.52 | 250 00 |
| 1.09 | | 0.50 | | 0.14 | | 3 | 0.04 | 50 00 |
| | | 1.00 | 0.21 | 0.25 | | 77 | 2.00 | 700 00 |
| 3.00 | | 0.65 | | | | 10 | 1.00 | 400 00 |
| 2.21 | | 0.59 | 0.18 | | | 26 | 1.00 | 500 00 |
| | | 0.65 | | | | | 0.29 | 40 00 |
| | | 0.07 | | | | | | |
| | | | | | | 79 | | |
| 2.18 | 0.44 | 0.43 | 0.22 | | | 18 | 1.09 | 1,000 00 |
| 1.09 | | 0.74 | 0.63 | | | | 0.35 | 150 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Matane.— <i>Suite</i> | Route de l'église, sur le lot No 18 du rang I canton Matane, à l'est de la rivière Blanche..... | 99 10 | Louis Gagné..... |
| " | Route du rang V au rang VI, canton Matane, à l'est de la Rivière Blanche..... | 200 0 | Eusébe Desrosiers..... |
| " | Chemin du rang VII, canton Matane, partant du lot No 15 et conduisant à Sayabec..... | 150 00 | Jules Canuel..... |
| " | Route Tartigou, sur le lot No 28 du rang IV, canton Matane..... | 50 00 | Alphonse Morin..... |
| " | Route Tartigou, sur le lot No 28 du rang III, canton Matane..... | 50 00 | Alphonse Morin |
| " | Chemin de front sur le côté ouest de la rivière Matane..... | 100 00 | Thimothé Fillion, fils.... |
| " | Chemin du Grand Détour, au 2e rang de la rivière Matane (réclamation pour travaux faits en 1897)..... | 2 00 | Hubert Dégagné..... |
| " | Construction d'un quai de protection sur le côté est de la rivière Matane, dans le chemin du Grand Détour de Matane..... | 50 00 | Hubert Dégagné..... |
| " | Réparation d'un pont dans le chemin de front du Grand Détour, du côté est de la rivière Matane..... | 50 00 | Hubert Dégagné..... |
| " | Route Sylvain Ouellet, du rang IV au rang V, canton Saint-Denis, dans Saint-Jérôme de Matane..... | 100 00 | François Bouffard, père. |
| " | Route à l'est de la Grande Coulée, du rang III de la Seigneurie de Matane au rang III du canton Tessier..... | 49 60 | Bénoni Simard..... |
| " | Route de la Grande Coulée, sur la rivière Petit Matane, dans le rang II du canton Tessier..... | 100 00 | Hermyle Simard..... |
| " | Route longeant le côté est de la rivière Matane, du rang VII au rang VIII du canton Matane..... | 49 30 | Joseph Murray..... |

No 2.—*Suite*.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachevement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachevé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | nis et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable, |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| 1.30 | | | | 1.30 | | 3 | | 500 00 |
| 1.00 | | 0.50 | 0.09 | | | 12 | 0.50 | 400 00 |
| 11.00 | | 0.22 | | | | | 10.78 | 3,000 00 |
| 1.00 | | 0.16 | 0.02 | | | | 0.84 | |
| | | 0.12 | 0.02 | | | | | |
| 7.00 | 0.14 | 0.14 | | | | 12 | 5.00 | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | 125 00 | | | 150 00 |
| | | | | | 150 00 | 112 | | |
| | | | | 1.09 | | | 0.36 | 100 00 |
| 1.81 | | 0.36 | | | | | | 350 00 |
| | | | | | | 400 | | 200 00 |
| | | 1.50 | 0.20 | | | | 3.00 | 300 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTÉS. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Matane.— <i>Suite</i> | Route des Grands Capucins, entre les lots Nos 41 et 42 du rang II, canton Romieu..... | 75 00 | Napoléon Ouellette..... |
| " | Pont sur le lot No 41 du rang II, canton Romieu, dans la route des Grands Capucins..... | | |
| " | Chemin maritime sur les lots Nos 37 et 38 du rang I, canton Romieu, sur les côtes à l'ouest de la Grande Baie des Capucins..... | 50 00 | Napoléon Ouellet..... |
| | Totaux..... | 6,970 54 | |
| Mégantic..... | Chemin de front entre les rangs VII et VIII du canton Halifax nord, sur les lots Nos 23, 24 et 25 et route sur le rang VIII du dit canton..... | 145 55 | Alfred Brisson..... |
| " | Chemin de front entre les rangs III et IV du canton Halifax sud, sur les lots Nos 23 et 24..... | 29 40 | Alfred Brisson..... |
| " | Route entre les lots Nos 19 et 20 des rangs I et II et sur le lot No 19 du rang III, canton Inverness ouest..... | 124 80 | Rev. J. B. Thiboutot.... |
| " | Chemin de front de Philippe Chandonnet, sur le rang IX du canton Halifax nord..... | 25 00 | Pétrus Hébert..... |
| " | Détournement de deux montagnes dans le chemin de front du rang X, canton Halifax, sur les lots Nos 25, 26 et 27, appelé "Chemin Watson".... | 24 75 | Ferdinand Auger..... |
| " | Détournement de la côte Grimard, dans la route conduisant du rang VII au rang VI, canton Ireland..... | 49 60 | Louis Bernier..... |
| " | Route dans le canton Ireland, conduisant du chemin Bennett au rang V.... | 25 00 | Charles D. Bennett..... |
| " | Chemin de front sur le lot No 13 du rang III, canton Ireland, près du pont Bennett..... | 20 75 | Jeffrey Hale Bennett.... |

No 2.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'ouvert. | Parachevé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | 0 33 | | 0.11 | | | | |
| | | | | | | 20 | | |
| 1.16 | | | | 0.58 | | 5 | 0.58 | 50 00 |
| | 5.91 | 31.88 | 5.80 | 13.48 | 295 50 | 14.89 | 73.75 | |
| | | | | 1.09 | 12 00 | | | |
| | | | | 0.36 | 5 00 | | | |
| | 0.29 | 0.58 | 0.02 | | | 5 | 1.92 | 400 00 |
| | | | | 0.04 | | | | |
| 1.01 | | 1.01 | | 0.01 | 32 00 | 10 | | 40 00 |
| 0.16 | 0.16 | | | | | 6 | 0 16 | 150 00 |
| | | | | 1.03 | | | | |
| | | | | 0.11 | | | | |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------------------|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Mégantic.— <i>Suite</i> | Route au centre du lot No 16, dans le rang III, canton Thetford, appelée "Chemin Ogden"..... | 25 00 | Robert Morrow..... |
| " | Route traversant les rangs I et II du canton Thetford, appelée "Chemin Ogden"..... | 25 00 | Joseph Walker..... |
| " | Route longeant les rangs VI et VII du canton Thetford, dans la ligne de division entre les cantons Broughton et Thetford..... | 24 75 | Alphonse Delisle..... |
| " | Chemin de front sur le lot No 6 du rang VIII du canton Somerset..... | 25 00 | Arsène Dion..... |
| " | Route sur le rang III du canton Leeds, conduisant de Kinnear's Mill à Robertson Station, appelée "Chemin du moulin McKee"..... | 25 00 | Thomas McKee..... |
| " | Reconstruction de deux ponts, sur la branche est de la rivière Palmer, sur le lot No 21 entre les rangs XIV et XV de Leeds Est..... | 25 00 | Napoléon Lemieux..... |
| " | Route entre les lots Nos 19 et 20 des rangs I et II et sur le lot No 19 du rang III, canton Inverness-Ouest.... | 160 62 | Rév. J. B. Thiboutot..... |
| | Totaux..... | 755 22 | |
| Montcalm | Route traversant les rangs IX et VIII du canton Rawdon, sur le lot No 7, faisant partie du chemin Rowan conduisant de Sainte-Julienne à Saint-Théodore de Chertsey..... | 150 00 | William H. Mason..... |
| " | Route traversant les rangs VII et VIII du canton Rawdon, sur le lot No 6, faisant partie du chemin Rowan conduisant de Sainte-Julienne à Saint-Théodore de Chertsey..... | 100 00 | Thomas Rourke..... |
| " | Route sur le lot No 8 du rang V, canton Chertsey, faisant partie du chemin Coulu..... | 49 00 | Olivier Lapierre..... |

No 2.—*Suite*.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvret en chemin d'hi-ver. | Parachève en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachèver. | Coût probable. |
|---|----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | 0.50 | 7 00 | 16 | | 300 00 |
| | | | | 2.00 | 28 00 | 12 | | 600 00 |
| 2.00 | | | 0.03 | 0.11 | | | 1.50 | 375 00 |
| 0.58 | | | | 0.03 | 9 00 | | 0.07 | 50 00 |
| | | | | 1.00 | 30 00 | 21 | 0.50 | 50 00 |
| | | | | | | 55 | | 150 00 |
| 3.00 | 0.47 | 0.54 | 0.11 | | | 23 | 1.95 | 5 00 |
| | 0.92 | 2.13 | 0.16 | 6.34 | 123 00 | 148 | 6.19 | |
| | | 0.63 | | | | 39 | | |
| | | 0.63 | | | | 10 | 0.56 | 150 00 |
| | | | 0.23 | | | | 3.00 | 900 00 |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------------------|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Montcalm.— <i>Suite</i> | Route sur les lots Nos 13, 14 et 15 du rang XII, canton Archambault, faisant partie du chemin de Saint-Agricole se dirigeant vers Saint-Faustin. | 193 75 | Rév. A. G. Lyonnais..... |
| " | Chemin de front sur les lots Nos 54 et 55 du rang V, canton Chertsey..... | 75 00 | Joseph Mousseau..... |
| " | Chemin Adolphe Riopel, au nord du lac des Iles, traversant en diagonale les lots Nos 46, 45 et 44 du rang X, canton Wexford | 100 00 | Adolphe Riopel..... |
| " | Route sur les lots Nos 18 et 19 du rang IV, canton Chertsey, faisant partie de la route traversant le dit canton du rang I au rang X | 50 00 | J. A. Morin..... |
| " | Route sur les lots Nos 17 et 18 des rangs III et IV du canton Chertsey..... | 49 93 | Joseph Lajeunesse..... |
| " | Pont de la crique Capucine, sur le lot No 17, dans le rang III du canton Chertsey..... | | |
| " | Chemin de front du rang I, canton Wexford, du lot No 58 au lot No 56.... | 50 00 | Almanzor Galarneau..... |
| " | Chemin de front et route sur les lots Nos 51, 52, 53 et 54 du rang VII, canton Wexford..... | 49 14 | Xavier Lépine..... |
| " | Chemin de front du rang XI, canton Wexford, sur les lots Nos 58 et 59.... | 50 00 | Trefflé Pagé..... |
| " | Réparation du pont de la rivière Jean Venne, au village de Saint-Émile, sur le lot No 56 entre les rangs VIII et IX, canton Wexford..... | 25 00 | Alexis Daoust..... |
| " | Chemin de front entre les rangs V et VI du canton Chilton, depuis le lot No 17 jusqu'à la ligne entre les cantons Chilton et Doncaster..... | 49 60 | Georges Lévesque..... |
| | Totaux..... | 991 42 | |

No 2.—*Suite*.
de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total..... | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fasoines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable, |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| 4.50 | | | 0.03 | 2.00 | 12.50 | 45 | 2.50 | 300 00 |
| 3.63 | | | 0.05 | 0.43 | | 56 | 3.20 | 300 00 |
| 6.00 | 0.80 | | 0.04 | | | 22 | 3.00 | 1,000 00 |
| 10.00 | | | | 0.10 | | | 8.50 | 1,000 00 |
| 2.00 | | | | 0.31 | | 8 | 1.57 | 400 00 |
| | | | 0.01 | | | 15 | | |
| | 0.10 | 0.25 | 0.01 | | | 4 | | 550 00 |
| | | | | 0.58 | | 12 | | |
| 2.00 | | 0.11 | 0.02 | 0.03 | | 15 | 1.00 | 200 00 |
| | | | | | 2.00 | 50 | | 25 00 |
| 3.08 | | 0.38 | 0.15 | | | 24 | 1.27 | 350 00 |
| | 0.90 | 2.00 | 0.54 | 3.45 | 14.50 | 300 | 24.40 | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------|---|---------------|---------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Montmagny..... | Route de l'Anse à G les conduisant du Cap Saint-Ignace au chemin Taché dans le canton Patton | 199 75 | Joseph Bélanger..... |
| " | Route Sainte-Appoline, entre les lots Nos 33 et 34 du rang V, canton Patton..... | 100 00 | Joseph Mercier..... |
| | Totaux..... | 299 75 | |
| Montmorency..... | Entretien du chemin des Caps, de Saint-Tite à la Baie Saint-Paul, durant l'hiver 1897-98 | 90 00 | Louis Ferland et Zéphirin Simard..... |
| " | Réparation du chemin des Caps, dans Montmorency..... | 50 00 | Joseph Morin..... |
| | Totaux..... | 140 00 | |
| Ottawa..... | Subvention au yacht "Hirondelle", pour faire le service sur les lacs Nominingue, durant l'été 1898 (2e et dernière année)..... | 300 00 | A. Thiaville & Cie..... |
| " | Construction de l'écluse à la décharge du grand lac Nominingue..... | 196 25 | Georges Barrette..... |
| " | Réparation de l'écluse à la décharge du grand lac Nominingue..... | 25 00 | Ménéippe Guay..... |
| " | Chemin de front entre les rangs IV et V du canton Mulgrave, sur les lots Nos 36, 37 et 34 | 100 00 | Christopher Biehler..... |
| " | Route dans la ligne entre les lots Nos 3 et 4 du rang II, canton Derry..... | 99 23 | Christopher Biehler..... |
| " | Chemin de front du rang I, canton Joly, sur les lots Nos 24, 25 et 26 | 149 00 | Ernest Renaud..... |
| " | Chemin dans le canton Amherst, depuis le lot No 20 du rang B, longeant la rivière Maskinongé jusqu'au lac Cameron, au nord du dit canton..... | 399 00 | Norbert Thomas..... |

No 2.—Suite.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachèvement en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|---------------------------|-------------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | 0.36 | 0.72 | | | 9.28 | 3,000 00 |
| 1.00 | | | | 0.54 | | | 0.46 | 100 00 |
| | | | 0.36 | 1.26 | | | 9.74 | |
| | | | | 1.50 | | | | |
| | | | | 1.50 | | | | |
| 12 0) | 4.00 | 0.33 | 0.18 | | 30 00 | 115 | 8.00 | 800 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Ottawa.— <i>Suite</i> | Chemin dans le canton Clyde, partant de La Conception, longeant la ligne des lots Nos 23 et 24 du rang VI, traversant le rang VII sur les lots Nos 25 à 27, le rang VIII sur les lots 20 à 10 jusqu'à la ligne entre les cantons Clyde et Labelle, de là sur les lots Nos 4, 3 et 2 du rang A Labelle pour atteindre le lac Cameron..... | 498 22 | Xavier Clément..... |
| " | Route entre les lots Nos 35 et 36 du rang G, canton Joly..... | 203 33 | Pierre Brunet..... |
| " | Chemin de front longeant la rivière Rouge, dans le rang nord-est Rivière Rouge, canton Marchand, du lot No 19 au lot No 33, conduisant de La Macaza à L'Annonciation..... | 350 00 | Cléophas Chaboilley..... |
| " | Route sur le lot No 16 du rang nord-est de la Rivière Rouge et chemin de front du lot No 1 au lot No 6 du rang nord Rivière Macaza, canton Marchand, faisant partie du chemin de La Macaza à L'Annonciation..... | 95 93 | Marc Charbonneau..... |
| " | Chemin longeant la rivière Macaza, depuis le pont sur la dite rivière jusqu'au lot No 10 du rang sud Rivière Macaza, canton Marchand, puis à travers les lots Nos 10 et 11 du rang nord Rivière Macaza..... | 149 83 | Aldéric Houle..... |
| " | Chemin Chapleau traversant les rangs II et III, canton Marchand..... | 232 85 | Alfred Nantel..... |
| " | Chemin Chapleau du lot No 13 au lot No 23, rang IV, canton de Montigny, | 243 40 | C. A. M. Wilson..... |
| " | Chemin Chapleau sur les lots Nos 17 à 23 du rang IV, canton de Montigny, entre les poteaux de milles Nos 27 et 29..... | 225 62 | C. A. M. Wilson..... |
| " | Chemin Chapleau, sur les 33 ^e , 31 ^e et 35 ^e milles, dans le canton de Montigny..... | 700 00 | Hyacinthe Maillé..... |
| " | Chemin Chapleau, sur le 3 ^e mille, passant sur les lots Nos 47 et 48, canton de Montigny, et les lots Nos 1, 2 et 3, canton Kiamika..... | 198 54 | G. A. Chouinard..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|--|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| 10.23 | 5.23 | | 0.11 | | | 240 | | 2,500 00 |
| 1.52 | | 1.12 | | | | 29 | 0.40 | 100 00 |
| | | 0.97 | 0.05 | 0.07 | | 62 | | 800 00 |
| | | 0.25 | 0.01 | 1.34 | 1 50 | 35 | | 200 00 |
| | | | 0.21 | 3.00 | | 80 | | |
| | | 0.20 | 0.28 | 0.69 | | 22 | | |
| | | 1.41 | 0.29 | | | 40 | | |
| | | | 0.43 | 2.29 | | 78 | 0.36 | 200 00 |
| | | | 0.03 | 0.67 | | 61 | 0.18 | 150 00 |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|--|----------------|-------------------------------------|
| Ottawa.— <i>Suite</i> | Chemin Chapleau, dans le canton Kiamika, longeant le rang VII et les lots Nos 22, 23, 24 et 25 des rangs nord et sud | \$ cts. 200 00 | Alphonse Lacasse..... |
| " | Réparation au pont du lac de la Petite Nation, sur le chemin Chapleau, dans le canton de Montigny..... | 39 74 | Roch Jetté..... |
| " | Chemin du lac des Ecorces, depuis le rang sud-est rivière Kiamika, dans le canton Campbell, traversant les rangs G et H du dit canton Campbell en contournant le lac Gauvin sur le côté est jusqu'au chemin à l'est de la rivière Kiamika, dans le canton Kiamika..... | 499 60 | G. A. Wilson..... |
| " | Construction de trois petits ponts dans le chemin du lac des Ecorces..... | 20 00 | Pierre Lortie..... |
| " | Chemin de front, au sud du lac Blanche, entre les rangs I et II, canton Loranger, du lot No 12 au lot No 7..... | 97 24 | Roch Jetté..... |
| " | Chemin de front du rang VII, canton Loranger..... | 196 86 | Roch Jetté..... |
| " | Pont de la rivière Sawga, entre les lots Nos 49 et 50 du rang VII, canton Loranger..... | | |
| " | Route centrale, passant dans la ligne entre les lots Nos 27 et 28 du rang III, canton Turgeon..... | 419 12 | Moïse Mercier..... |
| " | Route centrale, passant dans la ligne entre les lots Nos 27 et 28 du rang IV et sur le lot No 27 du rang V, canton Turgeon..... | 382 25 | Ménéippe Guay..... |
| " | Route entre les lots Nos 1 et 2 du rang I, chemin de front entre les rangs I et II du lot No 2 au lot No 12, route entre les lots Nos 11 et 12 du rang II et chemin de front du rang III du lot No 12 au lot No 28, dans le canton Turgeon..... | 401 00 | Ménéippe Guay..... |
| " | Chemin de front du rang VII, canton Kiamika, du lot No 28 au lot No 37..... | 150 00 | Napoléon Charette..... |
| " | Route conduisant au lac des Îles, passant dans la ligne entre les lots Nos 27 et 28 des rangs III et IV, canton Robertson..... | 74 91 | Amédée Dumouchel..... |

No 2.—*Suite*.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et pontceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|---------------------|---------------------------|----------------|
| Milles | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | 0.07 | 2.00 | | 121 | | |
| | | | | | | 85 | | |
| | 2.72 | | 0.32 | | | 124 | | 1000 00 |
| | | | | | | | | |
| 4.00 | | 0.84 | 0.03 | | | | 1.21 | 150 00 |
| | | 1.50 | 0.02 | | | 12 | | |
| | | | | | | 36 | | 10 00 |
| | 1.00 | | 0.23 | | | | | |
| 5.00 | 2.00 | | 0.20 | | | | 2.00 | |
| 8.00 | | | 0.03 | 6.50 | | | 2.00 | 200 00 |
| 4.00 | 1.47 | | 0.10 | | | 150 | 2.53 | 500 00 |
| 3.00 | | 0.51 | 0.05 | | | | 2.46 | 350 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|--|-------------------|--|
| Ottawa.— <i>Suite</i> . . . | Route conduisant au lac Brochet, passant entre les lots Nos 51 et 52 du rang III, au fronteau du rang IV jusqu'au lot No 55, traversant le rang IV sur les lots Nos 55, 54 et 53 et dela le rang VI entre les lots Nos 52 et 53, canton Robertson..... | \$ cts. 421.02 | Augustin Marcotte..... |
| " | Pont sur la crique Buck | 51.54 | Augustin Marcotte..... |
| " | Pont sur la crique l'Original..... | 54.88 | Augustin Marcotte..... |
| " | Chemin longeant la rivière du Lièvre, de la Ferme Neuve en descendant vers le Rapide de l'Original, du lot No 53 du rang I au lot 23 du rang II, canton Pope | 700.85 | Cyrille Lafontaine..... |
| " | Pont sur la crique La Vieille, sur le lot No 51 du rang I, canton Pope..... | | |
| " | Pont sur la crique Du Diable, sur le lot No 40 du rang II, canton Pope..... | | |
| " | Pont sur la crique Chalifoux, sur le lot No 26 du rang II, canton Pope..... | | |
| " | Chemin longeant la rivière du Lièvre, du Rapide l'Original en montant vers la Ferme Neuve, du lot No 52 au lot No 59 du rang II canton Robertson et du lot No 1 au lot No 21 du rang II canton Pope, et construction de sept ponts dans le dit chemin..... | 403 62 | Solime Alix |
| " | Chemin longeant la rivière du Lièvre, dans les rangs III et II Robertson, du Rapide l'Original en descendant vers la Ferme Rouge..... | 274 00 | Consell municipal de Robertson Solime Alix, maire. ... |
| | Pont sur la crique Bush, sur le lot No 50 du rang III, canton Robertson..... | | |
| | Pont sur la crique La Scie Ronde, sur le lot No 48 du rang III, canton Robertson..... | | |
| | Pont sur la crique Groulx, sur le lot No 41 du rang III, canton Robertson..... | | |
| | Pont sur la crique Dumoulin, sur le lot No 31 du rang III, canton Robertson..... | | |
| | Pont sur la crique Boyer, sur le lot No 16 du rang III, canton Robertson..... | | |
| | Pont sur la crique Gaumont, sur le lot No 15 du rang II, canton Robertson..... | | |
| | Pont sur la crique Lefebvre, sur le lot No 12 du rang II, canton Robertson..... | | |
| | Pont sur la crique Lefebvre, sur le lot No 12 du rang II, canton Robertson..... | | |
| | Pont sur la crique Lefebvre, sur le lot No 12 du rang II, canton Robertson..... | | |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total | Ouvert en chemin l'hi- ver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou a parachever. | Coût probable, |
|--|--------------------------------|------------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|------------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | 4.00 | 0.54 | 0.29 | | | 80 | | 400 00 |
| | 2.00 | 3.50 | | | | 226 | 1.50 | 200 00 |
| | | | | | | 110 | | |
| | | | | | | 195 | | |
| | 5.00 | 0.50 | 0.09 | | | 360 | | |
| | | | | | 3 00 | 63 | | |
| | | | | | | 22 | | |
| | | | | | | 38 | | |
| | | | | | | 20 | | |
| | | | | | | 20 | | |
| | | | | | | 22 | | |
| | | | | | | 30 | | |
| | | | | | | 17 | | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|---|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Ottawa.— <i>Suite</i> | Chemin de front contournant le lac Chaud, sur les lots Nos 8 et 9 du rang D, canton Marchand, et les lots Nos 2 et 3 du rang I, canton Nantel..... | 48 87 | Adolphe Lapointe..... |
| " | Route entre les lots Nos 16 et 17 du rang VII, canton La Minerve..... | 99 89 | Agénard Ducharme..... |
| " | Route entre les lots Nos 80 et 81 du rang B, canton Turgeon..... | 134 75 | Donat Chalifoux..... |
| " | Route conduisant du Rapide de l'Original au lac des Ecorces, passant sur les lots Nos 27 et 28 des rangs I, II, III, IV et V, canton Campbell..... | 200 00 | Léon Plouffe..... |
| " | Chemin du lac Long, dans le rang VI, canton Gagnon, faisant partie du chemin de Papineauville..... | 200 00 | Maxime Dumoulin..... |
| " | Peinturage du pont mobile, à l'endroit appelé "La 1 arrière", sur la décharge entre les deux lacs Nominique..... | 8 36 | Roch Jetté..... |
| " | Chemin contournant les côtés est et sud du lac Petit Nominique, depuis le chemin Chapleau jusqu'au chemin Hartwell ou Papineauville (réclamation pour travaux faits en 1896)..... | 3 70 | Frs. Viau..... |
| " | Chemin Chapleau, du 11e au 16e mille (réclamation pour travaux faits en 1896)..... | 2 70 | Hyacinthe Mailé..... |
| " | Route sur les lots Nos 42, 43, 44, 45, 46 et 47, traversant les rangs IV, V, VI et VII du canton Addington..... | 400 00 | Julien A. Dauvissat..... |
| " | Chemin de front sur les lots Nos 43 à 48 du rang II, canton Suffolk..... | 98 20 | Jean Foucher..... |
| " | Route de la Montagne Noire et chemin de front Mulgrave, sur les lots Nos 26 et 27 du rang VII, canton Ripon..... | 115 00 | J. B. Joubert..... |
| " | Route sur le lot No 5 du rang VI de Ripon..... | 20 05 | J. B. Joubert..... |
| " | Chemin de front sur les lots Nos 14, 15 et 16 du rang V de Ripon..... | 25 00 | J. B. Joubert..... |
| " | Chemin de front sur les lots Nos 52 à 57 du rang IV de Ripon, conduisant à Hartwell..... | 20 00 | J. B. Joubert..... |

No 2.—*Suite*.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'in- ver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | nis et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable, |
|---|--------------------------------|------------------------------------|----------------------|---------|----------------------|------------------|------------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | 0.03 | 0.10 | | 12 | | 20 00 |
| | | 0.83 | 0.07 | | | | 5.00 | |
| | | 0.90 | 0.16 | | | | | 350 00 |
| | 5.00 | | | | | 67 | 5.00 | 1,000 00 |
| 12.00 | | 3.00 | 0.18 | | | 141 | 9.00 | 1,600 00 |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| 8.00 | | 4.00 | 0.01 | | | 110 | 4.00 | 400 00 |
| 2.50 | 1.08 | | 0.04 | | | 24 | | 400 00 |
| | | 2.50 | | 1.00 | 4 00 | 20 | | |
| | | | | 0.21 | 3 00 | | | |
| | | | | 0.65 | | 8 | | |
| | | | | 1.00 | 5 00 | | | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|--|------------------|---|
| Ottawa.— <i>Suite</i> | Route entre les lots Nos 40 et 41 du rang V de Ripon..... | \$ cts. 40 00 | J. B. Joubert..... |
| " | Chemin de front sur les lots Nos 54, 55, 56 et 57 du rang VII de Ripon..... | 48 40 | J. B. Joubert..... |
| " | Travaux de minage sur les chemins de front du rang IV sur les lots Nos 34, 31 et 38, du rang V sur les lots Nos 28, +2 et 43, du rang VII sur le lot No 37..... | 31 55 | J. B. Joubert..... |
| " | Aide à l'ouverture du chemin de chaque côté de la rivière du Lièvre et au maintien du chaland pour la traverse de la dite rivière, au village Masson.. | 150 00 | Conseil municipal du village Masson, Olivier Pagé, sec.-trésorier.... |
| " | Chemin Pélissier, dans les cantons Wakefield, Hull et Templeton..... | 399 99 | J. B. Déziel..... |
| " | Route et chemin de front sur les rangs VIII, IX et X du canton Hincks..... | 300 00 | Jules Laramée..... |
| " | Route traversant le rang VIII sur les lots Nos 28 à 24 et chemin de front entre les rangs VIII et VII du lot No 24 au lot No 14, dans le canton Denholm..... | 210 00 | Damase Gagnon..... |
| " | Construction d'un pont sur la décharge du lac Pemiangan, sur le lot No 22 du rang VIII, canton Blake..... | 200 00 | Almé Aïe..... |
| " | Route traversant les rangs VIII, VII, VI et V du canton Blake, sur les lots Nos 21 à 25 des dits rangs, appelée "Chemin Synek," conduisant de la Gatineau à la Lièvre..... | 593 75 | Joseph Pelletier..... |
| " | Route traversant les rangs I, II, III, IV et V du canton Blake, conduisant de la Lièvre à la Gatineau..... | 481 95 | J. B. Portelance..... |
| " | Chemin de front sur les lots Nos 31 et 32 du rang II et le lot No 53 du rang I canton Bowman, longeant la rivière du Lièvre..... | 365 30 | Conseil municipal de Bowman et Villeneuve, Charles Morin, maire.... |
| " | Chemin de front sur les lots Nos 1 et 2 du rang I, canton Villeneuve, longeant la rivière du Lièvre..... | 90 56 | Charles Morin..... |
| | Totaux..... | 12,893 94 | |

No 2.—*Suite*.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvret en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et poteaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|-------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | 0.72 | 40 00 | 12 | | |
| | | 0.65 | | | 85 00 | 27 | | |
| | | | | | 16 00 | | | |
| | 0.14 | 2.00 | 1.00 | | | 48 | 2.00 | 400 00 |
| | 0.25 | 2.25 | 0.16 | | | | | |
| | 12.00 | 2.50 | 0.04 | | 10 00 | 50 | 4.50 | 800 00 |
| | | | | | | 70 | | |
| | 2.75 | 2.00 | 0.22 | | | 89 | | |
| | 6.50 | | 0.05 | | | | | |
| | | 0.25 | 0.18 | | 34 00 | | 0.75 | 100 00 |
| | 2.00 | 1.00 | 0.50 | 0.10 | | | 1.50 | 200 00 |
| | 44.14 | 31.62 | 5.68 | 20.24 | 296 50 | 3,226 | 54 89 | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|--------------|---|---------------|--|
| | | \$ cts | |
| Pontiac..... | Aide à la reconstruction du pont sur la rivière Coulonge, à Fort Coulonge, entre les rangs I et II du canton Mansfield..... | 1,000 00 | Conseil municipal de Mansfield et Pont-fract, John Honan, sec-trés.... |
| "..... | Grains de semence aux colons du Lac Témiscamingué..... | 100 00 | Baron B. de Kervyn..... |
| "..... | Chemin de front traversant les lots Nos 16 à 23 dans le rang VII et les Nos 24 à 28 dans le rang VIII, canton Litchfield..... | 125 00 | John Mullin..... |
| "..... | Route traversant le rang VIII, canton Litchfield, sur les lots Nos 9, 10, 11, 12, 13 et 14..... | 100 00 | Patrick Quinn..... |
| "..... | Chemin de front sur les lots Nos 1 à 11 dans le rang I et les lots Nos 11 à 17 dans le rang II, canton Aldfield..... | 150 00 | Patrick Joyce..... |
| "..... | Route sur le lot No 42, traversant les rangs I, II, III et IV, canton Thorne, appelée "Chemin Shawville Coles Creek"..... | 100 00 | Thomas Dale..... |
| "..... | Chemin de front sur les lots Nos 13 à 18 dans le rang Est, canton Thorne..... | 25 00 | John McNally..... |
| "..... | Construction d'un pont sur une crique, entre les lots Nos 6 et 7 du rang V, canton Mansfield..... | 50 00 | Narcisse Adam..... |
| "..... | Chemin de front passant dans la ligne entre le canton Nèdelec et la réserve des Sauvages..... | 100 00 | Elle Marcoux..... |
| "..... | Chemin de front entre les rangs III et IV, canton Fabre..... | 59 90 | Philéas Desormiers..... |
| "..... | Pont du ruisseau L'Africain..... | 55 50 | Philéas Desormiers..... |
| "..... | Chemin de front entre les rangs VIII et IX, canton Guigues, du lot No 29 au lot No 5..... | 189 75 | Isidore Renaud..... |
| "..... | Chemin de front entre les rangs IV et V, canton Guigues, du lot No 39 au lot No 47..... | 199 50 | Narcisse Boucher..... |
| "..... | Chemin des Quinze, du rang II au rang VII, canton Baby..... | 348 70 | Moïse Miron..... |

No 2.—Suite.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'ni-ver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| 9.00 | 3.00 | 3.00 | 0.10 | | 45 00 | 18 | 3.00 | 400 00 |
| | | | | 2.50 | | | | |
| | | | | 4.00 | 32 00 | | | |
| 5.00 | | | | 4.00 | 18 00 | | 0.75 | 100 00 |
| 1.50 | | 0.50 | | | 21 00 | 8 | 1.00 | 100 00 |
| | | | | | | 36 | | |
| | | 0.09 | | | | | 4.00 | 1000 00 |
| | | | | 5.00 | | | 7.00 | |
| | | | | | | 35 | | |
| | | | 0.29 | 4.00 | | 70 | | |
| 4.50 | | 1.14 | | 1.00 | | 50 | 3.00 | 1500 00 |
| | | | | 5.00 | | 350 | | |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------------------|--|------------------|-------------------------------------|
| Pontiac.— <i>Suite</i> | Réparation du vieux pont sur la crique Squaw, sur le lot No 29 du rang VIII, canton Huddersfield (travaux faits en 1897)..... | \$ cts. 25 00 | James Wav..... |
| " | Reconstruction du pont sur la crique Squaw, sur les lots Nos 28 et 29 du rang VIII, canton Huddersfield..... | 96 25 | James Way..... |
| " | Chemin de la Montagne Bristol, depuis les lots Nos 8 et 9 du rang VI aux lots 6 et 7 du rang XI, canton Bristol. | 146 00 | Stephen Smith..... |
| " | Chemin de front sur les lots Nos 11 et 12 du rang III, canton Onslow, à l'est du village de Quyon..... | 100 00 | James Kirwan..... |
| " | Chemin de front dans le rang ouest, canton Thorne, du lot No 1 au lot No 16..... | 100 00 | John Hodgins..... |
| " | Côte du pcnt Chapeau, sur les lots Nos 25 et 26 dans le chemin de front de la Ile concession de l'Ile des Allumettes. | 40 60 | David Rochon.. |
| " | Route entre les lots Nos 8 et 9 du rang VIII, canton Onslow..... | 99 30 | Nicholas Morrissey..... |
| " | Chemin de front du rang IV, canton Leslie, sur les lots Nos 33 à 47..... | 50 00 | Frs. Pelletier..... |
| " | Chemin de front dans les rangs IV et III, canton Thorne, depuis la ligne entre les cantons Litchfield et Thorne jusqu'à la ligne entre les lots Nos 51 et 52 du rang III de Thorne..... | 150 00 | George Crawford..... |
| " | Réparer le pont de Gordon Creek..... | 49 54 | Elzéar Bouillianne..... |
| " | Route sur les lots Nos 8, 9 et 10 du rang III au rang B, canton Waltham, appelé "Chemin de la rivière Noire", depuis le chemin de fer Pontiac et Pacifique Junction jusqu'au pont de la rivière Noire..... | 50 00 | Peter Watt..... |
| " | Pont sur la décharge entre les lacs Manny et Sullivan, sur les lots Nos 17 et 18 dans le rang V du canton Sheen. | 100 00 | James F. McGuire..... |
| " | Réparations au pont sur une crique et à la route entr. les lots Nos 23 et 24 des rangs IV et V de l'Ile des Allumettes..... | 50 00 | Michael Cleary..... |

No 2.—*Suite*.
de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvr. en chemin d'ouvert. | Parachévé en chemin de routage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | 68 | | 30 00 |
| | | | 0.50 | 2.00 | | | 2.00 | 250 00 |
| | | | | 0.75 | 15 00 | 30 | 0.25 | 75 00 |
| 6.00 | | | 0.14 | 1.50 | | 30 | 4.00 | 400 00 |
| | | | | 0.36 | | | 1.00 | 200 00 |
| 1.00 | | | | 1.00 | 5 00 | | | 50 00 |
| | | | | 2.00 | | | | |
| 2.00 | | 1.00 | 0.29 | | 37 50 | 16 | 1.00 | 200 00 |
| | | | | | | 60 | | |
| | | | | 2.25 | | 13 | | |
| | | | | | | 148 | | |
| | | | | 0.14 | | 32 | | |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------------------|---|---------------|---|
| | | \$ cts. | |
| Pontiac.— <i>Suite</i> | Chemin de front sur les lots Nos 40, 41, 42, 43 et A, dans le rang I canton Leslie, conduisant de Otter Lake à Belmont..... | 50 00 | James Parker..... |
| " | Chemin sur les lots 36, 37 du rang II, canton Leslie, les lots 40, 41 et 42 du rang I jusqu'à la ligne entre Leslie et Thorne, delà jusqu'à la ligne entre Thorne et Litchfield, conduisant de Otter Lake à Campbell's Bay..... | 48 80 | Thomas Stephens..... |
| " | Route sur les lots Nos 12, 13 et 14 du rang VII, canton Dorion, appelée "Chemin du lac Cayamout"..... | 100 00 | Victor Mercier..... |
| " | Chemin de front sur les lots 28 et 29 du rang I, canton Caywood, delà le rang VIII du canton Aldfield et traversant une partie du canton Thorne jusqu'à Thorne Centre..... | 124 35 | George Foster..... |
| " | Route sur le lot No 1 des rangs I et II, canton Church..... | 198 00 | Alfred Labelle |
| " | Chemin de front et route du rang IX au rang X, canton Litchfield..... | 35 80 | Lazare Pléau..... |
| " | Chemin de front sur les lots Nos 21 et 22 du rang V, canton Chichester..... | 100 00 | George Morris..... |
| | Totaux..... | 4,316 99 | |
| Portneuf..... | Aide à la construction de deux ponts, reliant, au moyen d'une île, les deux rives de la rivière Sainte Anne, à quelques arpents de l'église de Sainte-Christine..... | 500 00 | Conseil municipal de Sainte-Christine. Rowland Ford, maire.... |
| " | Construction d'un pont sur la rivière Batiscan, dans la nouvelle paroisse de Saint-Rémi du Lac au Sable..... | 291 93 | J. A. Matte |
| " | Réparer le chemin de front du rang nord-est de la rivière Blanche, emporté par l'éboulement de la rive gauche de la dite rivière, le 7 mai 1898, à Saint-Ihuribe..... | 98 14 | J. P. Guertin, maire..... |

No 2.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvrert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | 1.00 | | 22 | | |
| | | | | 2.00 | | 140 | 2.00 | 200 00 |
| 15.00 | 0.03 | 0.43 | | | 35 00 | 30 | 9.00 | 800 00 |
| | | | | 5.00 | 80 00 | 90 | 2.00 | 175 00 |
| 1.50 | 0.58 | 0.72 | 0.04 | | 24 50 | 35 | 0.58 | 200 00 |
| | | | | 0.18 | | 100 | 1.50 | |
| | | 0.29 | | | | | 0.43 | 200 00 |
| | 3.61 | 7.17 | 1.36 | 43.68 | 312 00 | 1,331 | 42.51 | |
| | | | | | 900 00 | 200 | | |
| | | | | | | 230 | | |
| | | | 0.07 | 0.25 | | 4 | | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTÉS. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-------------------------------|---|-----------------|--|
| | | \$ cts. | |
| Portneuf.— <i>Suite</i> | Chemin de front sur les lots Nos 418 à 444 du rang VI, dans Sainte Catherine | 50 00 | John Griffin..... |
| " | Chemin de front sur les lots Nos 690 et 691 du rang du lac Saint Joseph et les lots Nos 673, 674, 675, 676, 677 et 678 du rang de la rivière aux Pins, dans Sainte-Catherine. | 49 58 | Joseph Conway |
| " | Pont Martineau, à la Rivière à Pierre, sur le lot No 8 entre les rangs I et II, canton Bois | 75 00 | Anthyme Gauthier..... |
| " | Route et chemin de front, dans la seigneurie des Grondines, passant à l'église de Saint-Rémi..... | 125 00 | Rév. J. T. Thibaudeau... |
| | Totaux..... | 1,189 65 | |
| Québec..... | Réparations des cuées du pont métallique, sur la rivière Jacques Cartier, à Valcartier..... | 250 00 | Conseil municipal de St-Gabriel, Wm. Goodfellow, sec.-trésorier..... |
| " | Chemin de front et route dans les concessions IV et V de Saint-Gabriel Ouest | 100 00 | John Corrigan..... |
| " | Réparer le chemin du Lac Beauport, dans la municipalité de Charlesbourg. | 50 00 | Joseph Bigaouette..... |
| " | Réparer le chemin du Lac Beauport, dans la municipalité de Saint-Dunstan du Lac Beauport. | 50 00 | Joseph Bigaouette..... |
| " | Chemin de front du quai, au bas du Sault Montmorency..... | 50 00 | Isaie Tessier..... |
| " | Réparer la partie de la route du Lac Saint-Charles, située dans le village Saint-Ignace..... | 100 00 | Prosper Gagné..... |
| " | Route des Quarante arpents, dans Saint-Ambroise | 111 05 | Victor Barbeau..... |

No 2.—*Suite*.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'ht-Ver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | 1.09 | | 8 | | 200 00 |
| | | | | 1.27 | | | | |
| | | | | | 87 16 | 55 | | |
| | | 0.43 | | 0.18 | | | | |
| | | 0.43 | 0.07 | 2.70 | 937 16 | 497 | | |
| | | | | | 350 00 | | | |
| | | 1.09 | | | | | | |
| 2.50 | | | 0.09 | 1.25 | 75 00 | 20 | 1.25 | 150 00 |
| 17.00 | | | 0.10 | 3.50 | 49 00 | 30 | 14.00 | 600 00 |
| | | | | 0.25 | 25 60 | | | |
| | | | | 0.43 | 51 45 | | 0.43 | 100 00 |
| 2.00 | | | | 0.36 | 132 50 | | 1.64 | 300 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|-----------------------------|---|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Quebec.— <i>Suite</i> | Chemin Vert, dans Charlesbourg, passant au fronteau des lots entre le rang Saint-Bonaventure et la concession Lord de la rivière Saint-Charles, depuis la route Sainte-Claire jusqu'à la rivière des Mères..... | 50 00 | Ambroise Trudel..... |
| | Totaux..... | 761 05 | |
| Richmond..... | Chemin de front entre les rangs IX et X, canton Stoke, depuis le lot No 16 jusqu'au lot No 28..... | 200 00 | A. B. Biron..... |
| | Totaux..... | 200 00 | |
| Rimouski..... | Route entre les lots Nos 17 et 18 du rang V, canton Macpès, dans Sainte-Blandine..... | 125 00 | Damase Lebel..... |
| "..... | Route entre les lots Nos 48 et 49 des rangs I et II, canton Macpès, dans Sainte-Blandine..... | 150 00 | Pierre Proulx..... |
| "..... | Route sur les lots Nos 25, 26 et 27 du rang B, canton Duquesne, dans Saint-Valérien..... | 100 00 | Marcel Ouellet..... |
| "..... | Route du rang I de Saint-Mathieu..... | 121 98 | Michel Parent..... |
| "..... | Route traversant les rangs II et III, canton Fleuriault, dans Saint-Gabriel..... | 100 00 | Alfred Rioux..... |
| "..... | Route de la Porte Saint Jean, dans Saint-Anaclet, passant entre les lots Nos 50 et 51 des rangs I et II du canton Neigette..... | 123 75 | Joseph Huard..... |
| "..... | Route du rang A, canton Macpès appelée "route Georges Saint-Pierre," et pont sur la rivière Bois-Brulé..... | 125 00 | Hubert Cagnon..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| 1.00 | | | | 0.10 | 106 00 | | 0.54 | 300 00 |
| | | 1.09 | 0.19 | 5.89 | 779 95 | 50 | 17.86 | |
| 5.36 | 5.09 | | | | | 32 | 0.27 | 60 00 |
| | 5.09 | | | | | 32 | 0.27 | |
| | | 0.18 | | | | | 0.82 | 500 00 |
| 5.00 | 1.00 | 0.58 | | | | 8 | 4.42 | 1,800 00 |
| | | 0.50 | | 1.00 | | | 4.00 | 1,000 00 |
| | | | | 0.16 | | | | |
| 2.00 | | 0.54 | | | | | 2.00 | 1,200 00 |
| 2.00 | | | 0.07 | 1.00 | | 21 | 1.38 | 600 00 |
| 3.00 | | 0.21 | | | | | 1.00 | 700 00 |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|------------------------------|--|---------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Bimouski.— <i>Suite</i> | Route des rangs IV et V, dans Saint-Fabien..... | 75 00 | Octave Beauchêne..... |
| " | Réparations au pont sur la rivière du lac Saint-Mathieu, sur le rang II entre Saint-Simon et Saint-Fabien..... | 125 00 | François Gaudreau..... |
| " | Route entre Hilaire Cloutier et Marcellin Jean, sur le rang I ouest de Saint-Simon, se rendant au fleuve... | 73 90 | François Gaudreau..... |
| " | Route du Porc Epic, sur le rang I nord de Saint-Simon..... | 75 00 | David Ouellet..... |
| | Totaux..... | 1194 63 | |
| Sherbrooke..... | Chemin de front des lots Nos 1, 20, 21, 22, 23 et 24 entre les rangs XII et XIII, canton Orford..... | 300 00 | Rév. J. D. O. Godin..... |
| | Totaux..... | 300 00 | |
| Staustead..... | Chemin de front du rang VIII, canton Hatley, depuis le lot No 12 jusqu'au lot No 22..... | 100 00 | Joseph Douillard..... |
| | Totaux..... | 100 00 | |
| Saint-Jean..... | Aide aux victimes de la grêle dans la paroisse de Saint-Luc..... | 100 00 | J. B. Baillargeon, maire. |
| | Total..... | 100 00 | |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvrte en chemin d'hiver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|---------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | 0.43 | | | | |
| | | | | | | 125 | | 100 00 |
| 1.52 | | | | 0.36 | | | 0.80 | 300 00 |
| 1.81 | | | 0.25 | 0.65 | | 15 | 1.16 | 175 00 |
| | 1.00 | 2.01 | 0.32 | 3.60 | | 169 | 15.58 | |
| 3.63 | 0.58 | 0.54 | 0.03 | | | | 1.45 | 300 00 |
| | 0.58 | 0.54 | 0.03 | | | | 1.45 | |
| 3.50 | | 0.54 | | 3.00 | | 3 | 0.50 | 100 00 |
| | | 0.54 | | 3.00 | | 3 | 0.50 | |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|--------------------|---|---------------|---|
| | | \$ cts. | |
| Saint-Maurice..... | Subvention aux bateaux faisant le service sur la rivière Saint-Maurice, entre Grandes Piles et La Tuque (voir le comté de Champlain)..... | 250 00 | Wm. Ritchie & Cie..... |
| | Total..... | 250 00 | |
| Témiscouata..... | Route de l'église de Saint-Louis du Ha! Ha!, à travers la seigneurie du lac Témiscouata jusqu'au fronteau entre les rangs V et VI du canton Cabano. | 500 00 | Rév. A. P. Berubé..... |
| " | Réparation au pont de la rivière Maria- niche, sur le lot No 30 du rang IV Denonville, entre Saint-Clément et Saint-Paul de la Croix..... | 45 25 | Joseph Lévesque..... |
| " | Route entre les lots Nos 10 et 11 du rang IV, canton Bégon, dans Saint-Jean de Dieu, continuant dans le rang V vers Saint-Clément..... | 100 00 | Damase Lepage..... |
| " | Reconstruction du pont de la rivière des Sauvages, sur le rang A canton Viger, dans Saint-Epiphaue..... | 168 00 | Conseil municipal de St- Epiphane, Frs Des- biens, sec.-trés..... |
| " | Route de l'église, sur le lot No 13, du rang III, can'on Denonville, dans Saint-Paul de la Croix..... | 150 00 | Pierre Gagnon..... |
| " | Route " Georges England " ou " che- min des Bois Francs ", allant au sud ouest du chemin neuf à Cabano, pas- sant entre les terres de Bouchard et Frs Bérubé rang I du chemin Témis- couata, seigneurie Témiscouata, dans Saint-Louis du Ha! Ha!..... | 49 50 | Georges England..... |
| " | Chemin de front du rang VI, canton Hocquart, du lot No 4 au lot No 9..... | 49 50 | Johnny Ouellet..... |
| " | Route depuis le lot No 33 du rang VI, canton Demers, jusqu'au lot No 86 côté nord de l'ancien chemin Témis- couata, canton Armand, conduisant de Saint-Hubert à Saint-Honoré..... | 75 00 | Joseph Ouellet..... |

No 2.

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hi- ver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|--------------------------------|------------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|------------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | | | | | | | |
| | | 3.50 | 0.25 | | | 16 | | 150 00 |
| | | | | | 10 00 | | | |
| 1.60 | | 0.58 | 0.18 | | | 9 | 0.58 | 50 00 |
| | | | | | | 32 | | |
| 1.63 | 0.94 | 0.14 | 0.07 | | | 3 | 1.49 | 1,000 00 |
| 6.00 | 0.86 | 0.86 | | | | | 5.64 | 1,700 00 |
| 0.82 | | 0.09 | 0.04 | | | | 0.20 | 250 00 |
| 4.50 | 1.00 | | | | | | 4.50 | 2,500 00 |

TABLEAU

ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|----------------------------|---|-----------------|-------------------------------------|
| | | \$ cts. | |
| Témiscouata.— <i>Suite</i> | Route entre les lots Nos 86 et 87 du rang A, canton Armand, communi-quant du vieux chemin au chemin neuf du Lac Témiscouata | 74 25 | Joseph Lobe!..... |
| " | Route de la rivière Bleue, dans Saint-Louis du Ha! Ha! part du chemin du Lac, traverse le bloc C. les lots 47, 48, 45 du rang I. canton Cabano, les lots 44 à 41 du rang II, les lots 40 à 25 du rang III et se continue dans la ligne centrale du dit canton Cabano jusqu'à la rivière Cabano..... | 59 00 | Louis Pinet..... |
| " | Chemin Taché, dans le canton Whitworth, depuis la ligne entre les cantons Demers et Whitworth jusqu'au chemin du Lac Témiscouata..... | 73 61 | Israël Malenfant..... |
| " | Route entre les lots Nos 40 et 41 des rangs XII et XIII, canton Cabano et dans l'arrière ligne du rang XIII vis-à-vis les lots Nos 41 et 42..... | 350 00 | Joseph Morneau..... |
| " | Route entre les lots Nos 30 et 31 du rang IX, canton Packington et dans la ligne entre les rangs VIII et IX depuis le lot No 30 jusqu'au lot No 19. | 250 00 | Alexis Michaud..... |
| " | Chemin Taché entre lots Nos 12 et 13 du rang A, canton Hocquart..... | 282 00 | Pierre Belisle..... |
| " | Réparation au pont de la côte du Bic, entre le rang III de Trois-Pistoles et le rang I de Sainte-Françoise..... | 75 00 | Arthur Rioux..... |
| " | Route dans le rang VII de la seigneurie Trois-Pistoles, appelée "Chemin Lauzon", dans Sainte-Françoise..... | 46 65 | Pierre Soucy..... |
| | Totaux..... | 2,338 76 | |
| Terrebonne..... | Chemin de front du lot No 30 au lot No 37, rang I, canton Grandison, depuis le chemin Bisson jusqu'au lac Clair.. | 290 00 | Joseph Longpré..... |
| " | Route entre les lots Nos 10 et 11 du rang VI, canton Beresford..... | 249 40 | H. A. Belisle..... |

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'hi- ver. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et ponceaux. | A ouvrir ou à parachever. | Coût probable. |
|---|--------------------------------|------------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|------------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | 0.14 | 0.14 | | | | | |
| 11.50 | | 0.21 | | 0.58 | | | 6.00 | 1,750 00 |
| 5.00 | | | | 1.00 | | | 4.00 | 500 00 |
| 2.18 | 1.82 | 0.36 | | | | 6 | | |
| 6.00 | 2.00 | 0.36 | 0.02 | | | 6 | 4.00 | 1,500 00 |
| 1.23 | 0.08 | 0.47 | 0.40 | 0.09 | | 16 | 0.76 | 900 00 |
| | | | | | | 60 | | 1,600 00 |
| 3.00 | | 0.36 | | | | | 2.64 | 1,500 00 |
| | 6.15 | 6.57 | 1.10 | 1.67 | 10 00 | 158 | 29.81 | |
| 1.36 | | 1.36 | 0.07 | | 212 42 | 65 | | 300.00 |
| | | 0.72 | 0.18 | | | 70 | | |

TABLEAU
ÉTAT détaillé des travaux faits sur les chemins

| COMTES. | CHEMINS ET PONTS. | Montant payé. | Conducteurs, Entrepreneurs, etc. |
|----------------------------|---|---------------|--|
| | | \$ cts. | |
| Terrebonne.— <i>Suite.</i> | Route entre les lots Nos 40 et 41 du rang I, canton Beresford..... | 124 63 | H. A. Belisle..... |
| " | Chemin de front du rang X, canton Morin, depuis le lot No 28 jusqu'au lot No 35..... | 99 85 | Octave Belisle..... |
| " | Chemin de front du rang IX, canton Wexford, sur les lots Nos 9 et 10..... | 25 00 | Michel Vandette..... |
| " | Chemin de front entre les rang VIII et IX, canton Wexford, sur les lots Nos 33 et 34, appelé "Chemin du Lac des Iles"..... | 100 00 | Polydore Gauthier..... |
| " | Chemin du lac Supérieur dans le rang XIII, canton Wolfe..... | 297 01 | Valentin Grenon..... |
| | Totaux..... | 1,095 89 | |
| Wolfe..... | Route sur les lots Nos 32 à 36 du rang IV et les lots 37 à 43 du rang III, sud-est de Garthby, appelée "Chemin Disraëli-Coleraine"..... | 250 00 | Conseil municipal de Disraëli S. E. Adam, maire..... |
| " | Route Carreau, passant entre les lots Nos 19 et 20 des rangs VIII et IX de Ham-Nord..... | 175 00 | Conseil municipal de Ham-Nord Johnny Larivée, maire.. |
| " | Route Pierre Dubois, passant entre les lots Nos 22 et 23 des rangs A nord-est de Ham-Nord et XI de Wolfestown... | 90 00 | Conseil municipal de Ham-Nord Johnny Larivée, maire.. |
| " | Route entre les lots Nos 22 et 23 rang X, canton Weedon..... | 84 10 | Conseil municipal de Lac Weedon Saül Délude, maire..... |
| | Totaux..... | 599 10 | |

J. F. SAVARY,

Branche de la colonisation

Département de la Colonisation et des Mines.

Québec, 30 juin 1899.

No 2.—*Suite.*

de colonisation durant l'année fiscale 1898-99.

| Parcours des chemins après parachèvement total. | Ouvert en chemin d'ouvrir. | Parachévé en chemin de roulage. | Fascines et pontage. | Réparé. | Contribution locale. | Ponts et porceaux. | A ouvrir ou à parachéver. | Coût probable. |
|---|----------------------------|---------------------------------|----------------------|---------|----------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | Milles. | \$ cts. | Pieds. | Milles. | \$ cts. |
| | | 0.72 | 0.09 | | | 9 | | |
| | | | | 1.50 | | 10 | | |
| | | 0.18 | | | | | 0.72 | |
| | | 0.31 | 0.03 | | | 5 | 0.54 | 300 00 |
| | 0.29 | 1.09 | 0.17 | | | 25 | 1.00 | 250 00 |
| | 0.29 | 4.38 | 0.48 | 1.50 | 212 42 | 134 | 2.26 | |
| | | | | | | | | |
| | 3 50 | 1.00 | 0.07 | 0.50 | | 36 | | 350 00 |
| | 0.90 | | | | | | 1.35 | 700 00 |
| | 1.16 | | 0.18 | 0.43 | | 12 | 1.16 | 250 00 |
| | 0 87 | 0.34 | | | | 6 | 0.53 | 100 00 |
| | 2.06 | 1.34 | 0.25 | 0.93 | | 54 | 3.04 | |

Approuvé,

S. DUFAULT,

Assistant-Commissaire.

. TABLEAU N° 3

ETAT détaillé de l'emploi de la somme de \$11,202.33, entrée sous le titre
 " Visites et Explorations " dans le tableau N° 1.

J. N. Gastouguay :

| | |
|--|----------|
| Allocation supplémentaire du 1er juillet 1898 au 31 mars 1899..... | \$ 75 00 |
| Depenses de voyages, explorations et inspections dans les comtés suivants : | |
| Comté de Ottawa..... | 324 52 |
| " " Portneuf..... | 14 31 |
| " " Lac St-Jean..... | 192 31 |
| " " Beauce..... | 21 60 |
| " " Bonaventure..... | 188 19 |
| " " Montmorency..... | 8 75 |
| Cité de Montréal..... | 13 25 |
| Comté de Pontiac..... | 14 13 |
| " " Berthier..... | 29 60 |
| " " Lévis..... | 4 85 |
| " " Chicoutimi..... | 40 30 |
| " " Yamaska..... | 22 70 |
| " " Matane..... | 63 92 |
| Fournitures de bureau..... | 25 19 |
| Avances dont compte à rendre sur explorations..... | 21 90 |

Georges Barrette :

Dépenses de voyages imputables aux travaux suivants :

| | |
|--|--------|
| Balance pour l'écluse du lac Nominingue, comté d'Ottawa. | 34 84 |
| Pont à St-Rémi, comté de Portneuf..... | 11 25 |
| " Petit Saguenay, comté de Chicoutimi..... | 27 20 |
| " des Araignées, comté de Beauce..... | 36 78 |
| " Mistassibi, comté du Lac St-Jean..... | 140 65 |
| " St-Ludger, comté de Beauce..... | 24 60 |
| " Bryson, comté de Pontiac..... | 46 34 |
| " Labelle, comté d'Ottawa..... | 92 18 |

Arthur Buies :

| | |
|--|--------|
| Salaire du 1er juillet 1898 au 31 mai 1899..... | 916 66 |
| Balance de compte pour dépenses de voyage dans la région de Témiscouata, la vallée de la Matapédia et la Gaspé- sie..... | 150 00 |
| Dépenses de voyage à Montréal pour le congrès de coloni- sation. | 13 00 |

Arthur Talbot :

| | |
|---|--------|
| Allocation supplémentaire du 1er juillet 1898 au 31 mai 1899 | 183 32 |
|---|--------|

Elzéar Turgeon :

| | |
|--|--------|
| Salaire du 1er juillet 1898 au 30 avril 1899..... | 500 00 |
| Allocations supplémentaires du 1er juillet 1898 au 30 mars 1899 | 250 00 |

Rosario Genest :

| | |
|---|--------|
| Salaire du 1er juillet 1898 au 30 avril 1899..... | 455 00 |
|---|--------|

Joseph Marcoux :

| | |
|---|--------|
| Salaire du 1er juillet 1898 au 30 avril 1899..... | 456 00 |
| Acompte sur salaire de mai..... | 26 31 |

Jules Sinclair :

| | |
|---|--------|
| Salaire du 1er juillet 1898 au 31 mai 1899..... | 287 00 |
|---|--------|

Raymond Casgrain :

| | |
|--|--------|
| Salaire du 15 juillet au 15 novembre 1898..... | 200 00 |
| Dépenses pour exploration dans le comté de Témiscouata.. | 124 38 |

H. O. Fortier :

| | |
|---|--------|
| Salaire du 1er juillet 1898 au 31 mai 1899..... | 574 00 |
|---|--------|

Léonidas Lortie :

| | |
|--|--------|
| Salaire du 1er juin au 30 novembre 1898..... | 300 00 |
| Dépenses pour explorations dans le comté du Lac St-Jean. | 193 50 |

| | |
|---|--------|
| Ferdinand Heppel : | |
| Exploration dans le comté de Matane..... | 27 70 |
| J. F. Savary : | |
| Allocation supplémentaire du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899..... | 400 00 |
| Dépenses de voyage dans la région de Labelle à la Lièvre.. | 52 02 |
| L. E. Carufel : | |
| Montreal Directory de 1898-99. | 4 00 |
| Loyer d'un appareil téléphonique du 1er juillet au 31 décembre 1898..... | 25 00 |
| Loyer du bureau, 1546 Notre-Dame, Montréal, du 1er juillet 1898 au 31 mars 1899..... | 90 00 |
| Réparation de vitres..... | 3 25 |
| " à l'appareil à gaz... .. | 6 58 |
| Garçon de bureau, du 1er juillet 1898 au 30 avril 1899..... | 150 00 |
| Femme de peine, du 1er juillet 1898 au 30 avril 1899..... | 37 50 |
| Gaz..... | 8 70 |
| Annonces et impressions à <i>La Presse</i> , balance de compte... | 0 53 |
| Dépenses de voyages aux Etats-Unis et dans les régions de colonisation..... | 250 00 |
| Dépenses pour l'installation des produits des colons de la Gatineau, à l'exposition d'Ottawa..... | 469 88 |
| Dépenses pour le congrès de colonisation à Montréal..... | 87 75 |
| Révd Joseph Marquis : | |
| Indemnité pour services rendus comme agent de colonisa- tion du 1er juillet 1898 au 30 avril 1899..... | 833 33 |
| Dépenses d'excursion à la Matapédia et à la Gaspésie..... | 19 50 |
| Ferdinand Audet : | |
| Salaire du 1er juillet 1898 au 31 mai 1899..... | 549 99 |
| P. J. A. Alarie : | |
| Dépenses comme commissaire-enquêteur dans le comté d'Ottawa..... | 232 80 |
| J. C. Labelle : | |
| Sténographe du dit commissaire-enquêteur | 79 80 |

François Pouliot :

| | |
|--|-------|
| Inspection dans St-Alexis, comté de Bonaventure..... | 45 00 |
| Exploration et inspection dans les cantons Watford et Languevin, comté de Dorchester.... | 55 00 |
| Inspection dans le canton Matalik, comté de Matane..... | 50 00 |

Octave Ouellet :

| | |
|--|------|
| Inspection à Ste-Anne de Chicoutimi..... | 8 25 |
|--|------|

Joseph Bureau :

| | |
|--|--------|
| Exploration et inspection des cantons Ristigouche et Mann, comté de Bonaventure..... | 213 82 |
|--|--------|

Octave Demers :

| | |
|--|--------|
| Allocation supplémentaire du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899..... | 200 00 |
|--|--------|

L'honorable Adélard Turgeon :

| | |
|--|-------|
| Dépenses de voyage à Montréal pour le congrès de colonisation..... | 25 00 |
|--|-------|

The Norwich Union Fire Assurance Society :

| | |
|--|-------|
| Prime sur police de \$2,000.00, pont du Rapide de l'Original, du 13 octobre 1898 au 13 octobre 1899..... | 61 00 |
| Prime sur police de \$2,000.00, pont de St-Ludger, du 28 octobre 1898 au 28 octobre 1899..... | 26 00 |
| Prime supplémentaire sur police de \$5,000 00 élevée à \$7,000.00, pont de la Grande Décharge, du 22 juin 1898 au 22 juin 1899 | 26 00 |
| Prime supplémentaire sur police de \$2,000.00 élevée à \$5,000.00, pont St-Félicien, du 4 juin 1898 au 4 juin 1899..... | 39 00 |
| Prime sur police de \$2,000.00, pont Mistassini, du 22 juin 1898 au 22 juin 1899..... | 26 00 |
| Prime sur police de \$1,500.00, pont Kippewa, du 12 décembre 1898 au 12 décembre 1899..... | 15 00 |

F. O. A. Legendre :

| | |
|--|-------|
| Réclamation pour le tracé de la route dans la ligne entre les lots Nos 43 et 44 du rang I Daaquam..... | 23 00 |
|--|-------|

J. B. Lucier :

| | |
|--|-------|
| Indemnité pour services rendus comme agent de colonisation et de rapatriement, du 1er juillet au 31 décembre 1898..... | 50 00 |
|--|-------|

Madame Phydime Lavoie :

| | |
|--|-------|
| Indemnité pour services rendus comme sage-femme, à Mistassini, durant l'année 1898-99..... | 25 00 |
|--|-------|

S. Dufault :

| | |
|--|-------|
| Dépenses de voyage à Montréal, pour le congrès de colonisation | 20 00 |
|--|-------|

Patrick Allen :

| | |
|---------------------------------------|--------|
| Peinture oxide de fer pour ponts..... | 361 60 |
|---------------------------------------|--------|

RR. PP. Trappistes :

| | |
|--|--------|
| Indemnité pour services rendus comme agents de colonisation, à Mistassini, durant l'année 1898-99..... | 800 00 |
|--|--------|

Arthur Gagnon :

| | |
|---------------|------|
| Timbres | 0 80 |
|---------------|------|

Eliza M. Langevin :

| | |
|---|--------|
| Aide aux églises des cantons pauvres..... | 200 00 |
|---|--------|

| | |
|------------|--------------------|
| Total..... | <u>\$11,202 33</u> |
|------------|--------------------|

J. F. SAVARY,

Branche de la Colonisation.

(Approuvé),

S. DUFAULT,

Assistant-commissaire.

Département de la Colonisation
et des Mines.

Québec, 30 juin 1898.

TABLEAU No. 4.

ÉTAT détaillé des travaux recommandés par les sociétés de Colonisation.

| COMTÉS. | CHEMINS ET PONIS. | Conducteurs. | Montant payé. | Total. |
|------------------|---|------------------------------|---------------|---------|
| | | | \$ cts. | \$ cts. |
| | SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE LA CITÉ DE SHERBROOKE. | | | |
| Beauce..... | Chemin dans les cantons Ditchfield, Louise et Woburn, conduisant de Agnès à Woburn..... | Rév. J. E. Simard... | 518 99 | |
| " | Construct on d'un pont sur la rivière des Araignées, dans le chemin ci-dessus canton Ditchfield..... | Georges Barrette... | 165 88 | |
| | | | | 684 87 |
| | SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE QUÉBEC. | | | |
| Beauce..... | Route entre le rang Saint-Jean et l'église de Saint-Benoît Labre, passant dans la ligne de division entre la seigneurie Aubert Gallion et le canton Shenley | Léger Loubier..... | 50 00 | |
| Bellechasse..... | Chemin de front des lots Nos 1 à 18 du rang nord-ouest de la rivière au Pin, canton Mailloux..... | Rév. Chs Clém. Lévesque..... | 50 00 | |
| " | Chemin de front des lots Nos 49 à 46 du rang II, canton Mailloux..... | Rév. Chs Clém. Lévesque..... | 50 00 | |
| Dorchester..... | Chemin de front entre les rangs III et IV de la partie est du canton Ranbourne, sur les lots Nos 17 à 23 | Rév. Isidore G. Deblois..... | 125 00 | |
| L'Islet..... | Chemin de front entre les rangs III et IV canton Garneau, sur les lots Nos 10, 11, 12 et 13, appelé " Chemin de Terrebonne ", dans Sainte-Perpétue.. | Rév. S. L. E. Richard | 76 62 | |
| " | Chemin de front entre les rangs II et III, canton Lafontaine, sur les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, appelé " Chemin Manitoba ", dans Sainte-Perpétue..... | Rév. S. L. E. Richard | 73 38 | |
| " | Chemin de front du rang I, canton Lessard, sur les lots Nos 8, 9 et 10, dans Saint-Cyrille..... | Rév. M. J. Fillion... | 150 00 | |
| Mégantic..... | Route entre les lots Nos 19 et 20 des rangs I et II et sur le lot No 19 du rang III, canton Inverness Ouest..... | Rév. J. B. Thiboutot | 160 62 | |
| Portneuf... .. | Route et chemin de front, dans la seigneurie des Grondines, passant à l'église de Saint-Rémi..... | Rv. J. T. Thibaudeau | 125 00 | |
| | | | | 860 62 |

TABLEAU No 4.—*Suite.*

ÉTAT détaillé des travaux recommandés par les sociétés de Colonisation.

| COMTÉS. | CHEMINS ET PONTS. | Conducteurs. | Montant payé. | Total |
|---------|---|--------------|---------------|-------------|
| | | | \$ cts. | \$ cts. |
| | EMPLOI DE LA BALANCE DU SUBSIDE VOTE | | | |
| | Visites et explorations..... | | 2,451 51 | 2,451 51 |
| | Total..... | | | \$ 4,000 00 |

N. B.—Les travaux ci-dessus figurent au tableau No 2 pour chacun de ces comtés respectivement; le détail de l'item "visites et explorations" est compris dans le tableau No 3.

J. F. SAVARY,

Branche de la Colonisation.

Approuvé,

S. DUFAULT,

Assistant-Commissaire.

Département de la Colonisation
et des Mines.

Québec, 30 juin 1899.

RAPPORT DU RÉVÉREND JOS. MARQUIS

Québec, 1er août 1899.

A l'honorable AD. TURGEON,

Commissaire de la Colonisation et des Mines,

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des opérations du bureau de colonisation de Québec pour l'année expirée le 30 juin dernier.

Comme par le passé, je n'ai tenu compte que des colons sérieux qui se sont adressés à mon bureau, les uns pour avoir des renseignements sur nos diverses régions de colonisation, les autres pour demander mon appui en vue d'obtenir des réductions sur les taux de transport ; d'autres enfin pour me prier de les représenter auprès des départements dans le règlement de certaines affaires concernant la colonisation et l'agriculture.

Les nombreuses excursions que j'ai organisées et dirigées dans les principaux centres de colonisation de mon district, m'ont mis en mesure de donner des renseignements satisfaisants à tous ceux qui se sont présentés à mon bureau ou qui m'ont demandé des informations par écrit.

Pour répondre aux demandes de renseignements par écrit, il faut inévitablement entrer dans une foule de détails ; ce qui nécessite une correspondance non moins ennuyeuse que laborieuse, j'ai cru diminuer ce travail sans préjudice pour les intéressés, en leur adressant soit le guide du colon, soit une carte régionale ou quelques brochures en y joignant quelques avis sur la manière de se renseigner au moyen de ces documents. Outre l'avantage qu'ont ces divers documents de fournir des renseignements généraux, ils ont aussi celui d'être moins périssables qu'une lettre qui ne sert généralement qu'à celui qui la reçoit ; les cartes et les brochures au contraire peuvent facilement être mises en circulation et faire avantageusement l'office de réclame.

En examinant mes registres j'y trouve inscrits les noms de deux cent soixante-seize (276) colons qui se sont mis en relation avec mon bureau. C'est la Vallée de Matapédia et le Lac St-Jean qui ont particulièrement attiré l'attention de ces colons. Une vingtaine environ de Canadiens établis dans les Etats de l'ouest m'ont demandé des informations sur les régions du Lac Témiscamingue et de Labelle. A ces derniers, j'ai

adressé des cartes régionales et je les ai référés au bureau de colonisation de Montréal pour plus amples informations.

Soixante et quatre (64) colons se rendant à la vallée de Matapédia ont obtenu des *settler's certificates* leur donnant droit à un demi-passage, sur l'Intercolonial pour eux, leur famille et leur mobilier. Ces familles pour la plupart, partaient de l'Etat du Maine, des comtés de Mégantic, de Chicoutimi, de Charlevoix, de Montmagny et de Témiscouata.

Dix-huit (18) familles seulement se sont adressées à mon bureau pour avoir des passes sur le chemin de fer du Lac St-Jean. Ces familles étaient de la ville de Québec et des comtés de Bellechasse et de Portneuf.

Quelques colons ayant droit à des lots de familles m'ont demandé des informations sur les cantons de Cranbourne, dans Dorchester, de Metgermet-nord, dans la Beauce, et du canton Bellechasse, dans le comté du même nom. Ces derniers cantons sont très propres à la colonisation et se développent assez rapidement grâce aux grandes paroisses environnantes qui y déversent le surplus de leur population.

Dans le cours de l'année dernière j'ai organisé et dirigé deux excursions de colons. l'une au Lac St-Jean le 14 septembre 1898 et l'autre à la vallée de Matapédia et à la Gaspésie le 27 juin dernier.

Une soixantaine de colons venant de Portneuf, de Bellechasse et de Québec m'ont accompagné au Lac St-Jean. Quelques-uns d'entre eux se rendaient au Lac des Commissaires et les autres désiraient visiter la région de la Péribonka dans le canton Dalmas. Malheureusement le bateau qui devait les conduire à cet endroit fit défaut, et force fut à ces colons d'attendre un autre jour ou de prendre une autre direction. En conséquence, il m'a été impossible de me rendre compte du résultat de cette excursion.

L'excursion du 27 juin à la Matapédia et à la Gaspésie se composait d'environ deux cents (200) colons de bonne foi qui pour les deux tiers venaient des comtés de Témiscouata, de Rimouski et de Matane, les autres colons étaient fournis par les comtés de Kamouraska, de Montmagny, de Bellechasse, de Mégantic et de Wolfe.

Les endroits qui ont le plus particulièrement attiré l'attention des excursionnistes sont les cantons Awantjish, Amqui, Matalik (Beaurivage), Matapédia, Ristigouche et Mann, ainsi que les plateaux du petit Casca-pédiac et la nouvelle paroisse de St-Alphonse dans le canton Hamilton.

Une dizaine d'excursionnistes environ ont visité la plupart des cantons de la côte sud de la péninsule, baignée par la baie des Chaleurs. Au témoignage de tous ces visiteurs, les cantons de la Gaspésie sur la baie des Chaleurs forment la plus belle région de colonisation de la province. Malheureusement, sur un front de cinquante et quelques milles par une profondeur de trois, quatre et cinq milles, des centaines de lots, qui seraient accessibles aux colons de bonne foi, il n'y en a pas dix qui soient disponibles, tous ces lots sont en la possession de spéculateurs qui en exploitent la forêt sans en défricher le sol. Il faudra que le gouvernement intervienne avec énergie pour arranger ces lots aux possesseurs de mauvaise foi.

Le plateau du canton Mann a été visité par une vingtaine de colons de St-Arsène, de St-Fabien et du Bic ; un rév. Père Capucin, de Ste-Anne de Ristigouche, les accompagnait. L'immense plateau de bonne terres de ce canton comprend la moitié du rang IV, les rangs V et VI en entier, deux rangs non encore arpentés avec deux autres rangs incomplets jusqu'aux montagnes aux pieds desquelles coule la rivière Escuminac. Il y a dans ce territoire place pour une belle et grande paroisse.

Pour atteindre ce plateau, il faut faire près de deux milles à travers la forêt en longeant une coulée peu escarpée. Il est facile d'y pratiquer un bon chemin, dont le coût n'excéderait pas \$400 en sus du montant que les R.R. PP ont à dépenser cette année. Tous les colons qui ont visité le canton Mann, n'attendent que l'ouverture de la route susmentionnée pour y acheter une quarantaine de lots. Vingt-cinq familles sont déjà établies dans la vallée de la petite rivière du Loup qui arrose le pied de ce canton.

Pour permettre aux colons de se choisir des lots dans le canton Mann, il sera nécessaire de relever les lignes et de tracer de nouveaux fronteaux, tout indices de bornage ayant entièrement disparu. La chapelle de la future mission sera située sur le Vème rang à douze milles de la rivière Ristigouche et à dix milles de Cross Point.

A neuf milles du chemin de fer B. C. R. se trouve un autre plateau très propre à la colonisation. Ce plateau comprend les rangs 1, 2 et 3 du canton Ristigouche et est traversé par l'ancien chemin Kempt. Un enfoncement infranchissable au fond duquel coule le ruisseau du Moulin sépare ce plateau de la mission St-André (village Lagacé) et coupe les lots du 3ème rang aux deux tiers du côté nord-est. Le ravin étant infranchissable, il serait opportun de faire une nouvelle division du terrain de chaque côté du ravin de manière à former des lots de cent âres. Il y a encore quatre-vingt bons lots disponibles sur ce plateau.

Ce sont les RR. PP. Capucins, de Ste-Anne de Ristigouche, qui ont la desserte des missions du canton Mann et du chemin Kempt. Comme ces bons religieux sont très dévoués à l'œuvre de la colonisation, connaissant parfaitement cette région, ils seraient plus que tous autres en mesure de faire progresser la colonisation si le gouvernement leur confiait l'agence des terres dans les limites de leurs missions.

A mon retour de la Gaspésie j'ai appris de Messieurs les curés de St-Laurent et de St-Alexis de Matapédia que plus de cinquante excursionnistes avaient visité les missions de St-André et de St-François d'Assise; qu'une vingtaine d'entre eux avaient acheté des lots et déposé l'argent entre les mains de M. le curé de St-Laurent. On m'a même donné les noms de quatre colons qui avaient déjà pris possession de leurs lots et sur lesquels ils se proposaient de travailler jusqu'au 20 juillet.

Les circonstances ne m'ont pas permis de m'arrêter à Beurivage, à Causapschal et à Amqui; mais des excursionnistes que j'ai vu à mon retour sur le convoi, m'ont appris que plusieurs lots avaient été achetés dans ces différents endroits. Plusieurs colons sont descendus à Sayabec pour visiter le canton Awantjish dont les rangs III, IV, V, VI sont accessibles par cet endroit; d'autres colons ont visité les rangs VII et VIII du même canton accessibles par Cedar Hall. Tous les lots du VIIIème rang sont pris depuis qu'une route y conduit. Les colons attendent que cette route soit prolongée d'un mille pour prendre les lots du VIIème rang qui ne sont pas moins avantageux que ceux du VIIIème rang. C'est une nouvelle paroisse en perspective.

J'ai tout lieu d'espérer, Monsieur le Commissaire, que l'excursion du 27 juin produira les meilleurs résultats au point de vue de la colonisation dans la vallée de Métapédia. Tous les colons qui ont acheté des lots comme ceux qui n'attendent qu'une circonstance favorable pour en acheter, ne manqueront pas de faire à leurs parents et amis une description attrayante des beaux cantons qu'ils ont visités et où ils ont résolu de s'établir: ces colons auront intérêt à engager leurs amis à aller se fixer au milieu d'eux. C'est un nouvel élan donné au fort courant de colonisation qui existe depuis quelques années vers la grande et fertile vallée de la Métapédia.

J'ai été invité à donner des conférences dans plusieurs grandes paroisses agricoles des diocèses de Québec et de Rimouski. Etant bien convaincu que nos plus solides colons sont ceux qui nous viennent des paroisses composées de cultivateurs, j'en ai pris occasion de parler de

l'œuvre de la colonisation et de faire connaître celles de nos belles régions qui offrent le plus d'avantage aux colons défricheurs : j'ai vu avec plaisir des curés dévoués se mettre à la tête de 30 et même 40 de leurs paroissiens et profiter des excursions pour aller visiter quelques bons cantons dans le but d'y fonder de nouvelles colonies. Ces braves curés trouveront, je n'en doute pas, des imitateurs chez plusieurs de leurs confrères qui s'intéressent à l'avenir des jeunes gens de leur paroisse. Ce mode de coloniser est assurément le plus pratique et il mérite d'être encouragé et de recevoir l'appui des autorités civiles et religieuses.

Dans mes relations avec les colons de bonne foi, j'ai pu me renseigner sur leurs exigences et sur la nature des encouragements qu'il serait opportun de leur donner. Ce que demandent tous les colons sérieux, c'est que les bonnes terres de la Couronne soient pratiquement mises en disponibilité et que l'accès en soit rendu facile par de bons chemins.

Pour ce qui est des routes de colonisation, connaissant, Monsieur le Commissaire, vos dispositions à cet égard, je n'ai pas hésité à donner aux colons l'assurance que des routes seraient ouvertes dans tous les endroits où elles seraient jugées nécessaires. J'ai même laissé espérer aux intéressés que grâce à l'appui que vous avez bien voulu me donner je finirais par obtenir des autorités de l'Intercolonial que les réductions sur les taux de transport accordées en faveur des colons de certaines régions, seraient généralisées en faveur de tous les colons qui vont s'établir dans les endroits traversés par cette grande voie ferrée.

En terminant, Monsieur le Commissaire, je fais des vœux pour que l'on achève de faire disparaître les obstacles qui s'opposent encore au développement de l'œuvre de la colonisation.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre humble serviteur,

JOS. MARQUIS, Ptre,

Agt de colonisation.

RAPPORT DE L. E. GARUFEL

Montréal, 28 septembre 1899.

L'hon. A. TURGEON,
Commissaire de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des opérations du Bureau de Colonisation de Montréal, pour l'année finissant le 1er juillet dernier.

Le nombre de colons inscrits, comprenant les adultes et les enfants, est de 1513, partagé comme suit :

Pour le Nord de Montréal, 976 ; pour le Témiscamingue, 197 ; pour la Matapédia, 64 ; pour le Lac St-Jean, 65 ; pour le Nord d'Ontario, 112 ; pour le Manitoba, 12 ; pour la Vallée de la Gatineau, 87.

De ces chiffres, il faut déduire 472 personnes enregistrées comme visiteurs, mais, dont plus de la moitié retourne dans la cours de l'année, pour occuper les lots choisis.

Je compte 538 colons de moins que l'an dernier. Il y a diminution considérable dans la région du Nord de Montréal et dans celle du Témiscamingue tandis que l'on constate une augmentation notable dans les autres centres de colonisation.

Les efforts que j'ai faits pour diriger un courant vers la Gaspésie n'ont pas eu le succès désiré, cependant, j'espère que cette indifférence, que l'on semble manifester pour cette région si fertile et si pleine d'avenir disparaîtra bientôt.

Ce ralentissement du mouvement colonisateur vers le Nord de Montréal peut être attribué, entre autre, à la rareté de la main d'œuvre dans la ville de Montréal où cette région de colonisation puise la grande majorité de ses colons.

Au Témiscamingue, la cause la plus apparente semble être la baisse considérable du foin, qui, jusqu'à ces derniers temps faisait la principale

ressource du colon. On a cherché à y remédier en essayant la culture du blé et l'élevage des bestiaux ; ce moyen, je crois, va réussir.

Les démarches pour encourager les Canadiens des Etats-Unis à venir s'établir sur nos terres nouvelles n'ont pas été inutiles. Le nombre de ceux qui ont répondu à l'appel a presque doublé ; 62 se sont enrégistrés à mon bureau et 914 à celui du chemin de fer du Lac St-Jean. Ce sont de bon colons et tous ont des économies qui leur permettent de s'établir avantageusement.

Je me permets, comme l'an dernier, pour établir l'importance du mouvement de repatriement qui se fait vers nos terres boisées, de me servir des statistiques de l'agent de colonisation du chemin de fer du Lac St-Jean, M. Dupont, en compagnie de qui j'ai donné plusieurs conférences aux Etats-Unis. Ce travail, auprès de nos compatriotes émigrés, sera toujours fructueux car le nombre de ceux qui n'ont pas perdu le goût de la vie des champs est très grand, comme j'ai pu le constater. Les sacrifices que votre département s'impose pour leur être utile ne sont pas perdus.

L'Immigration belge, française et anglaise a été presque nulle. Elle m'a fourni tout au plus une soixantaine de colons

Mes moyens de propagande ont été les mêmes que par le passé ; ils se résument en un certain nombre de conférences dans la province de Québec et dans les centres manufacturiers de la Nouvelle Angleterre, en distribution gratuite de brochures, cartes régionales, et, particulièrement en excursions à bon marché par bateaux et par chemins de fer pour faire connaître nos régions de colonisation.

Je suis heureux de pouvoir ajouter, en terminant ce bref rapport, que rien ne m'a manqué, à mon bureau, de la part du département que vous dirigez avec tant de sagesse et d'énergie, pour accomplir mon travail. Je dois aussi rendre hommage à la part active et désintéressée qu'à prise à notre œuvre la Société de Colonisation de Montréal dont le concours dévoué m'a été constamment indispensable.

J'ai l'honneur de me souscrire,
Monsieur le Commissaire,
Votre très humble serviteur,

L. E. CARUFEL.
Agent de colonisation.

RAPPORTS DE L'INGENIEUR ET INSPECTEUR DU DEPARTEMENT

LA COTE DU CRAN, ENTRE ROBERVAL ET ST-PRIME

Québec, 4 aout 1898.

Monsieur le Commissaire,

Le 15 de juillet dernier, j'étais à St-Prime, comté du Lac St-Jean, pour considérer ce qu'il est opportun de faire relativement à une requête demandant de l'aide pour améliorer un endroit difficile du chemin conduisant de Roberval à St-Prime. A cet endroit situé à peu près à mi-distance entre ces deux localités, et justement sur la ligne entre les deux municipalités du même nom, le chemin descend une colline en roches appelée communément " le cran de St-Prime," dans lequel la voie a d'abord été pratiquée et mise en bon ordre. Avec le temps, les pluies, aidées de la grande circulation qui se fait sur cette route, ont enlevé toute la terre de la voie ; les roches abruptes formant le fond, sont à nu sur un espace de près de 400 pieds, et le reste de la côte a été sérieusement endommagé par la même cause. La rampe de cette côte est très forte et il devient difficile d'y passer une voiture chargée.

On proposait comme remède, soit de dévier le chemin quelque peu vers l'ouest, soit de contourner complètement le rocher dans la même direction. Dans le premier cas, il est possible de pratiquer un autre chemin à peu de distance du premier pour une somme d'une couple de cents piastres ; mais dans trois ou quatre ans, on sera rendu au même point ; le rocher sera encore à nu et la nécessité d'un autre chemin s'imposera. Détourner le rocher complètement amènera une augmentation d'une dizaine d'arpents dans la longueur du chemin. La rampe deviendrait plus douce, mais non plus facile, vu qu'il faudrait passer sur une épaisse couche de sable mouvant. De plus, cette longue déviation qui coûterait au moins deux cents piastres, éloignerait le chemin d'une petite industrie sise sur le chemin actuel et susciterait probablement une réclamation pour dommages.

Vu ces circonstances, il me semble qu'il vaut mieux travailler à améliorer le chemin actuel de façon que la besogne ne soit pas à recommencer chaque année. Pour cela il me paraît important de pratiquer,

chaque côté de la voie, des fossés qui empêcheront l'eau de couler sur le milieu du chemin et d'en emporter toute la terre. Ces fossés seront pratiqués dans le roc vif et il faudrait \$400.00 environ pour les faire et améliorer la côte dans toute sa longueur (800 pds environ).

Comme la réparation et l'entretien de cette côte sont à la charge de deux municipalités, il sera peut-être jugé suffisant d'accorder une aide de \$300, à la condition que les municipalités intéressées fassent le reste de l'ouvrage pour compléter la réparation. Sur les lieux l'on m'a suggéré le nom de Georges Marcoux, de St-Prime, comme conducteur expérimenté en ce genre d'ouvrage.

J'ai l'honneur d'être,

Votre bien humble serviteur

J. N. GASTONGUAY.

**RECONSTRUCTION D'UN PONT EN FER, SUR LA RIVIERE CHAUDIERE,
AU VILLAGE STE-MARIE, COMTE DE BEAUCE**

Québec, 10 août 1898.

Monsieur le Commissaire,

Au mois de décembre dernier, à la demande de M. Béland, le député du comté de Beauce, et de quelques autres intéressés, vous m'autorisiez de me rendre à Ste-Marie de Beauce, pour faire la visite d'un pont en fer qui venait de s'écrouler dans la rivière Chaudière, et de donner une direction pour le relever et le rebâtir, si la chose était jugée possible.

Je constatai, en effet, que l'on avait commencé, sur la rivière Chaudière, au village de Ste-Marie, l'érection d'un pont en fer, formé de deux travées longues de 250 pieds chacune. Deux personnes surtout étaient largement intéressées dans la construction de ce pont; Georges Morissette, le propriétaire d'une charte pour opérer la traversée sur la rivière Chaudière, et Philéas Beaudoin, l'entrepreneur du pont en question.

On avait commencé l'érection d'une travée, et un peu par accident, beaucoup par défaut de construction surtout, cette première travée était tombée à l'eau; on ne voyait alors que quelques tronçons qui émergeaient au-dessus de la glace.

Je me fis montrer le plan de ce pont; d'un simple coup d'œil, il était facile de constater que ce plan était grandement défectueux dans son

ensemble et dans ses détails surtout. L'idée avait du bon, mais l'exécution péchait de toute part. La travée était composée de deux arcs avec cordes s'aidant mutuellement pour supporter toute la masse. La distribution de la pesanteur avait été omise et de plus, on avait négligé complètement les contreventements : c'est ce qui a été cause qu'à la suite d'un petit accident, l'équilibre a été rompu, et les oscillations horizontales ont amené l'affaissement de toute la travée.

L'entrepreneur avait acheté du fer et des matériaux de toutes sortes pour près de \$3000.00 ; le tout était coupé, taillé et percé pour l'érection des deux travées, en sorte que pour utiliser ces matériaux, à la reconstruction d'un pont, il n'y avait pas à s'éloigner beaucoup de l'idée première et du modèle adopté. De plus, le propriétaire de la charte et l'entrepreneur, n'étant pas des gens riches, pouvaient à peine ajouter quelques centaines de piastres au prix, déjà tout à fait modique, arrêté par contrat ; en sorte qu'au risque de faire abandonner complètement l'entreprise, de laisser perdre tout ce qu'il y avait déjà de fait et de dépensé, au risque de laisser le village de Ste-Marie sans pont, et toute la population de plusieurs grandes paroisses dans la nécessité de traverser la rivière en bac indéfiniment, il fallait rester dans des limites bien restreintes pour relever ce pont, et adopter le moyen le plus économique pour y arriver.

Après avoir étudié la question, j'ai cru qu'il y avait moyen d'arriver à une solution, sinon parfaite, du moins satisfaisante et convenable aux besoins de tous les intéressés.

Considérant les travées de 250 pieds trop longues, j'ai d'abord fait démolir les deux culées extrêmes, et les ai fait reconstruire plus près de la rivière, de façon à ne faire que deux travées de 218 pieds.

C'était au mois de janvier, et la basse température a fait que l'on n'a pas bien réussi dans la reconstruction de ces culées ; l'une d'elle a été démolie de nouveau et reconstruite d'une manière satisfaisante. L'autre qui est devenue assez fortement endommagée après le relevement de la première travée, a été réparée du mieux possible. On a enlevé le mauvais ciment que l'on a remplacé par du ciment frais et du béton et le tout a été fortement cerclé en fer et en acier, de façon à lui donner la solidité désirable. De plus, cette culee a été, jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, rehaussée de pierres et de terre, de façon à en faire un ouvrage de bonne apparence, et qui, pour la durée peut être considéré de première classe.

Sur ces assises, l'on a élevé les deux culées du pont en suivant le plan primitif auquel il a été fait de nombreuses additions. La quantité du fer

a été augmentée de trente pour cent ; chaque travée est fortement contreventée en tous sens, le poids est suffisamment bien distribué, et le tout est aujourd'hui debout, peinturé et ouvert à la circulation, au grand contentement de toutes les paroisses intéressées.

Dans l'une des travées, l'on a employé une couple de pièces d'acier que l'on a retirées de l'eau et que l'on n'a pas parfaitement redressées. Je les ai observées depuis le commencement, et j'ai constaté qu'elles ont une tendance à revenir à la ligne droite plutôt qu'à courber davantage. D'ailleurs, ce sont des pièces qui n'ont pas à fournir une grande résistance, vu le modèle du pont, et je crois qu'elles rempliront facilement leur fonction.

Je suis loin de vouloir encourager la construction de ponts sur le modèle de celui-là surtout avec des travées d'une telle longueur car vraiment il est difficile, avec ce principe, d'arriver à l'équilibre parfait, à la distribution satisfaisante de la pesanteur, à un contreventement convenable, en un mot, d'appliquer les règles usuelles de l'art, mais dans les conditions que j'avais à rencontrer, je crois avoir tiré un assez bon parti des matériaux à ma disposition, et dans mou humble opinion, le pont qui en est sorti vaut beaucoup mieux que n'importe quel pont en bois. Son apparence est loin d'être désagréable : il peut supporter sans broncher, soixante mille livres, et quant à sa force de résistance contre les vents, il a fait sa preuve déjà, lorsque n'étant pas à moitié contreventé ni riveté, et libre de tout échafaudage, il a enduré, au mois d'avril dernier, un des plus forts coups de vents qui se soient vus dans la région. Avec les soins de réparation et d'entretien ordinairement requis pour les ponts en fer, il rendra, sous tous les rapports, les services que les intéressés peuvent désirer.

J'ai l'honneur d'être

Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY,

Ingénieur.

**CONCERNANT L'ETAT PRECAIRE DU PONT DE LA CHUTE AUX BLUETS,
SUR LA RIVIERE ROUGÉ, CANTON DE SALABERRY**

Québec, 31 août 1898.

Monsieur le Commissaire,

Le 5 de juillet dernier, j'avais l'occasion de voir le pont dit : " de la chute Aux Bluets : " sur la rivière Rouge, dans le canton De Salaberry. Ce pont me paraissant, à première vue, dans un état bien délabré, j'en ai fait un examen particulier. Bâti il y a six ou sept ans, il est déjà dans un état dangereux et il me semble que le conseil de la municipalité à laquelle il appartient, agirait prudemment en le fermant à la circulation.

Les proportions données à ce type sont un obstacle à sa durée ; il devra s'effondrer avant longtemps. Il n'est guère possible de le réparer et toute tentative de réparation coûtera toujours plus cher qu'elle ne vaudra. Cependant si on réussissait à le défaire ou à en sauver les débris, on économiserait pour deux ou trois cents piastres de matériaux pouvant servir à la reconstruction d'un pont à cet endroit.

J'ai l'honneur d'être,
Votre bien humble serviteur,

J.-N. GASTONGUAY,
Ingénieur.

**ROUTE DE LA LIEVRE A LA GATINEAU ; CHEMINS DANS LES CANTONS
GAGNON ET MULGRAVE**

Québec, 1er septembre 1898.

Monsieur le Commissaire,

Du 15 au 23 du mois dernier, j'ai fait une visite d'inspection dans la partie supérieure du comté d'Ottawa, pour voir quelques travaux actuellement en cours et pour prendre connaissance de quelques autres travaux qui sont demandés.

Entre autres, j'ai pris connaissance du projet qui consiste à ouvrir une voie de communication entre la rivière du Lièvre et la rivière Gati-

neau, à travers les cantons Blake et Northfield. La distance entre les deux rivières, en cette localité, est d'environ dix-sept milles de chemin à faire, dans le canton Blake, pour que la communication soit ouverte d'une rivière à l'autre. Par ce chemin une large portion de la région de la Lièvre, où l'on trouve quelques paroisses, aura un accès facile à la gare terminus du chemin de fer de la Gatineau, à la Visitation dans le canton Wright, en faisant une traversée de 22 milles environ. Par les voies actuelles, la population de ces lieux a à franchir une distance moyenne de soixante milles pour aller à Buckingham et de quatre-vingts milles pour aller à Labelle. L'ouverture d'un chemin, à l'endroit choisi, sera donc un grand bienfait pour cette population. La somme de treize cents piastres y a été de suite appliquée et les travaux sont actuellement en marche. Il est probable que vers le milieu d'octobre, le chemin sera ouvert dans toute sa longueur, et s'il n'est pas carrossable sur tout son parcours, il fera, pour sûr, un excellent chemin d'hiver.

Je me suis rendu à St-Félix de Hartwell pour prendre connaissance des allégués d'une requête demandant l'ouverture à travers le canton Gagnon, d'un chemin devant se relier, par une extrémité, au chemin Mercier allant de Hartwell au Nomingue, et par l'autre extrémité, au chemin de La Minerve, allant du lac Chapleau à Labelle. La longueur totale du chemin à ouvrir serait d'environ treize milles, mais pour le moment il paraît qu'il suffirait d'en faire sept à huit milles pour ouvrir à la colonisation un joli territoire situé en arrière du lac des Sables, dans les cantons Gagnon et La Minerve. J'ai remis à l'automne, l'exploration de cette région et du chemin projeté, si vous jugez la chose nécessaire. Cette exploration nous fera constater s'il est opportun de faire compléter l'arpentage du canton Gagnon selon que la chose est demandée.

Une autre demande est faite aux fins d'explorer une partie du canton Mulgrave dans le but d'y localiser un chemin conduisant à la paroisse de St-Sixte dans le canton Lochaber.

Il sera peut-être opportun aussi de visiter la partie non arpentée du canton Malherbe, comté du Lac St-Jean, afin de constater si réellement il y a là d'aussi beau terrain qu'on en fait mention. Cette région est dans le voisinage presque immédiat du chemin de fer du Lac St-Jean, et s'il est vrai qu'elle offre un beau champ à la colonisation, le gérant de la société de Colonisation du Lac St-Jean est désireux de l'ouvrir et d'en faire un champ d'opération pour la société.

Le meilleur temps pour faire ces explorations est le mois d'octobre. Alors presque tous nos travaux de chemins seront à peu près terminés et je pourrai plus facilement que maintenant y mettre le temps nécessaire, si vous jugez la chose opportune.

J'ai l'honneur d'être
 Votre humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

**ROUTE CENTRALE DU CANTON TURGEON ET ECLUSE DE LA RIVIERE
 NOMININGUE**

Nominingue, 27 septembre 1898.

Monsieur le Commissaire,

J'ai fait la visite de la route centrale du canton Turgeon, ouverte par Moïse Mercier, et dont vous parlait l'hon M. Rolland. Cette route est ébauchée pour faire un chemin d'hiver seulement et bien peu de pierres ont été enlevées. Il en reste encore en quantité et de fort grosses. Si l'honorable Commissaire désire les faire enlever dès cet automne, ça sera certainement du temps de gagné pour l'année prochaine, mais vu l'état peu avancé de ce chemin, je ne vois pas que le fait de ne pas les ôter de suite puisse être une cause de dommage au printemps. La saison est bien propice pour faire ces travaux, mais le cas ne me paraît pas urgent.

On vous a sans doute informé que l'écluse bâtie cet été, à l'entrée de la rivière Nominingue s'était dérangée, et qu'une fuite d'eau s'était déclarée. J'ai visité la localité et quoique le dommage ne soit pas considérable, il m'a paru nécessaire d'y remédier de suite pour ne pas exposer le reste de la construction à souffrir davantage. M. Ménéippe Guay, qui demeure tout près de l'endroit, a consenti à faire les réparations que je lui ai indiquées pour la somme de \$25.00. La besogne consistera à ajouter quelques pièces de bois, et à charroyer de la pierre et du gravier. La réparation sera terminée dans quatre ou cinq jours.

J'ai l'honneur d'être
 Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

**RECONSTRUCTION DU PONT DE LABELLE ET DU PONT SUR LA KIAMIAKA,
A ST-GERARD**

Québec, 21 octobre 1898.

Monsieur le Commissaire,

Au cours d'un voyage que je viens de faire dans cette partie du comté d'Ottawa, communément appelée " Région Labelle ", il m'est arrivé de visiter deux ponts construits par le gouvernement et sur l'état actuel desquels je crois devoir attirer votre attention.

Le premier est celui construit sur la rivière Rouge, au village de Labelle. Ce pont est formé de deux travées d'une longueur totale de 230 pieds ; l'une qui a d'abord été lambrissée pendant onze ans, est vieille maintenant de dix-sept ans, et l'autre a six ou sept années d'existence. Toutes deux sont à peu près également endommagées aujourd'hui ; bientôt il sera dangereux d'y laisser circuler les voitures et il est bien risqué que la travée la plus récente puisse rester debout jusqu'au printemps. Toute cette construction est dans un état de pourriture trop avancé pour qu'il soit possible d'y faire des réparations ; c'est une structure nouvelle qu'il faut faire au complet.

Si vous jugez à propos d'aider la reconstruction de ce pont, il sera bon de s'en occuper de suite afin de faire préparer les matériaux dans la saison favorable. Je crois que la municipalité du lieu aidera pour une bonne part à cette œuvre. J'ai entendu dire qu'elle voulait demander des culées en maçonnerie et qu'elle rendrait sur les lieux toute la pierre nécessaire. Peut-être pourrions-nous obtenir de la même source une partie du bois de la superstructure. En s'occupant de suite de la chose, la reconstruction pourrait commencer de bonne heure au printemps et la localité n'aurait pas à souffrir trop longtemps de l'absence d'un pont, qui, en cet endroit, peut difficilement se remplacer par un bac.

Le coût total de la reconstruction de ce pont peut s'élever à \$2,500.00.

Le second pont dont je crois devoir vous parler est celui bâti dans le chemin Chapleau, sur la rivière Kiamika, à St-Gérard. Il est bâti depuis sept ans, et il n'a qu'une travée de 110 pieds. Lors de mon passage on l'avait appuyé sur des poteaux pour le faire tenir jusqu'aux glaces de l'automne et c'est bien tout ce que l'on peut en attendre. Si vous jugez à propos de pourvoir à la reconstruction de ce pont au printemps prochain,

il sera bon d'y voir dès cet automne afin d'intéresser la municipalité de St-Gérard à fournir une part raisonnable. Le site devra être changé afin de choisir un endroit plus convenable et moins coûteux d'entretien.

Je crois que tout le bois des culées pourra servir aux mêmes fins qu'actuellement ainsi que tous les ferrements de la superstructure. C'est lorsque les glaces seront faites qu'il sera temps de démonter le tout pour en tirer le meilleur parti possible et alors je crois qu'une somme de \$800 00 suffirait pour refaire le tout, sans aide de la municipalité.

Aucun de ces ponts n'était couvert, ni lambrissé; leur peu de durée fait voir, une fois de plus, que c'est une économie de construire de suite des ponts durables.

J'ai l'honneur d'être,

Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

PONT SUR LA RIVIERE AUX ORIGNAUX, A GENTILLY, COMTE DE NICOLET

Québec, 4 novembre 1898.

Monsieur le Commissaire,

Dans le cours de juin dernier, j'ai eu occasion de visiter un pont construit sur la rivière aux Originaux, dans la paroisse de Gentilly, comté de Nicolet, par un monsieur Nobert, de Ste-Geneviève de Bastican. La grande particularité de ce pont, c'est que toute la charpente de la superstructure est faite avec des rails de chemin de fer. Ce système est peu dispendieux et en y introduisant les quelques modifications que j'ai cru devoir recommander au constructeur, il peut très bien s'adapter à tous les ponts dont la portée ne dépasse pas cent pieds.

J'ai l'honneur d'être,

Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY,

Ing. civil.

**ROUTE DE L'EGLISE DE ST-CHARLES DE CAPLAN A LA CHAPELLE DE
ST-ALPHONSE (MUSSELEYVILLE)**

Québec, 21 novembre 1898.

Monsieur le commissaire,

La semaine dernière je m'arrêtais dans le canton Hamilton, comté de Bonaventure, pour me renseigner, au sujet de la route dont on demande l'ouverture depuis St-Charles de Caplan jusqu'à la chapelle de la nouvelle paroisse de St-Alphonse (Musseyville). Le territoire de cette dernière paroisse comprendra la partie nord-ouest du canton Hamilton et la partie nord-est de New-Richmond et sa nouvelle chapelle, qui est sur le point d'être terminée, est située sur le sixième lot de Hamilton entre les rangs septième et huitième. Il y a, dans cette localité, tout ce qu'il faut pour faire une belle et bonne paroisse; le terrain y est plan, de bien bonne qualité, et justement assez boisé pour que le colon puisse y trouver son bois de construction et y faire quelque commerce en attendant les premières récoltes.

Les chemins de colonisation y sont bien peu avancés encore et pour le moment l'on désire avant tout, et non sans raison, il me semble, l'ouverture d'une route continue qui mettra cette jeune paroisse en communication avec St-Charles de Caplan où l'on trouve chemin de fer et navigation. La distance directe entre les deux églises est de six milles et demi. Il y a déjà une route d'ouverte par le gouvernement sur le premier rang de Hamilton, à environ huit arpents à l'est de l'église de Caplan, en sorte qu'il resterait un peu plus de cinq milles à ouvrir pour faire la communication directe avec St-Alphonse. L'endroit le plus propice pour faire cette route me paraît sur le milieu du lot No 7 dans les rangs 2ième, 3ième, 4ième, 5ième et 6ième, puis sur la partie ouest du même numéro dans le septième rang. Cependant elle pourrait être placée quelques arpents plus à l'est où plus à l'ouest sans qu'il en résulte une différence notable dans le coût de la construction. Ce coût sera généralement assez élevé parce que partout le terrain aura besoin d'égout; le bois y est gros en abondance, et le cèdre s'y rencontre très fréquemment.

Quelques intéressés m'ont fait observer qu'ils croyaient préférable de prolonger la route du premier rang en droite ligne sur la partie est du lot No 8 pour deux ou trois milles, et de faire ensuite dans l'endroit le plus convenable l'écart nécessaire pour arriver aussi près que possible de la

chapelle de St-Alphonse. Ce projet peut avoir son bon côté, aussi j'ai cru bien faire de n'accepter aucun tracé particulier, laissant au conseil municipal de la localité, qui après tout doit être le meilleur juge en ce cas, le soin de faire le choix, considérant que si votre département doit faire cette route, le prix en différera guère, qu'elle soit faite à droite ou à gauche. Cependant comme le premier rang, en cet endroit, est en terre faite sur presque toute sa profondeur ce serait une petite affaire d'abandonner la route actuelle et d'en ouvrir une autre arrivant directement à l'église de St-Charles et la gare du chemin de fer, et alors toute la route se ferait directement d'une paroisse à l'autre, dans l'endroit le moins dispendieux et le plus avantageux pour le public.

Sur les lieux l'on a fait quelques instances pour me faire établir et jalonner les lignes où devra passer la nouvelle route, et j'ai cru devoir m'abstenir de la chose. C'est sans doute un avantage d'établir les routes dans les lignes de lots en suivant la direction de ces lignes, lorsque la chose peut se faire aussi facilement qu'ailleurs, mais cet avantage revient surtout aux propriétaires des lots voisins d'une route et alors il me semble que ce n'est pas trop exiger que de laisser à ces propriétaires ou encore à la municipalité intéressée, le soin d'établir ces lignes.

Il est souvent difficile de les établir légalement et avec précision, un arpenteur seul peut remplir, sur ce point, les exigences de la loi et la chose se fait rarement à moins d'une quinzaine de piastres du mille. C'est une besogne qui nous coûterait cher et nous ferait assumer une responsabilité assez lourde. Il me paraît plus sûr de garder le système de localiser nos routes dans l'endroit le plus convenable, et dans bien des cas le conducteur des travaux peut, en suivant les intructions qui lui sont données, faire cette besogne plus économiquement que qui que ce soit. A part cela si une municipalité ou un propriétaire désire et demande qu'on suive une ligne de lot pour ouvrir une route, eh bien, que l'on fasse établir la ligne en temps opportun, et s'il ne s'y rencontre pas d'obstacle, la demande sera toujours bien vue.

J'ai l'honneur d'être

Votre humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

**EXPLORATION DES CANTONS MARIA ET NEW-RICHMOND; CHEMIN
PROJETÉ DE LA GRANDE A LA PETITE CASCAPÉDIAC**

Québec, 9 décembre 1898.

Monsieur le Commissaire,

Dans le cours de la première quinzaine de novembre dernier, sur vos ordres, à la suite d'une demande de Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski, je me rendais dans les cantons Maria et New-Richmond, comté de Bonaventure, pour faire une visite de la partie de ces deux cantons que l'on veut distraire des paroisses de Ste-Brigitte de Maria et des Saints Anges Gardiens de Cascapédiac (canton New-Richmond), pour former le territoire d'une nouvelle paroisse dont le site de l'église est encore à déterminer.

J'ai d'abord visité la partie est du canton Maria, arrosée par la rivière Grande Cascapédiac et ses nombreux affluents. Le premier et le deuxième rang Cascapédiac, ainsi que les rangs dits Glenn et Patrickton, sont en grande partie occupés et fournissent d'excellentes terres pour la culture.

Quant à la partie est des deuxième, troisième et quatrième rangs, elle est formée de hautes montagnes où la terre est de bien bonne qualité : on voit sur ces hauteurs de nombreux plateaux d'une petite étendue, séparés les uns des autres par des ravins d'une grande profondeur. Quoique le sol y soit excellent, il est peu probable que les colons achètent ces lots pour aller y résider ; les terrains plus avantageux dans la localité ne sont pas encore assez rares pour que le colon se voie dans la nécessité d'aller se fixer en ces lieux d'un accès difficile et où sont si nombreux les obstacles s'opposant à l'ouverture des chemins. Cependant, il n'est pas probable que ces difficultés arrêteront toute tentative de culture. Toutefois, ces montagnes, presque partout couvertes de grands bois, constitueront pour longtemps une réserve précieuse à l'arrière d'une paroisse. La visite que j'ai faite dans cette localité et l'étude des rapports fournis par les arpenteurs qui ont fait la subdivision du canton, me permettent de dire qu'il y a, dans la partie arpentée du canton Angers et dans cette zone du canton Maria s'étendant jusqu'à quatre milles à l'ouest de la rivière Grande Cascapédiac, au moins une centaine de lots propres à la culture et avantageux à coloniser.

J'ai ensuite visité la partie nord-ouest du canton New-Richmond, c'est-à-dire, la partie des rangs cinquième, sixième, septième et huitième à l'ouest de la ligne centrale et la partie nord du rang Cascapédiac. Aidé de ce que j'ai vu moi-même ainsi que par les renseignements que j'ai pu trouver dans les rapports des arpenteurs, je juge qu'il y a dans cette région environ soixante lots propres à la culture. Bon nombre de ces lots sont déjà occupés et sur plusieurs on voit des déboisements considérables et de grandes étendues de terrains en culture. Un petit village surgit sur les bords de la Cascapédiac, près du chemin de fer. Des scieries importantes y sont en opération donnant de l'ouvrage à un grand nombre de personnes. Tout porte à croire que cet endroit deviendra avant longtemps un centre industriel, et il semble tout naturel que le centre de la nouvelle paroisse soit dans le voisinage de cet endroit où il y aura bientôt un groupement de la population. Le centre géographique du territoire de la paroisse en perspective serait dans Maria, à peu près sur le lot No 14 du premier rang Cascapédiac, mais de bien bonnes raisons militent pour qu'il soit descendu jusque sur le lot No 10 et même jusque sur le lot No 9 du même rang, à une distance convenable du chemin de fer. Le choix de ce site occasionnera l'ouverture de bien peu de chemin pour en faire l'endroit le plus commode et le plus à la main pour les colons venant des deux côtés de la rivière. Dans Maria, la route Clarey peut être déviée à peu de frais pour aller directement au site de l'église. Dans New-Richmond, le nouveau chemin que l'on propose d'ouvrir de la Grande à la Petite Cascapédiac, sera une artère principale pour la nouvelle paroisse. J'ai fait la localisation de ce chemin projeté sur tout son parcours; il serait long d'environ six milles et demi, traversant partout des lots propres à la culture, presque tous vendus et dont quelques-uns sont occupés avec commencement d'améliorations. En partant de la Grande Cascapédiac le chemin suivrait d'assez près la voie ferrée sur un parcours de près de trois milles, puis il prendrait la ligne de front entre les rangs cinquième et sixième, pour la suivre, ou à peu près, jusqu'au chemin de la Petite Cascapédiac. L'ouverture de ce chemin aidera beaucoup l'établissement de la nouvelle paroisse en ce qu'il facilitera aux colons l'accès des lots qu'il traversera. Une somme de huit cents piastres (\$800.00) permettra d'en faire d'abord un chemin passable sur toute sa longueur parce qu'il ne s'y rencontre aucun pont dispendieux.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble serviteur

J. N. GASTONGUAY.

**RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE ST-ANNE, A ST-FEREOL
ET CHEMIN CAUCHON**

Québec, 12 décembre 1898.

Monsieur le Commissaire,

Conformément à votre demande, je me suis rendu, le 7 de novembre dernier, dans la paroisse de St-Féréol, comté de Montmorency, pour déterminer le prix approximatif d'un pont en bois dont en demande la reconstruction sur la rivière Ste-Anne, dans le rang St-Vincent de Paul de la dite paroisse. La rivière Ste-Anne fait, en cet endroit, la ligne de démarcation entre les paroisses de St-Féréol et de St-Tite, en sorte que ces deux paroisses sont intéressées à la reconstruction du pont en question.

Le premier pont a été construit en 1862, lors de l'ouverture du chemin Cauchon qui s'étendait depuis St-Féréol jusqu'au rang St-Joseph de la Baie St-Paul où il rejoignait le chemin des Caps. Ce chemin avait une longueur totale de dix-huit milles.

Localisé sur les premiers contreforts des Laurentides, il suit un plateau où le terrain est assez peu accidenté, bien propre à la culture et s'étend jusqu'à la Baie St-Paul. Commencé en 1854, il ne fut terminé qu'en 1866. Dès le commencement de son ouverture, ses promoteurs dont l'honorable Joseph Cauchon fut le plus zélé, avaient en vue de construire un bon chemin pour ouvrir ce territoire à la colonisation et qui serait le premier chaînon du chemin allant de Québec à Chicoutimi. En effet, dès 1855, comme on le voit dans les rapports de la chambre de cette époque, on calculait que ce chemin fait dans toute sa longueur sur terrain plan et riche se borderait bien vite de chaumières et remplacerait à bref délai celui des Caps qui est de plusieurs milles plus long, dit-on dans les procès-verbaux d'alors, *et très désavantageux à cause de ses côtes nombreuses et excessivement raides*. Ces prévisions ne se sont pas réalisées parce qu'alors, dit-on encore, le mouvement de la colonisation a été paralysé par l'engouement de notre jeunesse pour les manufactures de la Nouvelle-Angleterre.

La partie du chemin au delà de la rivière Ste-Anne, a été négligée depuis la chute du pont et aujourd'hui le jeune bois y est repoussé au point qu'il n'est plus possible d'y passer en voiture d'été. Cependant, les bons terrains qu'il traverse sur une quinzaine de milles de son parcours sont sous la main des habitants de St-Féréol, de St-Tite et d'autres paroisses à proximité, qui, sans cet appoint, sont obligés d'aller établir leurs

enfants dans des centres de colonisation plus éloignés. Il est vrai qu'il n'y a pas là un domaine assez étendu pour motiver une forte réclame et attirer les colons du loin, mais il est bien certain qu'il y a place pour une large paroisse à part l'agrandissement qu'y trouveront St-Féréol et St-Tite. Avec la reconstruction du pont sur la rivière Ste-Anne, tout le terrain situé à l'est et au sud se colonisera assez rapidement et probablement sans que le gouvernement ait à déboursier aucune somme pour la restauration de la partie abandonnée du chemin Cauchon, sauf pour la reconstruction de deux ou trois ponts dont celui de la rivière Ste-Anne est de beaucoup le plus considérable. Vu la poussée donnée aujourd'hui à la colonisation, il n'est pas improbable que tout le chemin sera bientôt remis en bon ordre jusqu'à la Baie St-Paul, et qu'on verra renaître l'idée de le substituer au chemin des Caps qui mérite d'être abandonné pour plus d'une bonne raison.

Il y a une quinzaine d'années que le pont sur la rivière Ste-Anne est tombé à l'eau. Quelques colons de St-Féréol ont conservé des lots au delà de la rivière et continuent d'y faire de la culture qu'ils agrandissent un peu tous les ans. Mais ils ne peuvent transporter leurs produits qu'en hiver, et la difficulté de traverser la rivière en été fait qu'un bon nombre de colons s'abstiennent d'y faire des améliorations et encore plus d'y résider. Le pont à reconstruire n'aurait qu'une seule travée de 135 de longueur, et le coût de toute la reconstruction s'élèverait à environ \$1400. Lors de ma visite sur les lieux, quelques intéressés m'ont fait entendre, que très probablement, les paroissiens de St-Féréol et de St-Tite, aidés du Séminaire de Québec, qui est propriétaire de tout le terrain des alentours, fourniraient et livreraient sur le lieu même tout le bois nécessaire dont nous n'aurions à payer que le sciage. Ça représenterait je suppose une somme de \$600, et ne laisserait à déboursier pour l'achat des ferrements et la peinture et payer la main d'œuvre pour la construction, que la somme de \$500. Dans ces conditions surtout, la reconstruction du pont me paraît fort recommandable.

Le tout humblement soumis,
J'ai l'honneur d'être,
Votre très humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY,

CHEMIN PROJETÉ DANS LES CANTONS PRESTON, GAGNON, LABELLE ET LA MINERVE

Québec, 23 décembre 1898.

Monsieur le Commissaire,

C'est dans la première quinzaine d'octobre dernier que, d'après vos ordres et à la demande de M. C. B. Major, M. P. P. et de quelques notables du canton Hartwell, je me suis rendu dans les cantons Preston, Gagnon, Labelle et La Minerve, comté d'Ottawa, pour constater si, comme on le fait remarquer, il est opportun d'avoir un chemin de colonisation à travers une zone de terrain que l'on dit être de première qualité, s'étendant depuis les lacs Poisson Blanc, dans les cantons Preston et Gagnon jusqu'au lac Chapleau, dans le canton La Minerve.

Pendant six jours consécutifs, j'ai exploré cette région, et j'ai pu me rendre compte que la partie sud-est du canton Gagnon renferme en effet une étendue assez importante de terre très propre à la culture et avantageuse à coloniser. Cette zone de bonne terre descend quelque peu dans la partie nord-est de Preston et se prolonge vers le nord dans les rangs un et deux de Gagnon, dans la partie nord-ouest du canton Labelle et sur presque toute l'étendue des rangs neuvième et dixième de La Minerve. La partie sud-est du canton Gagnon n'est pas encore arpentée, mais ça n'empêche pas que quelques colons y ont commencé des défrichements où ils pourront ensemercer quelques arpents de terre le printemps prochain.

Il n'y a aucun chemin d'ouvert pour entrer sur ce territoire à part quelques bouts de chemins de chantiers qui vont d'un lac à l'autre et bons surtout pour la voiture d'hiver. Ces bouts de chemins sont bien imparfaits, mais vu qu'ils sont bien localisés, ils peuvent être améliorés à peu de frais et former des tronçons d'un grand chemin de colonisation qui ouvrirait toute cette région. J'ai fait le trace de ce grand chemin jusqu'à la tête du lac des Sables, et sur un parcours de seize milles, il est possible d'utiliser, tout naturellement, près de six milles de ces vieux chemins. A trois milles plus loin, on rejoint le chemin de La Minerve qui va du lac Chapleau à Labelle. En sorte qu'en suivant cette route, on peut ouvrir une voie de communication facile et directe entre Labelle et Papineauville, deux points sur les chemins de fer du *Pacifique Canadien*.

• Pour servir les premiers besoins de la colonisation en cet endroit, il faudrait mettre environ (\$1000.00) mille piastres qui seraient employées

à ouvrir les huit premiers milles de ce chemin, dont cinq milles sont à faire en neuf et trois milles d'anciens chemins à améliorer. Avec cela on traverserait les endroits difficiles de cette région et l'on toucherait vers le centre la zone de bon terrain. La presque totalité de cette voie sera chemin de front et comme il ne s'y rencontre aucun pont important, en ouvrant d'une manière convenable les endroits difficiles et en ébauchant le reste, on peut espérer que le tout se fera avec peu de frais. S'il est possible d'ouvrir la première moitié de ce chemin dès le printemps prochain, je crois que cette région en bénéficiera beaucoup.

Comme je l'ai fait remarquer plus haut, la partie sud-est du canton Gagnon n'est pas arpentée et comme les trois quarts au moins de ce terrain sont d'excellente qualité et que les colons ont déjà commencé à s'en emparer, il serait important, il me semble, de faire compléter sans retard l'arpentage de ce petit coin de terre.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

**PONTS DE LA CONCEPTION, DE LABELLE ET DE ST-GERARD DE
MONTARVILLE**

Québec, 10 janvier 1899.

Monsieur le Commissaire,

Je crois devoir attirer dès maintenant votre attention sur l'état de trois ponts de la région Labelle qui auront besoin d'être réparés ou renouvelés de bonne heure au printemps prochain.

Le premier de ces ponts est celui sur la rivière Rouge, au village de La Conception. Bâti en 1893, sur un modèle bien proportionné, il n'a pas été alors complètement terminé. Il manque encore de lambris et de couverture. Laisse en cet état il pourra subsister à peine six ans encore, tandis qu'avec un toit et un lambris sa durée pourra être prolongée d'une trentaine d'années probablement. Dans deux ou trois ans, ça ne vaudra pas la peine de lui donner ce complément. L'un de ses piliers, qui n'a été que partiellement renouvelé en 1893, a aussi besoin d'être réparé.

Dernièrement, le conseil municipal de La Conception a demandé ces réparations, offrant de fournir tout le bois nécessaire.

Vous trouverez peut-être avantageux de profiter de la circonstance, le coût de la main d'œuvre pour exécuter la réparation ne devant pas s'élever à plus de \$150.⁰⁰, je crois. Si la proposition du conseil est acceptée, il sera important alors de lui fournir un devis du bois nécessaire pour lui permettre de le préparer en temps opportun.

Le deuxième pont est celui bâti sur la rivière Rouge, à la Chute aux Iroquois, village Labelle, ouvert à la circulation en février 1892, il a été construit sur un modèle dont les proportions sont défectueuses. Dès l'automne dernier, il se serait écroulé si, à ma suggestion, le conseil municipal ne lui eut fait quelques réparations qui ne peuvent toutefois prolonger sa durée que de quelques mois. Ce pont est considérable ayant une longueur de 225 pieds partagée en deux travées ; le tout refait en neuf coûterait environ \$2200.

Le conseil municipal qui désire, je crois, bâtir des culées en maçonnerie, fournira probablement soit la pierre nécessaire, soit le bois de la superstructure.

Comme ces travaux seront bientôt nécessaires, si vous jugez convenable d'y contribuer, il serait grand temps de travailler à une entente avec le conseil municipal, dans le but de lui faire fournir sa part aussi large que possible et en temps opportun.

Le troisième pont dont il est question est celui sur la rivière Kiamika, à St-Gérard. Bâti en 1891 sur un modèle dont les proportions sont aussi défectueuses, il devra être fermé à la circulation de bonne heure ce printemps. La municipalité de St-Gérard n'est pas riche ; cependant pour ne pas voir disparaître un pont qui est indispensable sur une grande artère comme le chemin Chapleau, elle sera disposée, je crois, à fournir une partie sinon tout le bois nécessaire, surtout si la proposition lui en est faite assez tôt cet hiver. Pour éviter les côtes dangereuses qui font les abords de ce pont, le site devra en être changé.

De ces trois ponts il n'y a que les matériaux qui pourront être préparés dès maintenant, selon que vous en déciderez.

Les travaux de construction ne commenceraient que vers le mois de mai prochain et seraient tous payables sur le prochain exercice financier.

Le tout humblement soumis

J'ai l'honneur d'être

Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

LE CANTON MATANE

Québec, 12 janvier 1899.

Monsieur le Commissaire,

Relativement à l'exploration d'une certaine partie du canton de Matane, que vous demandait Sa Grandeur Mgr de Rimouski, dans une lettre en date du 9 de septembre 1898, j'ai l'honneur de vous informer que dernièrement, pour me préparer à faire la dite exploration, j'ai fait une étude spéciale des différents carnets d'arpentages relatifs à la division du canton Matane, pour me faire une idée de la topographie générale de cette localité et en connaître, d'après les rapports des arpenteurs, la nature du sol et les avantages qu'elle peut offrir à la colonisation. Je crois que cette étude m'a fait trouver, sans aller plus loin, tous les renseignements que Mgr de Rimouski désire avoir sur la partie sud de ce canton.

Les arpenteurs Fournier, en 1817, Bradley en 1862 et Lepage en 1882, ont opéré dans le dit canton ; leurs rapports ainsi que leurs carnets d'ouvrage contiennent des renseignements multipliés et très intéressants sur ce territoire. Les deux premiers arpenteurs susdits font beaucoup d'éloges du canton Matane, parlant avec enthousiasme même de l'excellence de son sol, de la beauté de ses forêts, de la splendeur de son cours d'eau et des avantages qu'y trouvera la colonisation. En 1882, l'arpenteur Lepage fait la division des six derniers rangs du canton et énumère d'une manière bien précise les avantages et les désavantages de cette localité. Je condense ci-après, les renseignements puisés à ces diverses sources, et si Mgr de Rimouski les trouve suffisants pour son information, il ne sera pas nécessaire alors d'une exploration spéciale de tout le territoire compris dans les sept derniers rangs du canton Matane.

Le canton en question comprend quatorze rangs dont les sept premiers forment la paroisse de St-Ulric. Presque tous les lots du huitième rang sont d'assez bonne qualité, mais le terrain y est souvent très-accidenté et offre des désavantages pour la culture. La rivière Petchedetz et quelques-uns de ses affluents sillonnent plusieurs de ces lots en suivant des ravins d'une grande profondeur et apportent de sérieux obstacles à la localisation de bons chemins. Cependant, il y a possibilité de localiser une route qui monterait tantôt sur le lot N^o 16 et tantôt sur le lot N^o 17 des rangs 4ième, 5ième, 6ième, 7ième et 8ième, et cette route pourrait ensuite se continuer sans difficulté jusqu'au quatorzième rang en suivant les lots 29 ou 30.

Les rangs 5ième, 6ième, 7ième et 8ième, aux dires de M. l'arpenteur Bradley, sont d'excellente terre et valent mieux que les premiers rangs du canton.

Sur le 9ième rang, les trois-quarts des lots, au moins, sont propres à la culture et peu accidentés; ceux surtout, à l'ouest de la ligne centrale, sont bien avantageux.

Presque tous les lots du 10ième rang sont de bonne qualité; ceux à l'ouest de la ligne centrale donnent un terrain généralement plus bas et humide que ceux à l'est de la même ligne, lesquels sont en général plus hauts et couverts de bois francs. Il y a possibilité d'ouvrir un chemin de front qui suivrait la ligne entre les rangs 9ième et 10ième, sur presque toute sa longueur.

La partie nord des lots du onzième rang, entre la ligne centrale et le lac Petchedetz est peu avantageuse, mais les lots à l'est de ce lac sont bien propres à la culture; ceux de la partie ouest de ce rang sont bons et peu accidentés.

La partie ouest du 12ième rang est de première qualité; la partie-est offre plus d'accidents de terrain, mais elle est encore assez avantageuse. Un chemin de front peut s'ouvrir entre les rangs 11ième et 12ième et traverser le canton dans toute sa longueur.

Sur le 13ième rang, il y environ 35 lots de propres à la culture avec terrain généralement assez plan.

Sur le 14ième rang, tous les lots depuis le 13ième jusqu'au 38ième sont de bonne qualité et peu accidentés et il est facile d'ouvrir un chemin sur le front de ces lots en suivant la ligne entre les rangs 13ième et 14ième.

En supposant que la paroisse de St-Ulric doive garder le territoire qu'elle a aujourd'hui, le reste du canton Matane peut fournir environ 250 lots propres à la culture et dont le centre géographique se trouverait approximativement sur le lot N^o 30 du onzième rang.

D'après la configuration générale du terrain dans ce canton, il y a plus de facilité à ouvrir les chemins allant dans la direction est et ouest que dans la direction nord et sud. Si la nécessité d'une route allant du 7ième au 14ième rang se fait sentir, comme cette route sera l'artère principale d'un grand territoire, il sera important d'explorer la localité

suffisamment pour permettre de localiser cette route de façon à en faire un chemin à rampes faciles.

Pour l'information de Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski, j'annexe à la présente, un plan du canton de Matane.

J'ai l'honneur d'être,
Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

LE CANTON NOUVELLE

Québec, 16 janvier 1899.

Monsieur le Commissaire,

Vu le peu de temps que j'avais à ma disposition, lors de mon voyage à la Gaspésie, en novembre dernier, je n'ai pu faire l'exploration de la partie du canton Nouvelle qui forme le territoire de la mission de St-Louis de Gonzague, comme le disait Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski, dans le but de connaître si le territoire en question renferme une étendue suffisante de bon terrain pour former une paroisse viable.

Pour suppléer à cette omission et donner aussitôt que possible à Mgr de Rimouski les renseignements qu'il désire avoir, j'ai fait une étude des carnets de l'arpentage de cette région et je trouve que l'arpenteur E. H. Legendre qui a fait le lotissement des rangs 1er, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème du canton Nouvelle, mentionne le fait que dans les rangs 2ème, 3ème et 4ème seulement il y a au moins 150 lots tout-à-fait propres à la culture. Le défrichement y est extraordinairement facile à faire, paraît-il, sur un grand nombre de lots en bois francs où les colons sont bien clairsemés. Le terrain, en général, y est assez plan, quoique coupé parfois par des ravins profonds à travers lesquels la localisation des chemins offre des difficultés. Mais dans ces cas mêmes, il est rare qu'avec du soin, on ne trouve pas un endroit pour passer un chemin à rampes assez difficiles. Le cinquième rang fournit une vingtaine de bons lots pour la culture et quoique nous ayons peu de détails sur le 6ème rang, dont le lotissement n'est pas encore fait, nous voyons par ce qu'en dit l'arpenteur McDonald, qui a établi l'arrière ligne du canton, qu'il a rencontré partout du bon

terrain et que, sans s'éloigner du centre de la mission de St-Louis de Gonzague, on peut y trouver vingt à vingt-cinq bons lots de cent acres. C'est la superficie donnée à presque tous les lots de ce canton.

J'ai l'honneur d'être,

Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

PONTS DANS SAINT-ZENON

Québec, 28 février 1899.

Monsieur le Commissaire,

Sur votre demande, je me suis rendu, ces jours derniers, dans la paroisse de St-Zénon, comté de Berthier, dans le but de pourvoir à la construction de quelques ponts sur les chemins de colonisation de cette localité.

1^o Le premier que j'ai visité est celui sur la route neuve allant de St-Zénon au lac Ignace. Lors de l'ouverture de cette route, l'un des ponts qui s'y trouvent n'a été fait que temporairement et c'est celui-là qu'il s'agit de renouveler maintenant. Cette construction coûtera au plus \$90.00.

2^o En second lieu, j'ai visité un pont construit sur la rivière Sauvage, dans le rang P du canton Provost (lot No 37). La reconstruction de ce pont est devenue nécessaire et elle coûtera environ \$275.00. Le bois de charpente est à se faire maintenant et la construction pourra être effectuée en temps opportun.

3^o On a aussi demandé de l'aide pour la reconstruction d'un pont sur le chemin Brassard, près de la chapelle de St-Zénon. La reconstruction de ce pont est une nécessité et coûtera une centaine de piastres. Mais comme il se trouve sur le principal chemin de la paroisse, j'ai fait comprendre aux intéressés que c'était un pont municipal plus que toute autre chose et qu'il était bien naturel que la municipalité le gardât sur ses charges. Je leur ai fait entendre qu'on pourrait leur fournir un plan de ce pont et qu'il leur serait accordé, au plus, une somme de \$25.00 pour la préparation des ferrements nécessaires. Cette proposition m'a paru devoir donner satisfaction.

J'ai l'honneur d'être,

Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY,

**CONDITION DE DEUX PONTS SITUÉS SUR LA RIVIÈRE BEURIVAGE,
A ST-ETIENNE DE LAUZON**

Québec, 2 mars 1899.

Monsieur le Commissaire,

Hier, je me suis rendu à St-Etienne de Lauzon, comté de Lévis, pour examiner l'état de deux ponts en bois élevés sur la rivière Beurivage, dans les limites de la dite paroisse, aussi pour déterminer les réparations devenues nécessaires et en évaluer le coût probable.

Ces deux ponts, dont l'un à l'est et l'autre à l'ouest de l'église de St-Etienne, ont été bâtis par le gouvernement, il y a une douzaine d'années, m'a-t-on dit, et ont dû coûter environ douze cents piastres chacun; déjà ils sont dans un état de décrépitude assez avancée et je calcule qu'ils pourront durer encore cinq ou six ans, au plus.

Dans St-Etienne, les ponts et les chemins sont entretenus par arrondissement et l'on m'a fait remarquer que l'arrondissement chargé de l'entretien du pont ouest est bien petit et formé de la partie la moins riche de la paroisse.

Pour l'un et l'autre pont, la superstructure aurait besoin d'être peinte à neuf. En outre, la culée sud du pont ouest a été considérablement endommagée par l'eau qui a pratiqué, à sa base, une profonde excavation et l'a fait incliner en avant d'une couple de pieds. Lors de ma visite sur les lieux, l'on avait démoli cette culée presque complètement pour la refaire en neuf. C'était bien ce qu'il y avait de mieux à faire. Les travaux de démolissement et de reconstruction, en y comprenant le coût du bois neuf à ajouter, coûteront au moins deux cents piastres.

Le pont situé à l'est de l'église est moins endommagé, mais il était nécessaire d'y faire de suite des réparations et les intéressés ont commencé à en renouveler presque toute la culée nord, ce qui peut valoir dans les environs d'une centaine de piastres. L'arrondissement chargé de l'entretien de ce pont, sans être riche, est, paraît-il, plus en moyen que celui chargé de l'entretien du pont ouest.

Les ouvriers qui ont commencé les réparations sur l'un et l'autre pont me paraissent assez expérimentés et pourront, je crois, exécuter les travaux d'une manière satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être

M. le Commissaire,

Votre très humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

**PONTS DU PORTAGE DES ROCHES, DES RIVIERES AU SABLE, CASCOUIA,
DES AULNETS ET SHIPSHAW, DANS LE COMTE DE CHICOUTIMI,
ET DE LA RIVIERE OUIATCHOUANISH, COMTE DU
LAC ST-JEAN**

Québec, 14 mars 18 9.

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de vous informer que, selon vos ordres, je viens de faire une tournée d'inspection dans le comté de Chicoutimi, afin d'y visiter quelques ponts qui, nous informait-on, ont un pressant besoin de réparation.

J'ai d'abord visité le pont dit " du Portage des Roches ", dans le canton Jonquière, au pied du lac Kénogami. Ce pont quoique joliment délabré, n'a pas besoin d'être refait à neuf maintenant. Cependant il ne sera pas tard avant que la chose devienne une nécessité. Comme ce pont est formé de plusieurs petites travées et que ce sera une œuvre dispendieuse que de refaire le tout en une seule fois, il sera peut-être plus facile d'en refaire une couple de travées par année, pour arriver ainsi, sans fort déboursé à la fois, à le renouveler complètement. Pour la saison prochaine, il suffira de renouveler une partie du pavé, ainsi que quelques pièces de la charpente. A cette fin j'ai fait préparer du bois pour une cinquantaine de piastres.

Le pavé du pont sur la rivière au Sable, aussi dans le canton Jonquière, a besoin d'être renouvelé au complet, ainsi que la superstructure d'une petite travée. Le bois nécessaire a été donné à prix déterminé et coûtera \$98.00.

Sur la rivière Cascouia, dans le canton Kénogami, un pont neuf a été commencé l'été dernier pour être terminé l'été prochain. Le bois nécessaire a été commandé et coûtera environ \$170.00.

Je me suis ensuite rendu dans le rang Ouest du canton Bourget, pour visiter un petit pont de la rivière des Aulnets, sur lequel une somme de \$50.00 a été appliquée l'été dernier pour réparations. Le conducteur des travaux, Etienne Bergeron, demande une nouvelle aide pour continuer et terminer ces réparations. La somme octroyée l'été dernier, eut été suffisante pour faire tout ce qui était nécessaire, si le conducteur se fut conformé aux instructions écrites et verbales qui lui ont été données. Pour vouloir faire mieux que cela, je suppose, il a exécuté, inutilement et sans

en demander l'autorisation, des travaux plus dispendieux que ceux ordonnés, et pour cette raison, il n'a fait qu'environ la moitié des réparations nécessaires. Je n'ai pas cru devoir faire continuer ces travaux sans un ordre spécial de votre part.

J'ai ensuite visité un pont du chemin Archambault, sur la même rivière des Aulnets, près de son embouchure, sur le Saguenay. Ce pont a besoin d'être refait en neuf et coûtera environ \$500.00. Le bois pour cette construction était en partie préparé, lors de ma visite, et je me suis borné à donner quelques conseils à celui qui avait été chargé de cette besogne.

J'ai aussi visité le pont du chemin Archambault, sur la rivière Shipshaw ; quoique vieilli et un peu détérioré, je l'ai trouvé en assez bon ordre pour n'avoir pas besoin de réparations immédiates.

Chemin faisant, je me suis arrêté à Roberval, comté du Lac St-Jean, pour faire préparer le bois d'un petit pont à être construit sur la rivière Ouatouchouanish, dans le sixième rang du canton Roberval. Ce bois, tout préparé et rendu sur les lieux coûtera \$160.00 et le coût total du pont sera d'environ \$275.00.

Il est entendu que tous les matériaux dont je viens de parler, ne seront payables qu'après le 1er juillet prochain et qu'ils ne sont commandés maintenant que pour profiter de la saison favorable.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le commissaire,
Votre très humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

**ROUTE ET PONTS, DANS LA PAROISSE DE LA VISITATION,
COMTE D'YAMASKA.**

Québec, 23 mars 1899.

Monsieur le Commissaire,

Le 17 du courant, je me rendais dans la paroisse de la Visitation, comté d'Yamaska, en considération de la requête du Rvd R. F. Joyal, curé de la dite paroisse, demandant de l'aide pour l'ouverture d'une route et la construction de quatre ponts.

La plus grande partie du territoire de cette nouvelle paroisse comprenant aujourd'hui une centaine de familles, est formée par un démembrement des paroisses de St-Antoine de La Baie du Febvre et de St-Zéphirin de Courval ; une chapelle est à se bâtir sur le territoire enlevé à St-Antoine et il manque maintenant un bout de chemin pour amener à cet endroit les paroissiens habitant la partie distraite de St-Zéphirin. Ce bout de chemin est une route et mesure un mille et trois quarts de longueur.

Le conseil municipal de St-Antoine, avant le démembrement de la paroisse, a fait tracer cette route et a homologué un procès verbal en réglant l'ouverture et l'entretien. Le tracé adopté coupe deux petites rivières et deux ruisseaux à rives escarpées nécessitant la construction de quatre ponts d'une valeur collective d'environ \$800. A part ces ponts, le terrain que traverse la route est bien propice à l'ouverture d'un chemin ; plus de la moitié de la distance à franchir est en terre faite et le reste en bois franc assez clairsemé.

Il est question cependant de substituer au tracé verbalisé un autre tracé nécessitant des ponts moins dispendieux.

L'ouverture de la route, indépendamment des ponts, peut valoir \$600.00.

Dans le tracé verbalisé, deux des ponts sont construits et peuvent servir quelques années. Le troisième sera peu dispendieux, mais le quatrième, pour être bâti convenablement, devra coûter au moins \$400.

Ce pont devra être le même, quelque soit le tracé adopté, et la confection des côtes pour y arriver coûtera une centaine de piastres. Je n'ai pas de doute qu'une somme de \$500, pour faire le dernier pont, ainsi que ses approches sera d'un grand secours à cette nouvelle paroisse qui a beaucoup de travaux publics à faire, comme tout autre en pareilles circonstances.

J'ai l'honneur d'être,

Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

**PONT DE LA PETITE NOUVELLE, A SAINT-GODEFROI, PONT KEARNEY,
SUR LA GRANDE NOUVELLE. ET PONT MURPHY, DANS LE
CANTON RISTICOUCHE**

Québec, 20 avril 1899.

Monsieur le Commissaire,

Conformément à vos ordres, je me suis rendu dernièrement dans le comté de Bonaventure pour visiter principalement trois ponts qui, nous disait-on, ont besoin d'être renouvelés.

Je suis d'abord descendu à St-Godefroi, dans le canton Hope, où j'ai examiné le pont du chemin maritime, bâti sur la rivière Petite Nouvelle. Le pont actuel a une longueur totale de 275 pieds et repose sur deux culées et quatre piliers. Il a deux travées de 36 pieds et les trois autres ont moins de vingt pieds. Le canal principal de la rivière est presque fermé par le grand nombre de piliers, et, au printemps, les glaces qui sont soumises à une poussée énorme par la force du courant, que détermine la marée baissante, s'amoncellent en amont du pont et lui font subir des dommages considérables et souvent répétés. Aujourd'hui le pont est en bien mauvais état et a besoin d'être renouvelé. Il est facile de réduire le nombre de ses travées à trois, au lieu de cinq qu'il y a maintenant, et ainsi le canal de la rivière sera débarrassé de deux piliers.

Les municipalités intéressées ont l'air bien disposées à fournir le bois nécessaire et peut-être davantage, et je crois qu'avec une somme additionnelle de \$500, et les services de notre charpentier, il sera possible de reconstruire en neuf ce pont dont le coût total peut être porté à \$1100.

J'ai ensuite visité un pont, dit pont Kearney, bâti sur la rivière Grande Nouvelle, dans une route allant du village de St-Jean l'Évangéliste au littoral de la Baie des Chaleurs. Ce pont a besoin d'être renouvelé prochainement; reposant sur deux culées et un pilier, il est formé de deux travées donnant une longueur totale de 135 pieds.

A cet endroit aussi, il sera préférable de faire disparaître le pilier du centre et de faire le pont d'une seule travée. Le coût total des travaux peut être porté à \$1300. La municipalité du lieu dont j'ai vu le secrétaire, est bien disposée à fournir au moins le bois nécessaire, en sorte qu'il restera à trouver une somme d'environ \$800 pour compléter les travaux.

En dernier lieu, j'ai visité trois ponts du chemin Métapédiac dans le canton Ristigouche, bâtis sur des ravins profonds. L'un de ces ponts, dit pont Murphy, à 400 pieds de longueur et 36 pieds de hauteur ; les deux autres sont moins considérables. Tous trois sont bâtis sur des caissons en cèdres ronds et menacent aujourd'hui de s'écrouler ; ils ont près de quarante ans d'existence et il est difficile de les réparer à moins de tout démolir. Plutôt que d'en arriver là, il me paraît préférable d'abandonner le bout de chemin sur lequel sont ces ponts pour le faire à un autre endroit où les mêmes ravins ne demanderont que de petits ponts.

La reconstruction seule du plus considérable des trois ponts coûterait plus cher que l'ouverture du chemin neuf avec ses trois petits ponts. La déviation proposée donnera un chemin préférable sous tous les rapports, et son exécution demandera une somme d'environ \$800.

Le tout humblement soumis,
Votre bien humble serviteur,

J. N GASTONGUAY.

**PONTS SUR LA RIVIERE DES GRANDS-MECHINS, LE RUISSEAU SAM
ET LA RIVIERE GRAND METIS.**

Québec, 20 avril 1899.

Monsieur le Commissaire,

Dernièrement, je me rendais dans le comté de Matane, pour visiter, sur les grands chemins de colonisation, quelques ponts qui ont besoin d'être réparés ou renouvelés.

Sur le chemin maritime, allant de Matane au Cap Chat, j'ai constaté que le pont construit sur la rivière Grands-Méchins, a besoin d'être refait en neuf. Le nouveau pont aura une couple de cents pieds de longueur, et bâti en grande partie sur des chevalets, il coûtera environ \$800. Le bois nécessaire est à se faire en petits lots, par différentes personnes, et coûtera à peu près \$300.

Je crois qu'il sera nécessaire d'envoyer le charpentier du département pour faire cette construction ; ainsi, l'ouvrage sera exécuté plus convenablement et avec plus d'économie.

Dans le même chemin maritime, un autre pont, sur un ravin large et profond au fond duquel coule le ruisseau *Sam*, est dans un état presque dangereux et il faudrait bien \$800 pour le renouveler. J'ai rencontré le maire de la municipalité de cet endroit, et sur mon avis, il se propose d'engager son conseil à réparer suffisamment le dit pont pour l'utiliser encore une année.

Je me suis ensuite rendu au village de Ste-Angèle de Mérici où la municipalité est en voie de reconstruire un pont sur la rivière Grand-Métis. Le conseil municipal a pris l'initiative de cet ouvrage ; ayant adopté pour modèle le pont que votre département a fait bâtir à Causapscal, il s'est mis de suite à préparer le bois nécessaire, sur devis que je lui ai fourni.

Le coût total du pont sera d'environ \$2200, et l'aide, en argent que vous avez accordée, paiera les ferrements nécessaires et le coût de la construction.

Le maire et quelques conseillers de l'endroit m'ont exprimé le désir d'avoir le charpentier du département pour partir les travaux, et donner sur ce genre de construction, des renseignements que les ouvriers de la localité ne connaissent pas.

J'ai l'honneur d'être,
Votre bien humble serviteur,

J. N. GASTONGUAY.

PONT A SAINT-FRANCOIS DE BEAUCE. (1)

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

Québec, 18 juin 1898.

L'honorable H. Thos Duffy,
 Commissaire des Travaux Publics,
 Québec.

Monsieur le Ministre :—

Conformément à vos instructions je suis allé le 16 ducourant faire une inspection des travaux faits et des matériaux livrés pour la construction du pont sur la rivière Chaudière à St-Francois de Beauce et j'ai l'honneur de vous informer que les excavations d'une des culées sont en partie faites, qu'il y a de rendu sur le site du pont environ 150 verges cubes de pierre prête à employer, en outre de 300 verges à la carrière qui se trouve à environ 4 milles de l'emplacement du pont, à part du sable et de 100 quarts de ciment.

La valeur approximative des travaux faits et des matériaux livrés au site du pont est de \$1170.00 sans compter la pierre qui est préparée à la carrière se montant à \$1,500.00.

D'après le contrat passé entre la corporation municipale et la Compagnie du Dominion, ce pont doit être complété le 1^{er} août et aura trois travées libres de superstructure métallique dont deux de 200 et 1 de 220 pieds qui reposeront sur deux piliers et deux culées en maçonnerie de 1^{ère} classe.

Le coût de ce pont d'après le contrat passé sera de \$20.000.00, pour le fer et la maçonnerie, sans compter le prix d'achat, \$3,000.00, par la corporation municipale de la paroisse de St-François, de la charte, droits et privilèges de M.M. Genest et Latulippe, suivant acte en date du 7 septembre 1897.

Par l'acte 60 Vict., chap. 1, Article 72, Cédule B. une somme de \$8,500 a été votée comme aide pour la reconstruction de certains ponts détruits par les inondations du printemps de 1896, par le rapport de distribution de ces \$8,500.00 une somme de \$1,100.00 a été octroyée à M. J. Genest pour le pont de péage de St-François à la condition expresse

(1) Ce rapport ainsi que les suivants de M. L. A. Vallée ont été communiqués au Département de la Colonisation et des Mines, en raison de l'aide accordée par ce département aux diverses entreprises mentionnées dans ces rapports.

que le pont soit construit selon les dispositions de l'Acte 46. Vict., chap. 59, sec, 2.

Comme la corporation municipale a acheté la charte, droits et privilèges suivant acte du 7 septembre 1897, elle se trouve aux droits de MM. Genest & Latulippe, en conséquence, je recommande que la somme ci-dessus de \$1,100.00, soit payée à la corporation municipale de St-François de Beauce.

Humblement soumis,

LOUIS A. VALLÉE,
Ingénieur.

PONT DU PORTAGE DU FORT

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Québec, 20 juillet 1898.

A l'honorable H. T. Duffy,
Commissaire des Travaux Publics,
Québec.

Monsieur le ministre,

Conformément à vos instructions, je suis allé, les 15 et 16 du mois courant, faire une inspection du pont inter-provincial sur la rivière Ottawa, à Portage du Fort, à l'effet de constater si ce pont offrait encore la solidité voulue pour la sûreté publique.

J'ai l'honneur de vous informer que ce pont, qui consiste en quatre travées de superstructure en bois, sur le "Chenal Est", d'une longueur totale de 239 pieds 4 pouces, et de sept travées, sur le "Chenal Ouest", d'une longueur totale de 658 pieds, est dans un état de délabrement tel qu'il est très dangereux, principalement la cinquième travée sur le Chenal Ouest, qui a une longueur de 126 pieds entre les piliers. Cette dernière est supportée dans le moment par deux chaînes qui peuvent manquer d'une minute à l'autre. La superstructure a perdu son aplomb de 2 pieds et demi, et tout le bois des poteaux principaux est complètement pourri.

En conséquence, je recommande que les intéressées soient notifiés de l'état actuel de ce pont et que, pour éviter les accidents qui peuvent

arriver d'une minute à l'autre, que ce pont sur le Chenal Ouest soit fermée à la circulation publique dès maintenant, et ce jusqu'à ce que la reconstruction de la travée ci-dessus mentionnée, ait été effectuée, considérant qu'aucune réparation temporaire pourrait sauvegarder la vie publique.

En vue de dégager la responsabilité du gouvernement de cette province, je ne puis faire autrement que de recommander, tel que ci-dessus, la fermeture immédiate de ce pont (sur le "Chenal Ouest" ou chenal principal) à la circulation publique.

Respectueusement soumis.

LOUIS A. VALLÉE,
Ingénieur.

6 — — —
PONT A FORT COULONGE

— — —
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

Québec, 25 juillet 1898.

A l'honorable H. Thos Duffy,
Commissaire des Travaux Publics,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis allé le 15 du courant, faire une inspection du pont récemment érigé sur la rivière Coulonge, au fort Coulonge, à l'effet de constater la nature et l'étendue des travaux faits, et si ce pont pouvait être ouvert au trafic en toute sûreté.

Ce pont consiste en 6 travées de superstructure en bois, système "Lattice", d'une longueur totale de 508 pieds, posées sur 5 piliers et culées en bois remplies de pierre avec approches du côté ouest de 23 pieds et 18 pieds du côté est.

Ce pont a une largeur de voie charretière libre entre les poteaux de 13' 1", ou une largeur de 17' 0, de la partie extérieure des poutres.

Après un examen sérieux de tout le pont, je dois mentionner que tous les travaux ont été exécutés d'une manière très satisfaisante et suivant les plan et devis dressés par le Département de la Colonisation et des Mines,

en ce qui regarde la partie de bois, et pour la partie du fer, l'entrepreneur a été obligé d'ajouter un nombre additionnel de boulons, etc., qui n'étaient pas prévus dans le devis ; j'annexe la quantité de fer qui est entrée dans la superstructure telle que construite, ainsi que celle qui avait été prévue par le devis.

J'ai fait remarquer aux intéressés que les pièces diagonales du contreventement qui ont 30 pieds de longueur devraient être boulonnées afin de lier les deux pièces ensemble, ce que les intéressés ont promis de faire.

Une couche de peinture a été posée sur le toit et sur le lambris de chaque côté de la superstructure.

En somme, j'ai trouvé ce pont dans un état tel que le public peut circuler en toute sûreté.

Le coût du pont d'après le contrat, de \$6,000.00, sans compter la peinture au coût de \$152.00, et la surveillance des travaux \$150.00.

Humblement soumis,

LOUIS A. VALLÉE,
Ing. Inspecteur.

PONT A ST-FRANÇOIS DE BEAUCE

Québec, 24 octobre, 1898.

A Monsieur le Secrétaire
du Comité du Pont de St-François.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait le 21 courant une inspection du pont érigé sur la rivière Chaudière à St-François par la Compagnie du Dominion Bridge pour le compte de la municipalité, à l'effet de constater si les travaux avaient été exécutés suivant les plans et devis.

Après un examen minutieux de tous les travaux, j'ai constaté que les maçonneries des culées et des piliers de même que la superstructure métallique sont construites à mon entière satisfaction à l'exception d'une couche additionnelle de peinture qui devra être posée à la superstructure

métallique pour remplacer celle qui a été en dernier lieu posée avec de la peinture inférieur et très mal appliquée.

Je dois aussi vous faire remarquer que le remblai du côté de l'église n'est pas terminé suivant les termes du devis, la largeur au sommet doit être de 20 pieds avec talus de un pied par pied sur les côtés avec une élévation de 6 à 8 pouces plus élevée sur le milieu de la chaussée que sur les bords.

Il faut que la chaussée soit élargie de 1 pied de chaque côté et comblée au moins d'un pied sur le dessus, et que le mur de protection en pierre du côté Est soit complété suivant le talus régulier de un pied par pied.

Une retenue de \$400.00 devrait être faite à la Compagnie du Dominion usqu'à ce que les travaux ci-dessus mentionnés aient été complétés.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

LOUIS A. VALLÉE,
Ing. pour la municipalité.

CONSTRUCTION ET REPARATIONS DE DIVERS PONTS

ECLUSE DANS LA DECHARGE DU GRAND LAC NOMININGUE, COMTE D'OTTAWA

Québec, 9 septembre 1898.

L'Honorable A. TURGEON,

Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire rapport que le 11 du mois d'août dernier, sur les instructions qui m'ont été données par votre département, je me suis rendu à L'Annonciation et que j'ai construit l'écluse sur la décharge du lac Nominingue afin de permettre, durant la saison d'été, au bateau de naviguer sur les deux lacs Nominingue.

L'écluse a une longueur de 60 pieds, appuyée de chaque côté contre des quais qui serviront à la construction d'un pont projeté à cet endroit. Sa hauteur est de $11\frac{1}{2}$ pieds ; ce qui fera monter l'eau de 3 pieds au-dessus du niveau des eaux ordinaires.

J'ai fait un empellement de 6 pieds de large, qui s'ouvre à volonté pour permettre de faire passer les billots.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre humble serviteur,

GEORGES BARRETTE.

INSPECTION DES TRAVAUX COMMENCES AU PONT SUR LA RIVIERE PETIT SAGUENAY A L'ANSE ST-JEAN, COMTE DE CHICOUTIMI

Québec, 20 octobre 1898.

Monsieur le Ministre,

Le 17 du courant, j'ai reçu instruction d'aller inspecter les travaux du pont commencé sur la rivière Petit Saguenay, à l'Anse St-Jean, dans le comté de Chicoutimi, par M. Zéphirin Desgagné.

Je me suis rendu sur les lieux et j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant :

Deux piliers et une culée sont terminés et faits d'une manière satisfaisante pour recevoir la superstructure. Ces travaux ont coûté \$200.00 et valent ce montant.

Il reste à faire une culée et la superstructure du pont qui aura une longueur pour la grande travée de 95 pieds et les deux autres petites de 25 pieds chacune, entre les piliers.

J'estime qu'une somme de \$700.00, à la condition que les intéressés fournissent gratuitement tout le bois et rendent au moulin celui qui doit être préparé, est suffisante pour payer le sciage du dit bois, acheter le fer, construire la dernière culée, bâtir le pont, le couvrir, le lambrisser et le peindre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

GEORGES BARRETTE.

**CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE BATISCAN, A SAINT-REMI,
COMTE DE PORTNEUF**

Québec, 20 octobre 1898.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'en vertu des instructions qui m'ont été données, le 12 septembre dernier, je me suis rendu à Saint-Rémi du Lac au Sable, pour surveiller et aider l'entrepreneur, M. J. A. Matte, à lever la superstructure du pont sur la rivière Batiscan.

À mon arrivée les quais et les piliers étaient faits, et le bois pour la superstructure était en grande partie rendu sur les lieux et au moulin à scie.

J'ai d'abord préparé l'échafaudage et ensuite j'ai levé les deux travées.

Les quais et les piliers sont faits d'après les plans de M. J. N. Gastonguay et sont terminés, moins une certaine quantité de pierre à mettre dans le pilier et que l'entrepreneur doit faire charroyer dans quelques jours.

A mon départ, le 8 octobre, les deux travées ainsi qu'une partie des croisillons et des petites lambourdes étaient posés.

L'entrepreneur a suivi les plans préparés par votre ingénieur.

Je suis d'opinion qu'il faudrait, dès cet automne, faire lambrisser le devant du pilier afin de le préserver des glaces.

Il faudrait aussi, dans le cours de l'été prochain, faire lambrisser, couvrir et peindre la superstructure si l'on veut lui donner une bonne durée, sans cela le bois d'épinette se détériorera vite.

Votre obéissant serviteur,

GEORGES BARRETTE.

**CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE DES ARAICNEES,
COMTE DE BEAUCE**

Québec, 11 novembre 1898.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire rapport que conformément aux instructions qui m'ont été données, le 24 octobre dernier, je me suis rendu au lac Mégantic et j'ai construit le pont sur la rivière des Araignées.

Ce pont a une longueur de 66 pieds de pavé, dont 40 pieds entre les culées. Les culées ont 15 pieds de largeur, 14 pieds de longueur et 8½ de hauteur, remplies de pierre jusqu'à la moitié.

Je l'ai lambrissé, couvert le dessus de l'arche en planche et peinturé

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre humble serviteur,

GEORGES BARRETTE.

**CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE MISTASSIBI, SUR LE CHEMIN
RELIANT MISTASSINI A PERIBONCA, COMTE DU LAC SAINT-JEAN**

Québec, 9 mars 1899.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux instructions verbales qui m'ont été données par votre département, le 21 de novembre dernier, je me suis rendu à Mistassini pour construire le pont sur la rivière Mistassibi, près du monastère des RR. PP. Trappistes, sur le chemin ouvert, dans le cours de l'été dernier, pour relier Mistassini à Péribonca.

Ce pont a une longueur totale de 532 pieds de pavé divisée comme suit : 351 pieds du côté sud sur des chevalets et quatre petits piliers à l'extrémité sur un petit bras de rivière où l'eau passe durant l'époque des hautes eaux. La balance, 181 pieds, consiste en une travée supportée par une culée de 15 pieds par 18 pieds et 14 pieds de hauteur du côté sud et une culée de 12 pieds par 18 pieds et 11 pieds de hauteur du côté nord ; cette travée a une longueur de 181 pieds comme je l'ai déjà dit plus haut, une largeur de 18 pieds en dehors et 15 pieds en dedans, et une hauteur de 20 pieds.

Je l'ai lambrissée et couverte en barbeau.

J'ai rempli de pierre les deux culées et les quatre petits piliers.

Il ne reste plus qu'à poser la peinture.

J'ai laissé entre les mains des RR. PP. Trappistes trois quarts de peinture dont deux quarts serviront à peindre le dit pont et l'autre quart servira à peindre le pont projeté sur la rivière Petite Péribonca.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

GEORGES BARRETTE.

**REPARATIONS AU PONT SUR LA RIVIERE CHAUDIERE, A ST-LUDGER,
COMTE DE BEAUCE**

Québec, 21 mars 1899.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur les travaux que j'ai faits au pont sur la rivière Chaudière, près de la chapelle St-Ludger, d'après les instructions verbales que j'ai reçues du département.

J'ai redressé le dit pont et j'ai posé 10 boulons en fer et 20 madriers pour le maintenir en position, j'ai aussi resserré tous les écrous.

Ce pont est trop bas et à l'époque des eaux hautes, les glaces le frappent sur le côté et même le printemps dernier une branche d'un arbre qui descendait au fil de l'eau a défoncé le lambris.

Deux rangs de parements ajoutés aux culées et au pilier le relèveraient suffisamment pour le mettre à l'abri de tout danger.

Ces travaux coûteraient environ une centaine de piastres.

En attendant que le département décide de le relever, je conseille de poser une cheville taraudée de deux pieds par 1 pouce de grosseur à chacun des bouts, afin de l'empêcher de glisser sur ses culées lorsque la glace s'arrête sur le pont. Il faudrait 8 de ces chevilles.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEORGES BARRETTE.

**REPARATIONS D'UN DES PILIERS DU PONT SUR LA RIVIERE OTTAWA
ENTRE LE VILLAGE BRYSON ET L'ISLE CALUMET, COMTE DE PONTIAC**

Québec, 13 avril 1899.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire rapport que conformément aux instructions que j'ai reçues de votre département, je suis parti le 21 du mois de

mars dernier pour aller réparer le pilier au milieu de la rivière supportant le pont en fer érigé sur la rivière Ottawa, entre le village Bryson et l'île de Calumet, dans le comté de Pontiac.

Ces réparations ont consisté à relever le pont, sur le pilier du milieu, d'une hauteur de 39 pouces. J'ai ajouté quatre rangs de parements et j'ai lambrissé le dit pilier sur toute sa hauteur, qui est de 49 pieds au-dessus de l'eau, la partie atteinte par l'eau en madriers de chêne et celle au-dessus en madriers d'épinette.

Pour empêcher ce pilier d'ouvrir de nouveau j'ai mis des barres de fer qui traversent le dit pilier, par rangées de 5 barres d'un côté, et 3 barres de l'autre à tous les $7\frac{1}{2}$ pieds de hauteur.

J'ai aussi couvert en planches et tôle galvanisée le bout du pont qui porte sur le dit pilier afin de protéger cette partie du pilier contre les intempéries.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGES BARRETTE.

IMMIGRATION

BUREAU DE QUÉBEC

Québec, 15 juillet 1899.

A l'honorable A. TURGEON,

Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'Immigration dans la province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1899.

Le chiffre total des immigrants a été cette année de 3146, ils ont été reçus aux débarcadères des steamers et aux gares de chemins de fer, et j'ai tout de suite satisfait à leurs demandes.

Je suis très heureux de pouvoir dire, que, en général, la majorité de ces immigrants étaient dans une condition avantageuse et que seulement un petit nombre d'entre eux étaient dépourvus de moyens de subsistance.

La demande de travailleurs, tels que garçons de ferme et servantes augmente dans une proportion qui dépasse souvent nos moyens d'y pourvoir, et cette demande est considérable surtout chez les cultivateurs. Aucun immigrant n'a besoin d'attendre après un emploi s'il a la volonté de travailler. Je constate avec plaisir que la grande majorité consiste en fermiers, garçons de ferme et servantes, gens qui nous sont utiles et faciles à placer.

Les sociétés d'immigration anglaises envoient toujours dans notre province, une bonne classe d'immigrants et payent leurs dépenses jusqu'à destination.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très obéissant serviteur

GEO. LEBEL,

Agent d'Immigration pour la province de Québec.

ETAT indiquant la nationalité et le lieu de destination des immigrants arrivés au port de Québec et placés dans la province du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899.

| NATIONALITÉ. | | DESTINATION. | | PROFESSION. | | | |
|----------------------------|------|----------------------|------|-----------------------|-----|---------------------------|------|
| Allemands..... | 66 | Beaubarnois..... | 10 | Ajusteurs..... | 6 | Imprimeurs..... | 1 |
| Anglais..... | 2092 | Beauce..... | 5 | Armuriers..... | 1 | Jardiniers..... | 27 |
| Arméniens..... | 4 | Jonaventure..... | 1 | Artistes..... | 2 | Journaliers..... | 108 |
| Australiens..... | 11 | Brome..... | 8 | Bijoutiers..... | 3 | Maçons..... | 3 |
| Autrichiens..... | 29 | Buckingham..... | 4 | Bouchers..... | 14 | Commis-marchands..... | 180 |
| Arabes..... | 2 | Chicoutimi..... | 1 | Boulangers..... | 19 | Mécaniciens..... | 46 |
| Belges..... | 55 | Compton..... | 16 | Briqueleurs..... | 3 | Menuisiers..... | 7 |
| Danois..... | 11 | Coaticook..... | 8 | Chapeliers..... | 4 | Meuniers..... | 3 |
| Ecoossais..... | 333 | Forestdale..... | 1 | Chaudronniers..... | 8 | Mineurs..... | 6 |
| Espagnols..... | 2 | Gaspé..... | 1 | Charpentiers..... | 18 | Mouleurs..... | 1 |
| Finois..... | 10 | Joliette..... | 1 | Cochers..... | 28 | Peintres..... | 12 |
| Français..... | 93 | Jacques-Cartier..... | 2 | Cuisiniers..... | 7 | Plâtriers..... | 1 |
| Galicions..... | 4 | Lac St-Jean..... | 4 | Cordonniers..... | 9 | Relieurs..... | 3 |
| Grecs..... | 1 | Laprairie..... | 55 | Couturières..... | 1 | Selliers..... | 1 |
| Hongrois..... | 5 | Lévis..... | 2 | Ébénistes..... | 3 | Servantes..... | 468 |
| Irlandais..... | 256 | Mégantic..... | 2 | Fermiers..... | 312 | Taillours..... | 34 |
| Italiens..... | 7 | Missisquoi..... | 5 | Ferblantiers..... | 1 | do de verre..... | 1 |
| Polonais..... | 5 | Montréal..... | 2689 | Fergeons..... | 8 | Tisserands..... | 13 |
| Roumains..... | 3 | Québec..... | 179 | Garçons de ferme..... | 831 | Tourneurs..... | 3 |
| Russes..... | 84 | Richmond..... | 21 | Horlogers..... | 2 | | |
| Suédois et Norvégiens..... | 67 | Rimouski..... | 1 | Ingenieurs..... | 29 | | |
| Syriens..... | 5 | Sherbrooke..... | 67 | | | Total..... | 2177 |
| Turcs..... | 1 | Soulanges..... | 4 | | | Femmes et enfants au-des- | |
| | | Stanstead..... | 8 | | | sous de 12 ans..... | 969 |
| | | St-Jean..... | 7 | | | | |
| | | St-Hyacinthe..... | 1 | | | | |
| | | St-Maurice..... | 2 | | | | |
| | | Trois-Rivières..... | 1 | | | | |
| | | Valleyfield..... | 13 | | | | |
| | | Waterville..... | 22 | | | | |
| Total..... | 3146 | Total..... | 3146 | | | Total..... | 3146 |

148

GEO. LABEL,
Agent d'Immigration pour la province de Québec.

BUREAU DE MONTRÉAL

Montréal, juillet 1899.

A l'honorable ADÉLARD TURGEON,

Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année financière finissant le 30 de juin 1899.

Il y a eu une légère augmentation dans le nombre des immigrants inscrits dans les livres de mon bureau, cette année, signe des temps meilleurs.

Je n'ai eu aucune difficulté à les placer tous, dès leur arrivée, vu que les demandes de fermiers et ouvriers de ferme sont toujours plus nombreuses que les ouvriers inscrits. J'ai aussi placé plusieurs Canadiens revenus des Etats-Unis et quelques-uns de notre province qui m'ont demandé de l'emploi, mais même avec ceux-ci je n'ai pu satisfaire toutes les demandes, ce qui prouve la rareté de la main d'œuvre dans notre pays. Ceci est dû au progrès remarquable de l'industrie laitière dans toute la province.

D'autre part on ne m'a pas demandé d'artisans.

Les gages des fermiers et des ouvriers de ferme, dans les districts environnants, sont à peu près les mêmes que l'année dernière.

La classe d'immigrants arrivés, paraît, en général, un peu supérieure à celle des années précédentes. A quelques exceptions près, ils viennent des districts ruraux, ils appartiennent à la classe agricole et paraissent honnêtes, industrieux et bons travailleurs.

Du nombre total, un seul a été renvoyé pour cause d'incapacité, il souffrait d'une maladie héréditaire et il a été rapatrié aux dépens de la compagnie du steamer qui l'avait transporté au Canada.

La correspondance avec les sociétés d'émigration, et autres agents d'émigration en Europe, augmente constamment.

J'ai eu le plaisir de visiter l'Angleterre, en novembre dernier, et j'ai rencontré les principaux personnages, membres de sociétés d'émigration

qui s'occupent activement de l'envoi des émigrés dans les colonies. Ils m'ont reçu avec bienveillance et courtoisie, et m'ont donné les avantages d'apprendre tout ce que je pouvais de leurs modes d'opérer dans le choix des émigrants. Ils sont sérieux, très consciencieux et font tout ce qu'ils peuvent pour envoyer la véritable classe de gens qui ont le plus de chance de succès dans notre pays.

Ils ont envoyé un plus grand nombre de personnes que de coutume cette année et ils sont bien satisfaits du résultat de leur œuvre dans notre province et si c'est possible, ils veulent l'augmenter : ceci est beaucoup à désirer, vu qu'ils font un bon travail, leurs protégés étant choisis particulièrement dans les districts ruraux.

Il est à regretter que le nombre des femmes immigrantes soit si limité. Les servantes dans les cités et les campagnes sont en grande demande et les personnes de ce sexe dans notre pays paraissent vouloir s'engager nulle part ailleurs que dans les établissements industriels.

Le nombre d'immigrants français et belges arrivés durant l'année est à peu près le même que l'année précédente. Ces immigrants appartiennent pour la plupart à la classe agricole et s'établissent dans notre province.

Les cantons de l'Est et la vallée de l'Outaouais offrent beaucoup d'avantages aux nouveaux arrivants et un grand nombre d'entre eux, qui ont été engagés par des fermiers, dans ces districts, quoique n'ayant peu ou point de capital, possèdent maintenant des fermes, dans une condition florissante.

Le nombre des orphelins arrivés est à peu près le même que l'année dernière. Je suis convaincu que la loi réglant l'immigration des orphelins, passée à la dernière session de la Législature, aura un bon effet. Elle a été approuvée par toutes les sociétés d'immigration qui placent des enfants dans la province.

En terminant, permettez-moi de remercier les ministres de la religion, qui ont visité mon bureau, les agents d'immigration de la puissance et les différentes compagnies de paquebots et de chemins de fer pour l'obligeance et la courtoisie qu'ils m'ont si souvent témoignées.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre respectueux serviteur,

E. MARQUETTE,

Agent d'immigration du gouvernement de la province de Québec.

ORPHELINS ARRIVÉS PENDANT L'ANNÉE 1898-99 ET PLACÉS DANS CETTE PROVINCE PAR DIFFÉRENTES INSTITUTIONS.

1898

- 6 août.—Par steamer *Scotsman*, 3 enfants protestants, sous les soins de mademoiselle Francis, pour le “Sherbrooke Home.”
- 18^½ août.—Par steamer *Laurentian*, 19 enfants catholiques, pour Montréal, sous les soins du révérend F. Lord Douglas et placés par mademoiselle Proctor.
- 25^½ septembre.—Par steamer *Numidian*, 23 enfants catholiques, sous les soins de mademoiselle Yates et placés par mademoiselle A. Brennan, de Montréal.
- 26 septembre.—Par steamer *Numidian*, 28 enfants catholiques, pour Montréal, sous les soins de mademoiselle Garrerd et placés par M. Ant. Robert.
- 31 octobre.—Par steamer *Parisian*, 11 enfants catholiques, pour Montréal, sous les soins de madame Lloyd et placés par mademoiselle Proctor.

1899

- 13 avril.—Par steamer *Carthaginian*, 33 enfants protestants, pour les Cantons^{est} de l'Est, sous les soins de M. Drummond et placés par Madame L. Birt.
- 2 mai.—Par^{est} steamer *Numidian*, 23 enfants protestants, pour Montréal, sous les^{est} soins de mademoiselle Francis et placés par le “Andrew's Home.”
- 14 mai.—Par steamer *Gallia*, 15 enfants catholiques, pour Montréal, sous les soins de mademoiselle Proctor et placés par elle.

Total: 155..

 SOCIÉTÉ NATIONALE D'IMMIGRATION DES FEMMES, MONTRÉAL.

Servantes arrivées, pendant l'année 1898-99, à l'asile de la Société Nationale d'Immigration des Femmes, No 87, rue Osborne, Montréal et placées par les dames de l'institution.

Total : 211.

NOTE.—Les enfants et les servantes ne sont pas inscrits dans les livres de mon bureau.

NOMBRE D'IMMIGRANTS ARRIVÉS

Et enregistrés au bureau d'immigration de la province de Québec, à Montréal, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'au 30 juin 1899.

| | |
|-------------------|-------|
| 1898—Juillet..... | 401 |
| Août..... | 264 |
| Septembre..... | 198 |
| Octobre..... | 162 |
| Novembre..... | 47 |
| Décembre..... | 56 |
| 1899—Janvier..... | 18 |
| Février..... | 37 |
| Mars..... | 108 |
| Avril..... | 432 |
| Mai..... | 557 |
| Juin..... | 270 |
| | <hr/> |
| Total..... | 2550 |

RÉCAPITULATION

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Sexe :—Hommes..... | 2043 |
| Femmes..... | 293 |
| Enfants au-dessous de douze ans..... | 214 |
| | <hr/> |
| Total..... | 2550 |

| | |
|-----------------------------|------|
| Nationalité :—Anglais | 1198 |
| Irlandais..... | 201 |
| Ecoissais | 156 |
| Français..... | 138 |
| Belges.. | 67 |
| Allemands..... | 85 |
| Autres nationalités..... | 705 |
| | — |
| Total..... | 2550 |
| Occupation :—Fermiers..... | 1972 |
| Artisans..... | 71 |
| Servantes..... | 507 |
| | — |
| Total | 2550 |
| Religion :—Protestants..... | 1164 |
| Catholiques..... | 429 |
| Autres dénominations..... | 957 |
| | — |
| Total.. | 2550 |

Tableau des comtés sur lesquels les immigrants inscrits au bureau d'immigration de la province de Québec, à Montréal, ont été dirigés, depuis le premier de juillet 1898 jusqu'au 30 de juin 1899.

| | | | |
|---------------------|-----|-----------------------|------|
| Argenteuil..... | 11 | Beauharnois..... | 108 |
| Brome..... | 226 | Châteauguay..... | 106 |
| Chambly..... | 70 | Compton..... | 33 |
| Deux-Montagnes..... | 18 | Huntingdon..... | 98 |
| Iberville..... | 21 | Jacques-Cartier..... | 214 |
| Laval..... | 18 | Laprairie..... | 26 |
| Terrebonne..... | 83 | Vaudreuil..... | 58 |
| Verchères..... | 12 | Missisquoi..... | 191 |
| Napierville..... | 40 | Ottawa..... | 76 |
| Pontiac..... | 50 | Richmond..... | 108 |
| Rouville..... | 53 | Shefford..... | 103 |
| Stanstead..... | 65 | Soulanges..... | 21 |
| Sherbrooke..... | 62 | St-Jean..... | 19 |
| Hochelaga..... | 298 | Trois-Rivières..... | 9 |
| St-Hyacinthe..... | 15 | Wolfe..... | 6 |
| St-Maurice..... | 31 | Montréal (ville)..... | 301 |
| Total..... | | | 2550 |

E. MARQUETTE,
Agent d'Immigration du Gouvernement
de la province de Québec, Montréal.

SOCIÉTÉ D'IMMIGRATION PROTECTRICE DES FEMMES

Québec, novembre 1899.

M^DE W. M. MACPHERSON,
Présidente de la S. I. P. F., Québec,

Chère Madame,

En vous soumettant le rapport de la saison, j'ai à vous dire que l'ouvrage a été beaucoup plus satisfaisant, et que les sociétés en Angleterre y ont porté un plus grand intérêt.

Votre Matrone a reçu plusieurs lettres l'invitant à aller rencontrer des immigrantes, aussi des remerciements pour le soin qu'elle a pris d'elles à leur arrivée ou en les envoyant à leur destination.

Il y a eu visite à bord de 73 steamers. Il est arrivé sept groupes de filles, envoyés par l'honorable M^de Joyce, en moyenne 20 par groupes, plusieurs groupes envoyés par l'Asile Catholique de Londres, Angleterre, aussi par M. Devlin, de Dublin, en outre 20 jeunes filles qui ont été placées à Québec, et dont on fait des éloges.

Lady Minto a demandé à votre Matrone d'aller lui faire visite à la citadelle, parcequ'elle voulait prendre des informations sur l'œuvre de l'immigration.

Elle a aussi visité la salle des immigrantes et s'est montrée fort satisfaite de tout l'aménagement et des dispositions, surtout des chambres confortables, à la disposition des filles qui ont à séjourner ici quelque temps. Elle a aussi promis d'aider votre Matrone à protéger les étrangères.

Nous avons aussi été honorées de la visite du maire Parent. Il s'est montré tout à fait satisfait de la bâtisse, de son entourage, et il a dit "qu'il était agréablement surpris de la grande attention que l'on porte aux immigrantes."

Plusieurs autres personnages distingués ont visité la bâtisse, tous exprimant leur satisfaction.

Votre Matrone a conduit en différentes occasions quatre femmes malades à l'hôpital et a assisté à une naissance à Lévis. Elle a expédié

par la malle 3538 lettres et 1624 cartes postales durant la saison, pour les voyageuses, et en diverses occasions elle a écrit pour elles.

Votre Matrone s'est fait un bien grand plaisir de contribuer au confort du contingent militaire canadien, durant son séjour à la bâtisse des immigrants, en fournissant des timbres, plus de onze cents timbres, et six cents cartes-postales, et autre papeterie, et tout cela fut fort apprécié vu que les soldats ne pouvaient sortir de la bâtisse.

Le tout très respectueusement soumis,

E. CORNEIL, matrone.

DIX-SEPTIEME RAPPORT ANNUEL
DE LA
SOCIÉTÉ NATIONALE D'IMMIGRATION DES FEMMES,
MONTRÉAL, CANADA.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'IMMIGRATION DES FEMMES.

La Société Nationale d'Immigration des Femmes a tenu sa dix-septième réunion annuelle, le lundi, 12 décembre 1898, à l'Asile No 87, rue Osborne.

L'assemblée a été présidée par le Dr Roddick, M. P. et, en outre d'un grand nombre de dames, étaient présents : le Révérend G. Abbott Smith, le Révérend James Patterson, MM. John Hoolahan, agent d'immigration du gouvernement de la puissance, A. Regimbal, assistant agent d'immigration, et E. Marquette, agent d'immigration du gouvernement de la province.

La secrétaire fit la lecture du rapport suivant :

Le comité de la Société Nationale d'Immigration des Femmes a le plaisir de présenter à ses amis et au public le dix-septième rapport annuel de la société.

264 immigrantes ont passé par l'asile, dans le cours de l'année dernière.

150 anglaises, 28 irlandaises, 68 écossaises, 4 galloises, 1 française, 3 suédoises, 4 danoises, 4 allemandes, 2 assyriennes.

148 de l'Église d'Angleterre, 29 catholiques romaines, 73 presbytériennes, 2 baptistes, 1 méthodiste, 1 congrégationaliste, 8 luthériennes, 2 de l'église grecque.

40 immigrées des années précédentes sont revenues pensionner à l'asile en attendant une nouvelle situation.

Six contingents, sous les soins d'une matrone spéciale préposée à leur garde durant le voyage, ont été envoyés par l'honorable Mme Joyce, St John's Croft, Winchester, sous les auspices de la "United British Women's Emigration Association," comprenant en tout 128 jeunes femmes.

4 filles ont été expédiées par Mde Foster, Queen's Square, Bristol.

7 filles sont retournées en Angleterre.

On remarquera que le nombre total d'immigrantes est beaucoup plus considérable que l'année dernière. Les prix réduits pour le voyage au Nord-Ouest ont eu de la vogue, et le plus grand nombre des immigrantes ont passé tout droit à Winnipeg et à Vancouver, où elles sont parvenues sous les bienveillants auspices de la Girl's Home of Welcome de Winnipeg, et du comité du Conseil des Femmes, à Vancouver. Nous ne pouvons que nous en réjouir, connaissant le grand besoin du Nord-Ouest; mais nous rappellerons aux amis de l'émigration qu'il y a aussi une demande continuelle de servantes bien dressées dans nos villes de l'est, et que les femmes qui ne sont pas préparées à faire face à l'état social plus rude de la vie au Nord-Ouest, peuvent trouver de bons gages et de bonnes situations à Montréal et dans d'autres villes de l'est. En bien des cas, des places peuvent être retenues d'avance pour de telles servantes.

Des 128 émigrantes envoyées par la "United British Women's Emigration Association," 23 sont restées à Montréal comme servantes. Toutes ces émigrantes étaient recommandables, et constituaient une preuve du soin que prend la Société pour choisir des sujets convenables à l'émigration. Il est à désirer qu'un nombre plus considérable encore de ces personnes sachent profiter des excellents avantages qu'on leur offre pour faire le voyage et de la compagnie des matrones expérimentées que la Société met à leur disposition.

Nous regrettons d'avoir à constater la disparition de l'asile "Wortley Rest Home for Woman Emigrants" de Liverpool, dû à la mort de Madame Drysdale, qui pendant plusieurs années a été son principal soutien. Il est en partie remplacé par la "Home of the Young Women's Christian Association," et des arrangements ont aussi été faits ailleurs.

Cette année, le gouvernement canadien s'est chargé de l'œuvre en Ecosse, en envoyant une dame qui avait en vue de subvenir aux besoins du Nord-Ouest, et d'induire à l'émigration un grand nombre de jeunes femmes respectables prêtes à prendre du service sur les fermes.

En juin, 60 jeunes filles écossaises ont été choisies et amenées sous la direction attentive et entendue de Mde Livingston. On leur avait trouvé d'avance des places, et elles ont été dirigées à destination après avoir passé une nuit à Montréal; 34 ont été reçues à l'asile, et 26 ont trouvé une hospitalité amicale à l'asile de la société St André. Nous

espérons, l'année prochaine, pouvoir parler du succès de cette expérience, qui se répètera, on l'espère, car nous sommes convaincues que dans des mains habiles, c'est là une des œuvres les plus avantageuses qui puissent être faites pour le Canada. Il semblerait bon, si la chose est possible, de faire venir les jeunes filles en groupes moins nombreux, car avec un nombre aussi considérable que 60, il est difficile, de donner à chacune l'attention qu'il lui faudrait porter, au moment de ce changement de pays, et il n'y a que celles qui ont eu la surveillance de semblables groupes à bord d'un vaisseau qui connaissent les grandes difficultés qui se rencontrent, non seulement à cause de l'inévitable mal de mer, mais à cause de cette interruption de la routine ordinaire et de la contrainte de la vie habituelle au vieux pays. Il ne peut pas être trop clairement compris qu'une telle œuvre pour être bien accomplie, exige des qualités d'un ordre supérieur ; et cela dépend en grande partie de l'état d'esprit dans lequel l'immigrante approche de sa vie nouvelle, d'où résulte souvent le succès ou l'échec de leur premier établissement.

Des sept immigrantes qui sont retournées, 5 étaient des femmes qui manquaient tellement d'équilibre mental, en certains cas c'était une véritable maladie, qu'elles étaient des sujets tout à fait impropres à la colonisation, et l'on ne saurait trop fortement insister auprès de ceux qui engagent des gens à venir au Canada, pour leur faire comprendre que notre vie libre et notre climat exhilarant, demandent une condition mentale parfaitement saine, et que c'est absolument manquer de sagesse que d'envoyer au Canada des nerfs détraqués ou de cas d'hystérie de naissance. Grâce aux lois du pays, nous pouvons ordinairement renvoyer de tels cas, au moyen du passage gratuit, mais il y a toujours une perte inutile d'argent encourue par d'autres, et l'Asile a ordinairement le fardeau de leur entretien jusqu'à ce qu'elles soient retournées.

Le sous-comité affilié, chargé de promouvoir activement l'immigration des femmes, fait rapport que vu la décision du gouvernement d'employer sa propre agente en Ecosse, il n'a rien entrepris dans ce pays.

Quant aux pays Scandinaves, nous avons reçu du gouvernement canadien la promesse d'un bonus sur toutes les immigrantes que nous pourrions obtenir de ces pays ; et ainsi, nous sommes encouragées à promouvoir l'œuvre. On a perdu quelque temps, l'année dernière, à chercher à faire des arrangements de ce côté, mais l'on espérait qu'un membre du comité, qui passait l'été en Angleterre, serait capable de visiter la Suède et de faire une enquête personnelle. Cela a été impossible, et maintenant, nous essayons par correspondance, bien que nous comprenions qu'il

est probable qu'une visite personnelle sera nécessaire avant que des arrangements satisfaisants puissent être conclus.

Mlle Fowler, de l'asile " Girls Home of Welcome ", de Winnipeg adresse le rapport suivant de ses travaux : (1)

" Les 8 mois, du 1er avril au 1er décembre, ont été couronnés de succès, 150 personnes ont passé par l'asile, dont 83 étaient des immigrantes " bona fide " et le reste, des passantes et des filles de la ville. Les femmes et les filles immigrantes ne laissent rien à dire au point de vue du caractère et de l'aptitude au travail, et nous avons été particulièrement heureuses en faisant venir quelques femmes très entendues. On en demande sans cesse comme menagères dans les fermes. Nous n'avons pu loger plus que la moitié du nombre d'immigrantes de Mme Livingston qu'on demandait. Nous nous sommes fait une haute opinion de la discrétion avec laquelle elles avaient été choisies, et il nous fait peine d'entendre dire que le gouvernement hésite quant à savoir s'il va continuer à envoyer des agents en Europe pour engager des filles à venir au Canada. Nous croyons que le projet est d'une grande valeur pour le Nord-Ouest. Nos finances ne sont pas absolument brillantes, attendu que durant l'année courante nous n'avons pas eu d'octroi du gouvernement, et seulement qu'une faible aide du public ; mais nous espérons qu'il viendra des temps meilleurs et que nous aurons l'appui et du gouvernement du Dominion et du gouvernement provincial."

Vu l'extension du débarcadère de la Compagnie du Pacifique, il a fallu, cet été, évacuer la maison 84 rue Osborne, qui a été détruite, et le 12 juillet, l'asile a transporté ses quartiers de 84 à 87 rue Osborne, un beau local sur l'autre côté de la rue. Le changement a nécessité beaucoup d'ouvrage de la part des dames du comité, qui restaient à Montréal durant l'été ; mais grâce à leur zèle et à celui des personnes de la maison, le changement s'est fait avec la plus grande économie et le plus grand succès. La maison est plus commode et plus gaie ; mais nous avons dû augmenter notre loyer. Nous nous félicitons d'avoir pu nous procurer une maison si convenable près des gares de chemins de fer, et nous nous sentons, sous tous les rapports, bien pourvues pour l'accomplissement de notre œuvre.

Durant l'été, nous avons reçu la visite de M. Hazen, M. P., qui s'intéresse à la " Self Help Emigration Society, " et qui a visité l'asile.

(1) L. Société d'Immigration Protectrice des Femmes reçoit aussi une subvention du gouvernement de la Puissance.

Au jour de l'an, nous avons eu une belle réunion des anciennes immigrantes, qui sont maintenant en service dans la ville, et qui ont passé ensemble une agréable soirée ; depuis lors, un membre du comité a eu la bonté de venir tous les dimanches soir à l'asile, pour recevoir toutes celles de ces servantes qui veulent y venir passer une heure agréable, comme en famille, au sortir de l'église. Nous espérons de cette manière faire aimer l'asile par nos protégées, le leur rendre attrayant ; car nous voulons qu'elles comprennent que c'est toujours un ami pour elles et qu'elles peuvent venir auprès de la matrone ou de la secrétaire chercher en tout temps appui et conseils.

Plusieurs de nos anciennes protégées reviennent à nous pour pensionner, quand elles changent de places. Afin d'empêcher ces changements de places trop fréquents, le comité a dernièrement imposé une amende de 25 cts sur le déplacement.

L'ancien règlement est encore en force, en vertu duquel les filles placées une première fois sont recommandées au desservant de leur église spéciale, dans la paroisse où elles vont résider.

Le révérend James Patterson, Missionnaire Presbytérien de la ville, a souvent visité l'asile, et il a reçu de la secrétaire l'adresse de toutes les écossaises placées à Montréal.

Grâce à un arrangement récent, la matrone est informée par dépêche de l'agent du gouvernement, à chaque place de débarquement, si des immigrantes seules s'en viennent à Montréal par les chars, et elle peut aller rencontrer toutes ces immigrantes à leur arrivée. Ceci est une extension de notre tâche primitive d'aller rencontrer toutes les immigrantes qui nous ont personnellement prévenues de leur arrivée. Dans l'accomplissement de cette tâche, nous avons eu la coopération obligeante et active de l'agent d'Immigration du Dominion, M. Hoalahan, et de l'agent d'Immigration du gouvernement provincial, M. Marquette, auxquels ainsi qu'à leurs sous-agents, le comité doit une reconnaissance spéciale. C'est à l'heure qu'il est la seule contribution à l'œuvre de la Société Protectrice des Immigrantes qui soit faite à Montréal, mais il est grandement à désirer qu'un agent régulier de la Société Protectrice des Immigrantes soit installé à Montréal, qui est maintenant un centre de voyageurs où le besoin de cette œuvre est devenu presque impérieux.

En terminant, le comité désire exprimer ses sincères remerciements au Dr Grace Ritchie-England, médecin visiteuse honoraire, pour les

services obligeants qu'elle a rendus aux immigrantes, chaque fois qu'il en a été besoin ; et accuser aussi réception de plusieurs dons pour aider à défrayer les dépenses de l'entreprise, etc. Mde Hugh Allan, livres de prières ; Mde Scott, 2 nattes ; Mde Botterell, couverture de table ; Mde T. G. Shaughnessy, écran cloison entre les salles à diner.

Le tout respectueusement soumis,

EVA VOSBURGH,

Secrétaire.

REPATRIEMENT

STATISTIQUE

Indiquant le nombre de Canadiens repatriés par voie du Fitchburg Railroad et des lignes qui s'y raccordent, du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899, extraite des rapports trimestriels de M. J. B. Lucier, agent de repatriement résidant à Worcester, Mass. (1).

| | | | | |
|----------------|-----------|-------|---|-------|
| Juillet..... | 1898..... | 752 | } | 2,290 |
| Août..... | “..... | 780 | | |
| Septembre..... | “..... | 75 | | |
| Octobre..... | “..... | 337 | | |
| Novembre..... | “..... | 310 | } | 901 |
| Décembre..... | “..... | 254 | | |
| Janvier..... | 1899..... | 283 | } | 785 |
| Février..... | “..... | 204 | | |
| Mars..... | “..... | 298 | | |
| Avril..... | “..... | 469 | | |
| Mai..... | “..... | 534 | } | 1,585 |
| Juin..... | “..... | 582 | | |
| Total..... | | 5,561 | | |

(1) M. Lucier est agent de la “Fitchburg Railroad Company.” Les chiffres ci-dessus correspondent au nombre de passagers auxquels il a procuré des billets de passage. Il ne tient compte que de ceux qui reviennent avec l'intention de demeurer au pays, et indique le lieu de destination dans chaque cas. M. Lucier s'occupe aussi de la distribution des brochures, feuillets, etc., propres à activer le repatriement dans les principaux centres canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre.

ARPENTAGES



No. 1.—ÉTAT indiquant les sommes payées pour arpentages, tant sur travaux complétés qu'à titre d'avances sur travaux en voie d'exécution, du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899.

11

| | | \$ cts. | \$ cts. |
|---------------------------|---|----------|-----------|
| Hy O'Sullivan..... | Acompte exploration à la Baie James..... | 100 00 | |
| do | do do do do do | 2,512 85 | |
| do | do do do do do | 387 15 | |
| do | Acompte vérification du levé de la rivière Tête Blanche..... | 300 00 | |
| do | Acompte levé de contre-épreuve (lacs et rivières) dans la région du Grand Lac Mistassini..... | 600 00 | |
| do | Balance sur vérification du levé de la rivière Tête Blanche..... | 440 00 | |
| do | do inspection du lotissement Canton Déchénes..... | 536 00 | |
| do | Acompte exploration au Lac Mistassini | 500 00 | |
| | | | 5,376 00 |
| L. Stein | Balance sur tracé de la ligne séparative des comtés de Joliette et Montcalm, etc..... | | 131 70 |
| L. P. de Courval | Acompte lotissement de parties des cantons Montigny et Kiamika | 2,000 00 | |
| do | do do do do do | 1,500 00 | |
| do | Pour levé de la Rivière Romaine..... | 2,400 00 | |
| do | Acompte lotissement de parties des cantons Montigny et Kiamika | 1,000 00 | |
| do | Pour levé du chemin Chapleau..... | 452 00 | |
| do | Balance lotissement de parties des cantons Montigny et Kiamika..... | 767 70 | |
| do | Pour ¼ des frais du tracé de la ligne séparative des 4e et 5e rang de Bulstrode..... | 44 93 | |
| do | Balance lotissement des cantons Girard et Normandin..... | 199 05 | |
| do | Acompte, levé de la rivière Romaine..... | 1,160 30 | |
| | | | 9,543 98 |
| Romuald Têtu | Acompte lotissement des cantons Flahaut et Robidoux..... | 740 00 | |
| do | do opération d'arpentage dans le canton Bellechasse (6e rang)..... | 40 00 | |
| do | do lotissement du lot 2671 Mailloux..... | 80 00 | |
| do | do do des cantons Flahaut et Robidoux..... | 140 00 | |
| do | do do do do do | 300 00 | |
| do | Inspection do du canton Daquam..... | 296 80 | |
| do | Acompte do des cantons Flahaut et Robidoux | 214 37 | |
| do | Pour tracé de la ligne séparative des comtés de Bonaventure et Gaspé..... | 350 00 | |
| do | Balance lotissement des cantons Flahaut et Robidoux..... | 165 00 | |
| do | do do du lot 2671 Mailloux..... | 30 00 | |
| do | do opération d'arpentage dans le canton Bellechasse (6e rang)..... | 15 00 | |
| | | | 2,371 17 |
| P. E. Lavergne..... | do vérification d'arpentage du canton Wotton (partie du)..... | | 125 90 |
| J. D. A. Fitzpatrick..... | do lotissement des cantons Courcelles et Tracy (partie des)..... | | 156 80 |
| J. H. Leclair..... | Acompte lotissement d'une partie des cantons Lynch et Nantel..... | 1,706 85 | |
| do | Balance do do do do do do do | 380 97 | |
| | | | 2,087 82 |
| | A reporter..... | | 19,793 37 |

No. 1. — ÉTAT indiquant les sommes payées pour arpentages, tant sur travaux complétés qu'à titre d'avances sur travaux en voie d'exécution, du 1er de juillet 1898 au 30 juin 1899.—*Suite.*

| | | Report..... | \$ cts. | \$ cts. |
|----------------------|---|-------------|----------|-----------|
| C. S. Lepage | Acompte lotissement du canton Pinault | | 60 00 | 19,792 37 |
| do | do do do do do | | 142 00 | |
| do | do do do do do | | 117 00 | |
| do | do do do do do | | 42 70 | |
| do | do do do do do | | 30 76 | |
| do | do do do do do | | 41 92 | |
| do | do do do do do | | 5 25 | |
| do | do do do do do | | 26 00 | |
| do | do do do do do | | 33 50 | |
| do | do do do do do | | 42 50 | |
| do | do do do do do | | 31 40 | |
| do | do do do do do | | 400 00 | |
| do | do do do do do | | 200 00 | |
| J. C. Demeules | Acompte levé et exploration dans le Parc National des Laurentides | | 40 00 | 1,166 03 |
| do | do do des affluents de la rivière Noire (comté de Saguenay) | | 38 80 | |
| do | do do do do do | | 25 00 | |
| do | do do dans le Parc National des Laurentides | | 200 00 | |
| do | do do do do do do do | | 100 00 | |
| do | do do do do do do do | | 100 00 | |
| do | do do do do do do do | | 93 25 | |
| do | do do do do do do do | | 120 00 | |
| do | do do do do do do do | | 30 00 | |
| do | do do do do do do do | | 68 00 | |
| do | do do do do do do do | | 100 00 | |
| C. A. Bourget | Balance opération d'arpentage dans les 4e et 5e rangs de Newport | | 73 35 | 915 00 |
| do | Tracé d'une partie de la ligne entre les cantons Douglas et York | | 22 70 | |
| T. Simard | Acompte levé des rivières Patapédia et Kedzwick | | 1,000 00 | 96 05 |
| do | do do do do do do do | | 65 00 | |
| do | Balance do do do do do | | 133 75 | |
| P. T. C. Dumais | do lotissement des cantons Laverlochère, Fabre et Mazonod | | | 1,198 75 |
| P. P. V. du Tremblay | Acompte do partie du canton Déchénes | | 350 00 | 52 37 |
| do | do do do do do do | | 306 67 | |
| John Bignell | Balance tracé du 48e parallèle | | | 656 67 |
| E. H. N. Piton | do do do do do do | | | 410 77 |
| J. E. Sirois | Acompte lotissement du canton Cabano | | 300 00 | 229 90 |
| do | do do do do do do | | 388 12 | |
| | | | | 688 12 |

162

| | | | | |
|----------------------|---|--|----------|-----------|
| Wm Tremblay | do levé de la rivière du Moulin | | 150 00 | |
| do | do do do Ouatchiway | | 778 00 | |
| do | do do do Tête-Blanche | | 330 00 | |
| do | do do do du Moulin | | 700 00 | 1,958 00 |
| Estate J. G. Bignell | do lotissement d'une partie du canton Woburn | | 45 04 | |
| do | do do do do do do do | | 11 24 | |
| do | do do do do do do do | | 20 80 | |
| do | do do do do do do do | | 20 80 | |
| do | do do do do do do do | | 11 20 | |
| do | do do do do do do do | | 5 00 | |
| do | do do do do do do do | | 5 00 | |
| do | do do do do do do do | | 4 00 | |
| do | do do do do do do do | | 20 80 | 143 84 |
| Jean Maltais | Balance lotissement d'une partie des cantons Labrecque et Bégin | | 277 66 | |
| do | Acompte levé des rivières Petite Trinité, Calumet, etc. | | 423 43 | 701 09 |
| A. Blouin | Acompte exploration dans la région supérieure de la rivière Bersimis | | 300 00 | |
| do | do do do do do do do do do | | 400 00 | 700 00 |
| P. C. Talbot | do renouvellement du lotissement d'une partie du canton Daquam | | | 25 00 |
| J. E. L'Écuyer | do levé de rivières dans le haut du St-Maurice | | 100 00 | |
| do | do do do do do do do | | 50 00 | |
| do | do do do do do do do | | 150 00 | |
| do | do do do do do do do | | 1,250 00 | 1,550 00 |
| E. J. Rainboth | do lotissement d'une partie du canton Kiamika | | 300 00 | |
| do | Balance do do do do do do do | | 1,084 51 | 1,384 51 |
| C. E. Lemoine | Acompte levé dans la région du Grand Lac Mistassini | | 53 00 | |
| do | do do do do do do do do | | 670 00 | |
| do | do do do do do do do do | | 1,000 00 | |
| do | do do do do do do do do | | 330 00 | |
| do | do do do do do do do do | | 1,000 00 | 3,053 00 |
| J. A. Tremblay | Pour levé de lacs et rivières dans le Parc National des Laurentides | | | 357 37 |
| J. A. Côté | Acompte renouvellement de la division d'une partie du canton Causapscal | | | 200 00 |
| J. H. Sullivan | do arpentage dans les cantons Portland et Villeneuve | | 200 00 | |
| do | do do do do do do do do | | 50 00 | 200 00 |
| A. Bourgault | do do do le canton Ashford | | 275 79 | |
| do | do do do do do do do | | 4 00 | 279 79 |
| F. Vincent | Acompte lotissement d'une partie du canton Chauveau | | 100 00 | |
| do | do do do do do do do | | 54 13 | 154 13 |
| G. P. Roy | Balance, levé de la rivière Assemetquagan | | 159 87 | |
| do | do do do Port Daniel | | 105 00 | 264 87 |
| A reporter..... | | | | 36,228 63 |

163

No. 1.—ÉTAT indiquant les sommes payées pour arpentages, tant sur travaux complétés qu'à titre d'avances sur travaux en voie d'exécution, du 1er de juillet 1898 au 30 juin 1899.—*Suite.*

| | | \$ cts. | \$ cts. |
|--------------------------------|--|---------|-------------|
| Report..... | | | 36,228 63 |
| J. P. B. Casgrain..... | Inspection et vérification d'arpentage dans le Parc de la Montagne Tremblante..... | | 327 97 |
| G. K. Addie..... | Copie d'un acte..... | | 3 80 |
| H. H. Robertson..... | Balance levé de lacs et rivières dans le Parc National des Laurentides..... | | 286 00 |
| C. Darveau..... | Photo-gravures pour le rapport du Commissaire..... | | 34 37 |
| C. E. Gauvin..... | Allocation pour 1898-99..... | | 200 00 |
| G. Rinfret..... | Salaires do..... | | 436 50 |
| Hon. Trésorier Provincial..... | Pension sur le salaire de M. Gustave Rinfret..... | | 13 50 |
| F. O'Farrel..... | Allocation du 8 juin 1898 au 30 juin 1899..... | | 212 23 |
| | | | \$37,743 00 |

ARTHUR GAGNON,
Comptable.

Département de la Colonisation et des Mines,
Québec, 30 juin 1899.

S. DUFAULT,
Assistant-Commissaire.

ETAT des opérations d'arpentage définitivement acceptées en 1898-99.

| Arpenteurs. | Désignation des opérations. | Coût total. | Superficie en acres du terrain divisé. |
|----------------------------|---|-------------|--|
| | | \$ cts. | |
| A. Du Tremblay..... | Cantons Girard et Normandin, (Lotissement des)..... | 3,377 22 | 57,493 |
| J. Maltais..... | Cantons Labrecque et Bégin, (Lotissement des)..... | 1,569 66 | 26,848 |
| J. H. Leclair..... | Cantons Lynch et Nantel, (Lotissement des)..... | 5,305 82 | 69,367 |
| J. D. A. Fitzpatrick. | Cantons Tracy et Courcelles, (Lotissement des)..... | 793 80 | 3,573 |
| R. Têtu..... | Cantons Flahault et Robidoux, (Lotissement des)..... | 1,694 37 | 25,757 |
| P. T. C. Dumais..... | Cantons Fabre, Mazenod et Laverlochère, (Lotissement des)..... | 2,052 37 | 38,703 |
| P. A. Landry..... | Cantons Montigny et Kiamika, (Lotissement des)..... | 5,267 70 | 50,709 |
| F. Vincent..... | Canton Chauveau, (Lotissement d'une partie du)..... | 815 08 | 5,655 |
| H. H. Robertson..... | Parc National, (Levé de lacs et rivières)... | 1,495 00 | |
| G. P. Roy..... | Rivière Milnikek, (Levé de la) ; Rivière Assemetquagan, (Levé de contre-épreuve de la)..... | 565 32 | |
| L. Stein..... | Comtés de Joliette et de Montcalm. (Tracé d'une partie de la ligne séparative des). | 2,221 56 | |
| J. E. Sirois..... | Canton Cabano, (Renouvellement des lignes du)..... | 3,238 12 | |
| P. C. Talbot..... | Canton Daaquam, (Renouvellement des lignes du)..... | 1,123 25 | |
| J. A. Tremblay..... | Parc National, (Exploration et levé de rivières dans le)..... | 1,786 87 | |
| J. G. Bignell..... | Canton Woburn, (Lotissement d'une partie du travail inachevé)..... | 308 84 | |
| P. E. Lavergne..... | Canton Wotton, (Vérification d'arpentage dans le)..... | 300 90 | |
| C. A. Bourget..... | Canton Newport, (Division des 4e et 5e rangs du)..... | 273 87 | |
| do | Cantons Douglas et York, (Tracé de lignes dans les)..... | 22 70 | |
| R. Têtu..... | Cantons Rolette et Panet, (Vérification d'arpentage)..... | 1,218 00 | |
| | A reporter..... | 34,330 95 | 278,105 |

ÉTAT des opérations d'arpentage définitivement acceptées en 1898-99.—
(Suite).

| Arpenteurs. | Désignation des opérations. | Coût total. | Superficie en acres du terrain divisé. |
|------------------------|---|-------------|--|
| | | \$ ots. | |
| | Report..... | 34,330 95 | 278,105 |
| J. P. B. Casgrain..... | Parc de la Montagne Tremblante, (Vérification d'arpentage dans le)..... | 327 97 | |
| P. A. Landry..... | Chemin Chapleau, (Levé d'une partie du).. | 452 00 | |
| R. Têtu..... | Canton Mailloux, (piquetage sur un chemin dans le)..... | 55 00 | |
| do | Canton Mailloux, (arpentage du lot 2671 du)..... | 110 00 | |
| do | Canton Daaquam, (Inspection d'arpentage dans le)..... | 296 30 | |
| A. Bourgault..... | Cantons Flahault et Robidoux, (Inspection d'arpentage dans les)..... | 465 00 | |
| | | \$36,037 22 | 278,105 |

S. DUFALTT,

Assistant-Commissaire.

CHS-ED. GAUVIN,

Surintendant des Arpentages.

Département de la Colonisation et des Mines.

Québec, 30 juin 1899.

RAPPORTS

DES

Arpenteurs touchant les travaux complets ou acceptes DURANT L'EXERCICE 1898-1899

RAPPORT D'ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON LABRECQUE, COMTE DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 6 juillet 1895.

A l'honorable Commissaire
des Terres de la Couronne
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de faire rapport de l'arpentage d'une partie du canton Labrecque que j'ai fait d'après les instructions de votre Département, en date du 21 septembre 1894.

La superficie du terrain arpenté dans ce canton est de 13,150 acres.

L'aspect physique de ce canton à sa première vue n'est pas des plus souriants sous le rapport de la colonisation ; les lacs Chabot, à Tommy et une partie du lac Aux-Brochets, les terrains élevés qui en forment le rivage sur presque la moitié de la largeur de ce canton, sont d'un aspect rocheux et inculte.

Cependant la plus grande partie de ce canton est un terrain plan ou onduleux et propre à la culture.

Le sol est composé de terre forte argileuse dans la partie est et dans les environs du lac aux Brochets, et en terre jaune sablonneuse dans la partie ouest des 2e et 3e rangs.

Environ les deux tiers de ce canton ont été ravagés par le feu dans la partie ouest du lac aux-Brochets et dans les environs des lacs Chabot et Tommy, le reste est couvert de bois verts d'une belle pousse, tel que épinette blanche, sapin, bouleau, merisier, épinette rouge, pin blanc, aulne, cormier.

Le bois principal varie d'un diamètre de 10 à 30 pouces, mais la plus grande partie du pin et de l'épinette blanche a été enlevée par les porteurs de licences: cependant il y en a encore assez pour l'utilité des colons en plusieurs endroits.

Ce terrain est avantageusement arrosé par les lacs aux-Brochets, Chabot, Tommy et les ruisseaux qui s'y déchargent. Ces lacs sont profonds, leur eau est limpide et ils sont poissonneux, le brochet s'y trouve en quantité, surtout dans le lac aux-Brochets où il en a été pris d'une pesanteur variant de 10 à 15 livres. Il y a aussi un pouvoir d'eau sur le bord de ce dernier lac qui se trouve la décharge du lac à Tommy où on pourrait construire un moulin pour l'utilité des colons.

Le moyen de communication est assez facile par la rivière des Aulnaies qui est navigable jusqu'à proximité de ce canton, excepté dans le plus bas de l'eau, et par un grand chemin d'hiver qui sert à approvisionner les chantiers qui se font sur la rivière. Péribonka: ce chemin serait peu coûteux pour en faire un bon chemin de colonisation.

Je crois que la plus grande partie de ce canton sera prise de suite par les colons comme terre à culture, vu sa position avantageuse, et formera une paroisse dans quelques années avec le canton Bégin.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

JEAN MALTAIS,

A. P.

RAPPORT TOUCHANT LE CANTON BÉGIN, DANS LE COMTE DE CHICOUTIMI.

Chicoutimi, 6 juillet 1895.

A l'honorable Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de faire rapport de l'arpentage d'une partie du canton Bégin que j'ai fait d'après les instructions de votre Département, en date du 21 septembre 1894.

La superficie du terrain arpenté dans ce canton est de 14,700 acres.

L'aspect physique de ce canton est généralement plan, il y a quelques montagnes de peu d'étendue au centre et à l'ouest sur le premier et le deuxième rang.

Le sol est composé de terre forte avec une couche de terre jaune en quelques endroits, environ le quart de cette partie du canton Bégin a été ravagé par le feu dans les parties est et ouest, le reste est couvert de bois vert d'une belle pousse, telle que l'épinette blanche, le pin blanc, le sapin, le bouleau, le merisier, l'épinette noire, l'aulne, le cormier ; le bois principal varie de 10 à 25 pouces, il y a encore beaucoup de bois propre au commerce tel que l'épinette blanche et le pin blanc.

Ce terrain est arrosé par la rivière des Aulnaies, la rivière à l'Ours et plusieurs ruisseaux considérables qui le traversent du nord au sud ; il y a déjà un moulin à scie de construit sur la rivière à l'Ours à environ 28 à 40 arpents de ce canton qui sera d'une grande utilité pour les colons.

Le climat, dans ce canton sera très favorable à la culture, je crois, vu l'absence des savanes et l'étendue assez considérable des lacs qui l'entourent ; il est traversé par un grand chemin d'hiver, du sud au nord ; dans la partie ouest il serait peu coûteux de faire de ce chemin un bon chemin de colonisation ; il y a aussi un autre chemin, du côté est qui longe la rivière à l'Ours et qui est bien praticable jusqu'à proximité de ce canton.

En général, cette partie du canton Bégin me paraît très favorable à la colonisation sous le rapport du sol, la position du terrain et la richesse des différentes essences de bois, pin blanc et épinette à billots qui s'y trouvent encore.

Je crois que ce canton formera une belle paroisse en quelques années avec le canton Labrecque, et la partie propre à la culture qu'il y a encore à arpenter dans ce canton.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé)

JEAN MALTAIS,

A. G.

RAPPORT D'EXPLORATION DANS LE PARC NATIONAL DES LAURENTIDES

A l'honorable Commissaire de la
Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

Dans le courant du mois d'octobre dernier, j'ai reçu du Département des Terres de la Couronne, une lettre d'instructions me chargeant de faire l'exploration d'une partie du Parc National des Laurentides, en même temps que le levé de cent milles de lacs et de rivières.

Cette partie du Parc qu'il s'agissait d'explorer est comprise entre le 48^e parallèle, le chemin de Saint-Urbain, la rivière de la Malbaie et l'ancien chemin du Lac Saint-Jean.

Une telle exploration ne pouvait être faite avant l'hiver et ce n'est qu'au commencement de janvier que le froid et la neige permirent de commencer cet ouvrage.

Le plan que je transmets à votre département en même temps que ce rapport vous permettra de constater les positions relatives des lacs et en même temps de juger de leur forme et de leurs dimensions ainsi que de l'importance des cours d'eau.

Durant un séjour de deux mois dans le Parc National, j'ai opéré le levé de 26 lacs, variant en périmètre de 1 à 10 milles et complété jusqu'à leurs sources, le levé de la rivière à Mars et de la rivière Pikauba ou Chicoutimi. Ces rivières qui sont d'importants cours d'eau à leur embouchure, offrent peu de largeur dans le Parc National, où elles prennent leurs sources. Elles varient en largeur de $1\frac{1}{2}$ ch. à 30 mailles et coulent presque toujours en rapide et souvent forment des chutes. Aucune de ces rivières ne serait flottable.

L'aspect général de cette partie du Parc est d'un terrain très brisé et montagneux. C'est une succession de montagnes plus ou moins élevées, jetées sans ordre et séparées par des ravins profonds et des vallons au fond desquels se trouvent des lacs et des cours d'eau.

SOL

On comprend que pour un semblable terrain, composé de roc pour la très grande partie, le sol soit de la plus grande pauvreté : sable aride sur

les hauteurs, et savanes dans les vallons. Nous pouvons affirmer sans crainte qu'aucune culture n'est possible dans cette partie des Laurentides, et la végétation y existant semble être bien pauvre.

ESSENCES FORESTIERES

Epinette, sapin et bouleau : telles sont les trois seules essences qui composent le boisement de cette contrée. Ces bois se ressentent de la pauvreté du sol, l'épinette n'atteint pas de grandes dimensions et est généralement rabougrie et de mauvaise qualité, il en est de même du sapin qui est assez rare et qu'on ne trouve pas partout. Le bouleau très abondant en certains endroits atteint jusqu'à un diamètre de 15" la moyenne étant de 6" à 8". Le saule croit en abondance le long des rivières et en rend souvent le parcours difficile.

VALEUR COMMERCIALE

Prise dans son ensemble, cette partie du Parc ne présente que très peu de valeur sous le rapport commercial, le bois y étant généralement de trop faible diamètre et de mauvaise qualité. Presque toute l'épinette rouge qu'on y rencontre y est desséchée.

Il y a plusieurs années déjà, le feu a dévasté cette contrée, toute la partie sud-ouest du Parc a été ravagée. La limite nord de la superficie brûlée suit à peu près une ligne passant par l'extrémité sud du Lac Pikauba, par une course nord 45° est. Ce feu a transformé en prairie de grandes étendues de forêt que les chasseurs de l'endroit appellent des "jardins," et où paissent de nombreux troupeaux de caribous.

CHASSE

C'est sans doute sous ce rapport que cette partie du Parc présente le plus de valeur, non pas que je veuille dire que le gibier à fourrure y soit bien abondant, malheureusement non. Plusieurs années de chasse imprévoyante et exterminatrice ont presque dépeuplé cet incomparable territoire de chasse de ces précieux animaux à fourrure. La martre et le vison en sont presque totalement disparus, et il serait facile de compter les solitaires castors qui habitent encore cette région. La loutre parait avoir un peu mieux échappé à la destruction et semble être encore assez commune. L'ours et le lynx sont assez communs surtout le dernier.

La perdrix grise est très abondante ; en revanche, la blanche est assez rare. Malgré la guerre que subit le lièvre, il en existe encore un grand nombre.

Caribou :—S'il est au Canada un endroit propre à la chasse au caribou, je dirai sans hésiter que c'est le Parc National des Laurentides. Tout s'y prête : conformation du terrain, disposition des bouquets de bois émaillant la prairie, et enfin abondance vraiment surprenante de caribous. Je dis surprenante parce que j'y ai vu moi-même dans un seul troupeau, plus de soixante de ces intéressants animaux.

Original :—Moins commun que le caribou, il ne laisse pas cependant d'habiter le Parc et d'y être chassé avec succès.

Chevreuril :—Malgré tout le désir que j'en avais, je n'ai pu constater l'existence d'aucun chevreuil dans cette partie du Parc.

PÊCHE

Quelques lacs sont très poissonneux, tandis que d'autres semblent être dépourvus de poisson, spécialement de truite. Il est curieux de constater que les lacs qui alimentent la rivière à Mars n'ont pas de truite, pendant que les lacs voisins qui alimentent la rivière Pikauba en foisonnent. Le grand lac Pikauba est surtout remarquable et doit être l'un des plus beaux lacs de pêche. Les lacs de la rivière du Jardin sont excessivement poissonneux et deux ou trois contiennent des truites de magnifiques dimensions.

Comme conclusion de ce rapport, je ne puis trop louer la sagesse qui a présidé au choix de ce territoire pour l'établissement d'un parc de chasse et de pêche.

Cet espace de terrain, qui n'a d'ailleurs que peu de valeur, est admirablement adapté à cet objet.

En terminant, je regrette d'avoir à dire qu'il y a manque de surveillance et inefficacité de protection ; et l'application des sages lois de chasse, par le moyen de gardiens plus nombreux et mieux rémunérés, devrait être exercée afin d'empêcher les nombreux délits qui s'y commettent.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très dévoué et bien obéissant serviteur,

(Signé)

J. A. TREMBLAY,

A. P.

RAPPORT D'EXPLORATION DANS LE PARC NATIONAL DES LAURENTIDES.

Montmagny, 15 mai 1897.

A l'Honorable Commissaire de la Colonisation
et des Mines,
Québec,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport, plan et notes, du lever des têtes des rivières Pikauba, Petit Pikauba et *charge* N. E. du lac Jacques-Cartier, fait par moi d'après instructions données par l'Honorable Commissaire à H. H. Robertson, écr., A. G., en date du 21 août 1896.

Le vingt-six janvier dernier, je commençais mes opérations au poteau du 52^{ème} mille du chemin de colonisation entre Québec et le Lac St-Jean. A cet endroit le terrain est un brûlé s'étendant au nord et à l'ouest à deux et trois milles; au sud le brûlé s'étend à l'est du lac Jacques-Cartier et jusqu'au 31^e mille du chemin. Le terrain entre le piquet du 52^{ème} mille et le lac Jacques-Cartier est plan et propre à la culture; il forme une prairie donnant de bons pâturages où viennent les caribous. Dans une seule journée, j'en ai vu au moins une centaine; j'ai vu aussi des traces d'original.

A vingt-six chaînes de la branche sud, où à cinq milles du point de départ, nous laissons le brûlé, lequel s'étend dans la direction N. E., au sud de la tête de la *charge* N^o 2 du lac Pikauba.

Les essences sur le parcours de la rivière et de ses lacs sont l'épINETTE noire et rouge, le sapin et le bouleau, mais d'aucune valeur pour le commerce. Rien de bien remarquable de chaque côté de la rivière dont la majeure partie est en rapide, donnant un niveau de 200 pieds du point de départ au lac Pikauba.

Entre les lacs Pikauba et petit Pikauba, j'ai tracé une ligne de raccordement, distance de 21 chaînes, donnant un niveau de 75 pieds d'élévation; j'ai fait le lever du dit lac et de la rivière petit Pikauba, jusqu'à une forte chute qui se trouve à quatorze milles de la tête de cette rivière où j'ai discontinué mon lever.

A cet endroit la rivière détourne presque à angle droit dans la direction ouest, et si j'en juge par la coulée que j'ai vue sur la chute, elle va dans cette direction sur le parcours d'un mille; il y a eu des chantiers de

faits, l'hiver dernier, par la maison Price Brothers. J'ai vu dans la rivière quantité de billcts qu'on n'a pu descendre. Entre un point situé à 3 milles en amont de la chute où j'ai terminé mes opérations sur le Petit Pikauba et les sources de cette rivière, il y a une différence de niveau de 500 pieds. Le terrain de chaque côté est impropre à la culture bien qu'il se rencontre des contrées cultivables, pas assez grandes pour les mentionner. Les essences de bois sont l'épinette grise, noire, rouge, le sapin et le bouleau. Il y a beaucoup de bois de commerce sur cette rivière.

J'ai complété mon ouvrage par le lever de la *charge* N. E. du grand lac Jacques-Cartier, laquelle charge sillonne à travers le brûlé ci-haut mentionné jusqu'aux trois petits lacs à sa tête où il y a du bois surtout sur les côtés nord et est s'étendant jusqu'à la tête de la rivière Montmorency qui se trouve à treize chaînes au sud du troisième lac ; le niveau entre les deux rivières est de 40 pieds. Il serait très facile d'amener l'eau des trois lacs dans la rivière Montmorency, le terrain étant plan et à six chaînes commence la pente allant au sud.

Il y a beaucoup de truites dans les rivières et les lacs dont j'ai fait le lever, nous en avons pris de douze pouces.

Le castor est en partie détruit, j'ai vu les traces de trois sur le parcours de mon ouvrage, un à la première chute, rivière Pikauba, et les deux autres sur les *charges* Nos 2 et 3.

Ces castors échappés aux chasseurs n'étaient pas *cabanés*.

A différentes places j'ai trouvé des moules (*cercles*) pour faire sécher des peaux, et d'après le nombre la chasse a dû être abondante le printemps dernier.

Je crois qu'il serait très à propos de déterminer les limites du Parc National, en faisant tracer des lignes bien plaquées, et sur les plaques, marquer avec une étampe en fer "Limite du Parc", ce qui éloignerait les chasseurs trop hardis.

Il y a aussi beaucoup de loutre, mais peu de martre.

Espérant que le tout recevra votre approbation.

J'ai l'honneur d'être,
Honorable Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé) ELZÉAR LABERGE, A. G.

LOTISSEMENT DE PARTIES DES CANTONS LAVERLOCHERE ET FABRE.

Hull, 24 juin 1897.

A l'honorable A. TURGEON,
Commissaire de la Colonisation et des Mines,
Palais du Gouvernement,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant de l'arpentage que j'ai fait dans les cantons Fabre et Laverlochère, dans le comté de Pontiac, conformément aux instructions de votre département, en date du 28 novembre dernier, 1896, et du 25 février dernier, 1897.

Voici comment j'ai procédé dans mes opérations dans le canton Laverlochère :

1^o J'ai prolongé est vrai la ligne entre les cantons Laverlochère et Paby à partir du poteau et de la borne en pierre dans la ligne en profondeur du 6e rang jusqu'à la rivière McKenzie qui se décharge dans la baie du Lac des Quinze à 1.90 chaîne au nord de la dite ligne.

2^o J'ai tracé sud vrai la ligne est des lots Nos 25 dans les 7e, 8e et 9e rangs.

3^o J'ai tracé ouest vrai les lignes entre les 7e et 8e rangs ainsi qu'entre les 8e et 9e rangs, lesquelles j'ai prolongées jusqu'à la ligne en profondeur du dit 6e rang. J'ai donné à chacun de ces rangs une profondeur de 80.80 chaînes et à tous les lots une largeur de 13 chaînes.

SOL.

Le sol, dans les trois rangs que j'ai *arpentés* dans ce canton, est en général bien propre à la culture ; dans la partie sud il est composé de terre grise et jaune argileuse et comprend toute la partie qui est encore en bois vert, c'est-à-dire depuis l'arrière ligne du 6e rang jusqu'au lot 16 dans les rangs 8 et 9, et jusqu'au lot No 23, dans le 7e rang. De ces derniers lots jusqu'au No 25 le sol est composé en grande partie de terre jaune sableuse et est accidenté par des petites montagnes sur les lots Nos 23, 24 et 25 où le terrain est inculte sur une superficie de 500 à 600 acres.

BOIS.

Il y a bien peu de bois de commerce sur les lots *arpentés*, la presque totalité du pin et la meilleure qualité d'épinette ayant été coupée par les porteurs de licences.

Dans la partie qui n'a pas encore passé au feu le bois est mêlé et de petites dimensions. Il consiste en sapin, épinette rouge, épinette blanche, bouleau, tremble, aulnes, coudre, saules et quelques merisiers.

Dans la partie qui a passé au feu, il n'y a pas de bois utile au commerce. Le jeune bois qui consiste en petits taillis de tremble, cerisier, bouleau, sapin et cèdre n'est d'aucune valeur. Le bois qui est encore debout ne peut servir que comme bois de chauffage.

Le chemin des Quinze qui traverse cette partie du canton est très fréquenté, surtout en hiver. C'est la principale voie qui sert au transport des provisions et de l'outillage des commercants de bois depuis La Baie des Pères jusqu'à la Baie des Quinze, où MM. Gillies, Frères & Cie tiennent un dépôt et cultivent sur un très bon pied une ferme d'environ 130 acres. Ce chemin est de grande utilité pour les nouveaux colons, et le gouvernement ferait un acte de grande justice en dépensant quelques milliers de piastres pour l'améliorer et le mettre en état convenable.

Le nombre de lots que j'ai *arpentés* dans ce canton est de 75, représentant une superficie totale de 7,855 acres en comprenant les 5 p. c. d'allouance pour chemins.

DANS LE CANTON FABRE.

1. J'ai été obligé de retracer complètement la ligne extérieure sud de ce canton à partir du poteau et borne en pierre au bord du lac Témiscamingue jusqu'à la profondeur du 4e rang, parce qu'il m'a été impossible de trouver les traces de cette ligne sans pour cela commencer à la relever à cet endroit. Ce n'est qu'à de rares intervalles que nous avons remarqué quelques indices qui nous ont permis de suivre la ligne d'une extrémité à l'autre. Partant de l'arrière ligne du 4e rang j'ai prolongé la dite ligne à l'est sur un parcours de 156 chaînes.

2. J'ai relevé et débarrassé de nouveau les lignes de *front* du troisième et du quatrième rang, la première à partir de la ligne extérieure sud jusqu'au poteau des lots Nos 19 et 20, la seconde à partir du poteau des lots Nos 23 et 24 jusqu'à la limite sud du canton. La dernière, c'est-à-

dire l'*arrière-ligne* du 4e rang à partir des lots Nos 34 et 35 en allant au sud et au nord jusqu'aux lignes extérieures du canton. Sur ces vieilles lignes j'ai renouvelé tous les poteaux, les bornes et les plaques. En faisant le chaînage sur l'arrière ligne du 4e rang j'ai établi les rangs 5, 6, 7, 8 et 9 sud, et 5, 6, 7 et 8 nord d'une profondeur égale de 75 chaînes chacun. Le rang 9 nord ayant une profondeur de 77.60 chaînes et le rang 10 sud une profondeur de 67.00 chaînes.

3. J'ai tracé respectivement les lignes des rangs nord et sud sur une distance de onze lots chacun à l'exception cependant de la ligne entre les rangs 7 et 8 sud qui n'a été tracée jusqu'à la limite est du lot No 9, vu que le terrain est tout à fait impropre à la culture.

J'ai cependant prolongé les lignes entre les rangs 7 et 8, et 8 et 9 nord jusqu'à la limite est du lot No 13 afin d'inclure dans cet *arpentage* à peu près tout le bon terrain qui se trouve dans cette localité.

Tous les lots sur cette ligne ont une largeur de 14 chaînes. Dans les 7e, 8e et 9e rangs nord, j'ai été forcé de suivre l'ancienne subdivision vu que plusieurs colons avaient fait des défrichements assez considérables sur ces lots, ce qui a nécessité le tracé d'une ligne en profondeur des lots qui ont front sur l'arrière ligne du 4e rang dans chacun des 7e, 8e et 9e rangs nord.

La profondeur de ces derniers lots étant de 84 chaînes, je ne leur ai donné qu'une largeur de 12.50 chaînes afin d'avoir six lots d'égale largeur et d'une superficie de cent acres sur chaque rang à l'exception du lot No 6 du 9e rang nord qui a une largeur de 15.10 chaînes et une superficie de 126.84 acres.

SOL.

Dans la partie sud de ce canton où l'*arpentage* a été renouvelé, le sol est très propre à la culture, principalement sur tous les lots du 3e rang ainsi que sur les lots à partir du No 12 jusqu'au No 23 sur le 4e rang. Les lots à partir du No 12 jusqu'à la ligne sud du canton sont couverts de rochers de peu d'élévation mais où il n'y a que très peu de bonne terre cultivable. Dans la partie est nouvellement *arpentée*, il se trouve de très beaux plateaux de terre grise et jaune dans tous les rangs nord et sud à l'exception cependant d'une partie des Nos 8, 9 et 10, rang sud, où il se trouve beaucoup de rochers qui couvrent en grande partie le terrain *arpenté*, et où les petits vallons de bonne terre sont de peu d'importance

Les rivières Young et Lavallée traversent ce canton et offrent à plusieurs endroits des *pouvoirs d'eau* qui pourront facilement être utilisés pour des fins d'industrie surtout sur la rivière Lavallée où une chute d'une trentaine de pieds offre un magnifique *pouvoir d'eau* sur le lot No 21 du 4e rang.

BOIS.

Le bois n'est pour ainsi dire d'aucune valeur commerciale dans ce canton, qui a presque été complètement ravagé par le feu à plusieurs reprises.

Dans les endroits qui sont encore en bois vert il y a eu, l'hiver dernier, deux chantiers de faits par les propriétaires de *limites* : MM. J. R. Booth et Andrew White. Tout ce qu'il y avait de bois propre au commerce a été coupé. Il ne reste à présent que très peu d'épinette et des pins de petites dimensions. Le reste du bois se compose de sapin, épinette rouge, bouleau, tremble et quelques merisiers. Le jeune bois dans les brûlés consiste en taillis de tremble, saule, bouleau, cerisiers et aulnes, et ne peut être d'aucune utilité.

Le nombre de lots que j'ai *arpentés* dans ce canton est de cent trente-quatre (134), représentant une superficie de 14,075 acres, non comptés les 42 lots que j'ai *arpentés* dans le 3e et le 4e rang et dont la superficie est de 4,410 acres, ce qui forme en tout 18,485 acres y compris *l'allowance* de cinq pour cent pour chemins.

Des poteaux du bois le plus durable que nous avons pu nous procurer sur les lieux, équarris et dûment marqués ont été plantés solidement en terre à tous les lots, et des bornes en pierre avec témoins dessous ont été posées à l'intersection de toutes les lignes, ainsi qu'aux endroits indiqués sur le plan qui accompagnait mes instructions.

Toutes les lignes ont été bien débarrassées et bien plaquées ; des plaques d'alignement ont aussi été faites aux endroits et à la distance voulue au sud de chaque poteau de lot, le tout fait conformément aux lettres d'instructions de votre département, et tel que détaillé dans mon carnet d'opérations et désigné sur les plans qui accompagnent le présent rapport.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

PAUL T. C. DUMAIS,

Arpt. Géomètre.

 ARPENTAGE DU CANTON GIRARD, COMTE DU LAC SAINT-JEAN

Roberval, 30 juin 1897.

A l'honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'en conformité des instructions de votre Département, en date du 23 février dernier, j'ai fait l'*arpentage* du canton Girard, dans le comté du Lac St-Jean,

J'ai fait le relevé de cette partie des rivières Mistassini et Wassiemska depuis le coin nord-est du canton Albanel jusqu'à la ligne centrale du dit canton Girard, laquelle ligne se trouve entre les Nos 30 et 31, *divisant* en même temps des lots de 13 chaînes de largeur sur le côté sud-ouest des dites rivières tel que figuré sur le plan ci-joint.

Ensuite, j'ai tiré les cordons qui séparent entre eux les treize premiers rangs du dit canton Girard depuis la ligne extérieure nord-est des cantons Normandin et Albanel jusqu'à la ligne centrale du dit canton Girard,—sauf le cordon entre le 1er et le 2e rang que j'ai tiré jusqu'au No 9 inclusivement et le cordon entre les 2e et 3e rangs que j'ai tiré jusqu'au No 14 inclusivement, et le cordon entre le 3e et le 4e rang que j'ai tiré jusqu'au No 17 inclusivement,—et j'ai divisé ces rangs en lots de 13 chaînes de largeur tel que montré sur le plan ci-joint.

Ensuite j'ai tiré une ligne au nord-ouest des lots No 30 depuis la dite rivière Wassiemska jusqu'au cordon entre les 12e et 13e rangs dans la direction nord 53° est vrai.

Au *front* et entre chaque lot, j'ai planté trois poteaux pour servir à *subdiviser* les lots. Aux extrémités de chaque cordon et à chaque dix lots, j'ai planté une borne de pierre avec faïence dessous et poteaux inscrits : le tout tel que montré au plan et au carnet ci-joints.

J'ai été obligé de renouveler la ligne extérieure nord-ouest des cantons Normandin et Albanel parce que j'ai constaté que les profondeurs des rangs dans les dits cantons Albanel et Normandin diffèrent beaucoup de celles données au plan qui accompagnait mes instructions, comme cela est montré sur mon plan. J'ai été obligé de faire un chaînage exact de

cette ligne ; et comme elle était oblitérée, je l'ai débarrassée, ouverte et plaquée.

Toutes les lignes sont ouvertes et plaquées suivant les termes de mes instructions.

Cette partie du canton Girard ainsi *arpentée* est généralement très plane. La terre y est argileuse, de première qualité, et est souvent mêlée de terre noire ou de terre légère toujours très propre à la culture.

Les essences sont variées et les arbres sont gros.

Il n'y a pas de roches, sauf en quelques endroits où il y a des petits *crans*.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Honorable ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) ARTHUR DU TREMBLAY,

A. P.

EXTRAITS D'UN RAPPORT TOUCHANT L'ARPEMENT DU CANTON MAZENOD

Hull, 19 juillet 1897.

L'honorable A. Turgeon,
Commissaire de la Colonisation et des Mines,
Palais du Gouvernement,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant de l'*arpentage* que j'ai exécuté dans le canton Mazenod, comté de Pontiac, conformément aux instructions de votre Département, en date du 28 novembre 1896 et du 25 février dernier, 1897.

.....

Tous les lots ont une largeur régulière de 13 chaînes, à l'exception des lots qui avoisinent les lignes des rangs et qui confinent à la rivière Kippewa.

Des poteaux équarris et dûment marqués ont été faits avec le bois le plus durable qu'il nous a été possible de nous procurer sur les lieux et ont été solidement plantés; des bornes en pierre avec témoins dessous ont été placées à l'intersection de toutes les lignes ainsi que de chaque côté du chemin où il était traversé par les dites lignes tel que mentionné dans mon carnet d'opérations.

Toutes les lignes ont été bien débarrassées, et les arbres plaqués de chaque côté dans la direction des lignes des lots à une distance de 1.50 chaîne pour servir d'alignement. Le tout tel que donné en détail dans mes carnets d'opérations et tel que représenté sur les plans qui accompagnent le présent rapport.

SOL

Le sol dans ce canton est assez variable, mais partout où il n'y a pas de rochers ou de montagnes, il est de première qualité. Dans la partie nord, c'est-à-dire à partir de la ligne sud du canton Fabre jusqu'à un mille et demi au sud, il est composé de terre grise argileuse, mais à plusieurs endroits on rencontre des rochers et des petites montagnes où le terrain est impropre à la culture.

Le sol de la partie sud qui s'étend jusqu'à la rivière Kippewa et au sud-est jusqu'au lac du même nom est en grande partie composé de terre jaune, de sable et de terre noire avec un sous-sol de terre argileuse, mais dans cette partie encore, les rochers et les montagnes occupent au moins un tiers de l'étendue, surtout dans les 6, 7 et 8^{me} rangs.

BOIS

Les cinq premiers rangs de ce canton étant complètement brûlés, il n'y a aucun bois de commerce ou propre à la construction. Il y a une certaine quantité de pin sec qui ne peut servir que de bois de chauffage. Il s'en coupe quelques centaines de cordes tous les ans pour l'usage des bateaux qui naviguent sur le lac Témiscamingue.

Le jeune bois est composé de tremble, de saule, de cerisier, de bouleau et d'aulnes. Depuis le 5^e rang jusqu'au lac Kippewa, le terrain est *en bois vert*, composé de de sapin, d'épinette, de bouleau, de tremble, de merisier et d'aulnes. Dans la ligne entre les rangs 6 et 7 il y a du pin blanc et du

pin rouge en assez grande quantité ; ce bois est très propre au commerce. Le nombre de lots arpentés dans ce canton est de 116, représentant une superficie de 13,471 acres, non compris l'*allowance* de 50p.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

PAUL T. DUMAIS.

Arpenteur géomètre.

**RAPPORT TOUCHANT L'ARPENTAGE D UNE PARTIE DU CANTON
NORMANDIN**

Roberval, 30 juillet 1897.

A l'Honorable Adélarde Turgeon,

Commissaire de la Colonisation et des Mines,

Québec,

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'en conformité des instructions de votre département datées de Québec, le 23 février 1897, j'ai renouvelé l'arpentage d'une partie du canton Normandin, situé dans le comté du Lac St. Jean, comme suit, savoir :

J'ai tiré de nouveau les *cordons* qui étaient oblitérés entre les 8ème et 9ème rangs dans la direction nord 37° est vrai, et entre les 9ème et 10ème rangs dans la direction sud, 37° 30 est vrai, depuis la ligne latérale nord-ouest du dit canton jusqu'à la ligne centrale située entre les lots 52 et 39. J'ai renouvelé la dite ligne centrale qui était oblitérée, dans la direction nord 53° est vrai depuis le front du 8ème rang jusqu'au canton Albanel.

J'ai renouvelé le cordon entre les 7ème et 8ème rangs suivant l'*alignement* sud 37° est vrai, depuis le canton Girard jusqu'au canton Parent. J'ai fait aussi l'*arpentage* et le relevé de la rivière Ticouabé depuis le dit canton Parent en allant vers le nord-ouest jusqu'à la *ligne de centre* sus-mentionnée.

J'ai tiré la ligne A B, B C et C D, montrée sur le plan ci-joint, pour mesurer la largeur des lots du rang nord, à cause de l'impossibilité qu'il y

avait d'établir la vraie largeur des dits lots par tout autre mode d'*arpentage*.

N'ayant pas trouvé de vieux poteaux au *front* et entre chaque lot, j'en ai planté sur chacun des *cordons* sus-mentionnés, ainsi que sur la dite rivière Ticouabé pour la *subdivision* des lots. J'ai planté une borne aux extrémités des cordons, ainsi qu'à chaque dix lots. Ces bornes sont de pierre avec faïence dessous et poteaux en avant. J'ai soigneusement ouvert et plaqué à nouveau chacune de ces lignes.

Le terrain compris dans toute cette partie du canton Normandin est plan, composé de terre forte de la meilleure qualité possible pour la colonisation, et est couvert de beaux bois. Les 9ème et 10ème rangs sont cependant un peu inférieurs tout en étant très recommandables pour toute fin de colonisation.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Commissaire,
Votre très-humble et obéissant serviteur,

(Signé) ARTHUR DU TREMBLAY,
Arpenteur-géomètre.

— — —

**EXTRAITS DUN RAPPORT D'ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON
CHAUVEAU, COMTE DE CHARLEVOIX**

— —

A l'honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

Conformément à vos instructions en date du 1er mai 1897, je suis parti de chez moi le trente et un mai dernier pour me rendre au canton Chauveau, et y faire l'*arpentage* que votre département avait bien voulu me confier.

.....

Comme je n'ai pas rencontré un cèdre pendant le cours de mes opérations, je n'ai pu faire les poteaux de cette essence de bois.

 TOPOGRAPHIE – BOIS, ETC

La partie supérieure du canton, comprenant les 4e, 5e et 6e rangs, est extrêmement montagneuse.

Le sapin y est le bois dominant. On y rencontre, cependant, une certaine quantité d'épinette, surtout dans le 6e rang ; mais elle est de petite dimension, la grosse étant tombée sous la hache du bûcheron. On y trouve aussi du bouleau en petite quantité.

Dans toute cette partie du canton, le sol est pour ainsi dire, pavé de roches, au point que j'ai eu toutes les misères du monde à planter mes jalons ainsi que les poteaux.

Je ne crois pas qu'il existe dans le 4e rang un seul lot ayant quelque importance, considéré au point de vue agricole.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé),

F. VINCENT,

A. G.

Malbaie, 30 juillet 1897.

**EXTRAIT DE RAPPORT TOUCHANT LE RENOUVELLEMENT DE L'ARPENTAGE
D'UNE PARTIE DU CANTON CABANO.**

Ste-Anne de la Pocatière, 20 août 1897.

A l'honorable A. Turgeon,

Commissaire de la Colonisation et des Mines,

Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur conformément aux instructions en date du 30 décembre 1895 (L. 11107/95) et aux instructions supplémentaires en date du 2 avril 1897 (L. 829/97) de faire rapport sur la partie du canton Cabano réarpentée d'après ces instructions, de transmettre les notes prises sur le terrain, du 27 mai 1896 au 30 octobre de la même année, ainsi que celles prises du 27 mai 1897 au 26 juin 1897, et le plan qui peut être fait d'après ces notes.

BORNES.

Le canton Cabano, dans le comté de Témiscouata, est borné vers le nord-ouest par le canton Armand, vers le nord-est par la seigneurie du lac Témiscouata, vers le sud-est par le canton Packington, et vers le sud-ouest par le lac Long et le canton Estcourt.

CHEMINS.

La gare du chemin de fer Témiscouata, St-Louis du Ha! Ha! est située dans le canton Cabano, et le chemin Témiscouata en traverse aussi le premier rang à l'extrémité nord-est. Une route traverse les deux premiers rangs : partant du chemin Témiscouata sur le premier rang, elle va traverser la branche sud-est de la rivière Bleue sur le *cordons* entre les rangs II et IIIe et de là elle se prolonge jusqu'à la ligne centrale; une route va de ce chemin au IIIe rang sur le lot No 43, et il y en a une autre de commencée entre les lots Nos 26 et 27. Dans le lot No 46 de la même route sur le cordon entre les rangs I et II commence un chemin qui longe ce cordon et va se continuer dans la seigneurie de Témiscouata. Un chemin qui forme un rang double et qui est le prolongement d'une route venant de Notre-Dame du Lac Témiscouata sépare les XI et XII rangs. Une route appelée " Route à Talbot " avait été ouverte autrefois et traversait presque les sept premiers rangs de ce canton dans la partie sud-ouest; elle est encore visible, et on y voit le tracé des roues, mais elle a été abandonnée.

Ce qui me paraîtrait avantageux, ce serait de continuer le chemin entre les rangs II et III jusqu'à la route à Talbot, et d'ouvrir cette route jusqu'à St-Honoré, car dans la route le travail ne serait pas dispendieux; un chemin pourrait être fait aussi entre les rangs I et II, à l'est de la route à Talbot, qui viendrait rejoindre la route sur le lot No 46. La colonisation semble se diriger en cet endroit, le terrain est assez avantageux.

SOL.

Là où il n'est pas *en cédrière*, le sol se compose pour la plus grande partie de terre grise et jaune; dans les cédrières sous la terre noire en général c'est de la terre grise, on rencontre cependant de la terre blanche sablonneuse, il y a partout des roches; les parties les moins rocheuses sont les rangs I et II, depuis la route à Talbot jusqu'à la branche sud-est de la rivière Bleue, le IIIe rang depuis la ligne centrale jusqu'à la même rivière, les VIIe et VIIIe rangs, sur une couple de milles d'étendue à l'est de la ligne centrale, les IXe et Xe rangs offrent de bons terrains. Le XIIIe rang n'est pas très rocheux et le sol est d'assez bonne qualité en général.

Là ou il y a de l'érable, le sol est peu profond et sera peu durable en culture. Toute la partie située à l'ouest de la rivière du centre est montagneuse et rocheuse.

BOIS.

Il y a partout du cèdre dans ce canton et l'exploitation s'en fait sur une grande échelle ces années-ci ; l'érable se rencontre sur presque tous les rangs, mais plus particulièrement sur les III, VII, VIII, IX et Xe rangs. Le pin a été exploité depuis longtemps ; l'épinette marchande est en grande partie enlevée, il y a eu beaucoup de chantiers de faits dans ce canton et cela depuis nombre d'années. On rencontre aussi du merisier, du bouleau, du sapin, du peuplier, etc., dans ce canton.

RIVIERES.

Les rivières Bleues coulent : celle de l'ouest à travers le coin sud-ouest du canton dans les deux premiers rangs, celle du milieu, qui en est peu distante, à travers les trois premiers rangs, et se joignent ensemble à environ un mille dans le canton Estcourt, et la *branche* du sud-est traverse les sept premiers rangs. Ces trois rivières prennent leurs eaux dans le canton Armand, dans les Alléghanys, et vont se jeter, après s'être réunies toutes les trois, dans la rivière St-François ; il n'y a pas de lac à leur tête.

La rivière du Cabano qui est la décharge du lac Long sépare les rangs X et XI et X et IX, c'est une belle rivière. A l'exception du ruisseau Baker, les ruisseaux ne sont pas considérables.

Les rivières Bleues ont une largeur de trente-cinq à cinquante pieds et une profondeur de deux à trois pieds, la *branche* de l'ouest est formée de rapides ; celle du milieu en a moins et celle du sud-est presque pas.

CHASSE ET PECHE.

Les rivières Bleues n'ayant point de lac à leur tête sont peu poissonneuses, et il n'y a que de la truite de ruisseau ; c'est différent dans la Cabano où il y a de la truite de lac.

Le chevreuil abonde dans ce canton ; on y rencontre le caribou, mais point l'original ; l'ours s'y rencontre assez fréquemment, il y a aussi du castor, etc.

COLONISATION.

La culture fait des progrès sur les Ie, IIe, IIIe, XIe et XIIe rangs ; il s'y rencontre des colons à l'aise. Plusieurs prennent des lots et d'autres

attendent l'ouverture de communication pour en acheter ; il y a certains défrichements sur les IVe, Ve, VIIe et IX rangs, et les colons communiquent à leurs lots par les chemins de chantiers ; il y a quelques années une quarantaine d'acres de terre avaient été mis en culture sur le VIIIe rang, ceci semble maintenant abandonné faute de communications assez faciles, on arrivait à ces terrains par la route du Cabano qui avait été ouverte *en profondeur* de la Seigneurie jusqu'au canton, mais cette route a été abandonnée. Une autre route qui se fait actuellement dans la seigneurie et qui arrivera au IVe rang, fera peut-être prendre des lots en cet endroit, mais il y a là peu de bonne terre.

En général, la terre est bonne dans le canton Cabano, et partout l'eau y est abondante et très bonne, malheureusement il y a des côtes et des montagnes, et des roches, mais il y a aussi le courage du colon.

REARPENTAGE.

Toutes les lignes des rangs ont été tracées et des poteaux en cèdre ont été plantés pour diviser chaque lot, une borne de pierre a été posée à tous les six lots et à l'extrémité des cordons sur les lignes extérieures. La ligne centrale a été tracée *en profondeur* ; la ligne extérieure entre Estcourt et Cabano a été relevée depuis Armand jusqu'à la rivière du Cabano, et la ligne de la seigneurie de Témiscouata l'a été vis-à-vis les Ie, IVe, VIe, VIIe et IXe rangs du canton.

.....

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) J. E. SIROIS, A. G.

RAPPORT CONCERNANT LE REARPENTAGE D'UNE PARTIE DES CANTONS ROLETTE ET PANET, COMTE DE MONTMAGNY

Montmagny, 23 décembre 1897.

A l'Honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de faire rapport du *réarpentage* d'une partie des cantons Panet et Rolette fait d'après instructions de vous, en date du 31 juillet 1897, adressées à Romuald Tétu, A. G.

Après engagement fait avec M. Têtu, je me suis transporté sur la ligne de division des cantons Panet et Rolette, à la ligne centrale, où j'ai établi la variation de l'aiguille aimantée que, d'après mon observation astronomique, j'ai trouvée être de dix-huit degrés, six minutes et trente secondes ouest.

J'ai procédé au renouvellement de la ligne centrale des rangs 1, 2 et 3, canton Panet, plus les rangs 5, 6 et 7 Rolette, ainsi que la *ligne de front* des rangs 1, 2 et 3 du canton Panet du lot No 1 au lot No 46, plus la *ligne de front* des rangs 5, 6 et 7 du lot No 1 au lot No 23.

Je me permets de vous faire remarquer que cet ouvrage aurait dû être fait plus tôt, ce qui aurait donné l'avantage aux nouveaux colons de visiter les lots et d'en connaître la position, et c'est avec satisfaction que les colons en général ont vu procéder à ce *renouvellement d'arpentage* pour lequel ils ont exprimé leur satisfaction envers votre Département.

Le terrain, en général, est onduleux, les seules montagnes remarquables sont à la ligne centrale entre le 1er et le 2e rang Panet et le 5e rang Rolette, cette dernière est la plus haute montagne des cantons environnants. Le sol dans la partie que j'ai traversée est en général propre à la culture : il y a, à la surface de certains endroits, beaucoup de pierres, mais la quantité n'en est pas assez grande pour rendre le terrain inculte. Le sol est composé de terre grise et jaune, et noire dans les fonds. J'estime le quart du tout impropre à la culture, terre de savane.

Le bois dominant est l'épinette, le sapin, le merisier, l'érable et le cèdre. Nous rencontrons en assez grande quantité du bois de commerce tels que l'épinette dans la partie N. E. des rangs 5, 6 et 7 du canton Rolette.

Le tout humblement soumis,

Je demeure,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

ELZÉAR LABERGE. A. P.

**RAPPORT TOUCHANT L'ARPEMENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON
NEWPORT**

20 janvier 1898.

A l'Honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur l'arpentage d'une partie du canton Newport, comté de Gaspé.

Suivant les instructions que j'ai reçues du Département de la Colonisation en date du 30 octobre dernier, je me suis rendu sur les lieux le 23 novembre suivant, et j'ai commencé le lendemain matin les travaux qui m'ont été confiés. Il m'a fallu d'abord rencontrer M. Magloire Sénéchal, dont le nom figure sur le plan qui accompagne mes instructions, comme propriétaire du lot No 30, dans le sixième rang. M. Sénéchal avait payé une partie du lot et le réclame en entier, comme premier occupant ou propriétaire, mais il a consenti, après bien des explications, à céder tous les droits qu'il pouvait avoir sur ce No 30, à condition qu'il ait la préférence d'acheter un lopin de terre situé plus en arrière, et que le montant qu'il a déjà déboursé soit déduit sur ce qu'il aura à payer pour un autre lot.

Ensuite j'ai relevé avec le plus grand soin une partie de la ligne située entre les sixième et septième rangs, afin de pouvoir donner une bonne direction aux nouvelles lignes des terrains que j'avais à délimiter et à respecter les défrichements autant que possible.

Et cet ouvrage n'était pas aussi facile à faire qu'on pouvait se l'imaginer; il me fallait d'abord examiner l'étendue de terre faite par chaque colon, puis essayer d'abord une ligne qui donnât autant que possible satisfaction aux deux voisins, la prolonger jusqu'à une certaine distance, puis quelquefois revenir sur mes pas, (lorsqu'un des deux avait raison de ne pas être satisfait) pour tirer une autre ligne, ou indiquer une autre division qui rendit justice aux deux partis, suivant l'intention et le désir du Département de la Colonisation.

Vous remarquerez que la plupart de ces colons n'ont pas, en général, une grande quantité de terrain en culture, mais, à part le fait que ceci se rencontre presque partout dans la Gaspésie, (vu la pêche qui absorbe la plus grande partie de leur temps) il y a aussi une autre raison que l'on

peut faire valoir ici : c'est que les occupants du chemin neuf n'étaient pas dans la même situation que les autres. Tous les lots n'étant pas divisés, et ignorant la direction de leurs lignes, ils étaient toujours en crainte de se voir enlever le fruit de leurs travaux et de perdre par la suite, une partie de leurs défrichements, mais cette raison n'existe plus maintenant, et ils se proposent de se mettre avec ardeur à l'ouvrage, depuis que votre Département a ordonné *l'arpentage* qu'ils désiraient depuis si longtemps obtenir.

Malgré cette position désavantageuse dans laquelle ils se trouvaient, quelques-uns d'entre eux ont fait sur leurs lots des travaux de défrichement assez considérables, et possèdent à l'heure actuelle, une ferme bien défrichée. Je puis citer avec plaisir les noms de MM. Jérôme et James Roy, James Frélat, qui ont de douze à quinze arpents de terre faite, possèdent un troupeau assez nombreux d'animaux et les instruments aratoires nécessaires à l'exploitation d'une ferme. Il y a aussi les MM. Lantin qui ne sont pas tout à fait aussi avancés, mais qui possèdent aussi une bonne étendue de terrain en culture ; les autres sont plus en retard, mais ne manqueront pas, avant longtemps, d'imiter l'exemple de leurs voisins, en cultivant avec plus d'assurance les lots qui leur ont été assignés.

Il y a une maison d'école sur le numéro deux, fréquentée par une trentaine d'enfants, et à l'heure qu'il est, on fait des démarches pour obtenir un bureau de poste qui serait d'une grande utilité pour ces courageux colons.

Le terrain, sans être montagneux, présente en certains endroits des élévations assez fortes qui n'offriraient que peu d'obstacles à la culture, si, malheureusement, elles n'étaient pas recouvertes ou parsemées de roches, comme cela se rencontre sur une partie de certains lots. Mais, il y a des vallées assez considérables qui compensent cette perte de terrain, et où la nature semble avoir déployé plus de force et de vigueur, (on en a la preuve dans les parties de terrain cultivées). Il y a aussi plusieurs petits ruisseaux ou cours d'eau qui après avoir parcouru ces vallées, dont ils contribuent à augmenter la fertilité, traversent le *chemin royal* en plusieurs endroits près des habitations des colons, pour se jeter ensuite dans la baie du Grand Pabos.

La baie St. Hubert, qui vient se terminer tout prêt du *chemin royal*, sur le lot No 12, renferme une grande quantité de débris végétaux qui constituent un puissant engrais et pourraient être utilisés avec profit pour la culture ; le *chemin de portage* de la maison King Brothers qui sert

à transporter leurs provisions et effets de campement dans leurs chantiers d'hiver, passe sur le bord de cette baie, en traversant les lots 16, 15, 14, 13, et se relie au chemin neuf sur le lot 13. On m'a assuré qu'il y avait une mine de *nickel* sur le lot 15, et qu'on en avait trouvé de beaux échantillons qu'il ne m'a pas été donné de voir, comme il y avait beaucoup de neige lorsque je suis passé là, et que d'ailleurs je n'en avais pas le temps, je ne me suis pas assuré du fait.

La ligne entre le sixième et le septième rang rencontre une montagne assez élevée, à quinze ou seize arpents de la Seigneurie de Pabos, et sur le sommet on remarque que le plus beau bois a été enlevé par l'ancienne compagnie de Gaspé ; il ne reste plus que des arbres de moyenne dimension. J'ai retrouvé sur le haut de cette montagne, l'ancienne ligne tirée à l'est du No 27 du 6ème rang ; je l'ai suivie et renouvelée avec soin, parce qu'elle se trouve à former maintenant le *trait-carré* des lots 1, 2 jusqu'à 8 ; cette ligne qui a été tirée il y a près de vingt ans à la demande de M. Archibald Kerr, propriétaire du lot 27, 6ème rang, était tellement embarrassée qu'il m'a fallu y faire autant d'ouvrage que dans une nouvelle.

Elle traverse un terrain assez uni, un peu accidenté en certains endroits, mais propre à la culture ; il y a peu de cèdres, la plus grande partie ayant été coupée par les colons pauvres qui font une quantité considérable de bardeaux tous les hivers. L'on y voit en général que des sapins, quelques épinettes et bouleaux, puis du bois blanc et des aulnes dans les environs des cours d'eau. La terre est brune, légère et rocheuse en certains endroits. A 48 c. 00 du septième rang, j'ai rencontré l'*arrière-ligne* du lot No 27, tirée, aussi il y a une vingtaine d'années à la demande de M. Archibald Kerr. J'ai posé un poteau à la jonction de ces deux lignes, et j'ai indiqué No. VIII au sud et R. VI au nord.

Le *trait-carré* entre le sixième et le cinquième rang, présente à peu près le même aspect qu'ailleurs : le bois y est le même, à part certains érables que l'on remarque à quelques places, et une ou deux cèdrières dépouillées en partie de leurs cèdres. J'ai posé à l'extrémité ouest du lot No 8 du chemin neuf et du lot No 26 du 6e rang, un poteau de cèdre marqué VI : R. au nord et N. VIII au sud.

Maintenant, l'*arrière-ligne* des lots 8, 9, etc., jusqu'à 23 passe, en partant, sur le flanc d'une côte rocheuse recouverte de petits bouleaux et autres essences que l'on voit ailleurs ; je n'ai vu que très peu de pins dans cette région, et je ne crois pas qu'il y en ait jamais eu beaucoup ; mais d'un

autre côté. il y a de belles épinettes blanches à certains endroits, principalement à 50 et 60 chaînes du 6e rang.

Les épinettes noires se voient assez fréquemment aussi, mais elles n'acquièrent pas les dimensions des précédentes, et sont plutôt utilisées comme bois de chauffage.

Dans les endroits bas, il y a encore quelques cèdres, mais inutile de vous dire que les plus beaux sont disparus depuis longtemps, ici comme ailleurs. A 46 chaînes du 6e rang, j'ai rencontré des traces de l'ancien *trait-carré* tiré par M. McDonald, en 1837, et dont une partie a été renouvelée depuis, mais les poteaux sont tous disparus : et les gens demandent à grands cris le renouvellement de ces travaux devenus indispensables. La terre est à peu près la même partout : brune, légère et un peu rocheuse parfois.

Une fois dépassé le *trait-carré* entre le 5e et le 4e rang, on voit que le bois diminue en quantité et en qualité : ce ne sont plus en général que de petits sapins et épinettes, il y a aussi un peu de bouleaux, mais peu de cèdres ; le terrain est de qualité médiocre, et recouvert en partie par les débris des arbres abattus ou renversés, on s'aperçoit qu'on approche du 1er rang à la rareté du bois ; c'est ce qui explique pourquoi les gens de ce rang ont présenté à votre Département, une requête se plaignant un peu de cet *arpentage* qui déränge leurs habitudes, et les force à s'approvisionner plus loin de bois de chauffage.

A 78.50 chaînes du VI-R. la ligne rencontre le *trait-carré* que j'ai tiré au bout des terres du 1er rang de Newport, et où j'ai posé un poteau marqué No XXIII au nord et R. I. au sud.

Ensuite, j'ai commencé à la ligne seigneuriale entre Pabos et Newport à l'extrémité du rang du village dont j'ai chaîné la profondeur depuis le bord de la mer, et j'ai tiré, depuis cette Grande Ligne de la Seigneurie de Pabos, le *trait-carré* entre le No XXIII et les terres du 1er rang.

Près de la ligne seigneuriale il y a peu de bois, cette partie jusqu'au chemin royal ayant été ravagée par le feu tout dernièrement. A l'ouest du chemin, le *trait-carré* traverse la terre faite de MM. Georges Breton et Osias Mercier, puis ensuite une *cédrière* autrefois bien boisée, mais maintenant détruite comme les autres.

A 34.00 chaînes, de la Seigneurie on rencontre une colline abrupte, presque dénudée et rocheuse ; du sommet de cette élévation, ce n'est qu'une

succession de montées et descentes, en général couvertes de roches, et où le bois est très rare. Mais, rendu à 45 chaînes de la Seigneurie, on remarque plus de sapins et d'épinettes, et le terrain est un peu plus uni, ce sont des épinettes noires d'un faible diamètre jusqu'à l'extrémité du lot vingt-trois, qui finit dans un endroit bas, humide, et où j'ai posé un poteau marqué R. I. au sud, No XXIII au nord et No XXV à l'ouest.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans les détails sur la nature du terrain, ni sur la qualité et l'abondance du bois que j'ai remarqué dans la ligne seigneuriale entre Pabos et Newport. Cela d'ailleurs a déjà été fait, lorsque j'ai renouvelé cette ligne en avril 1895 : j'ai alors transmis à votre département les notes que j'ai prises dans le temps.

Qu'il me suffise de dire que j'ai chaîné dans cette ligne, la largeur de chaque lot, et que j'ai posé à chacun d'eux des poteaux, la plupart en cèdre, proprement marqués, depuis No 1 jusqu'à No 23 inclusivement.

Rendu au No 23, j'ai eu beaucoup de mal à établir la ligne limitative du 1er rang de Newport. Les occupants des lots voisins, au sud de ce dernier numéro, prétendaient ne pas être sur les terres du 1er rang ; on m'assurait même qu'un arpenteur avait déjà indiqué la ligne séparative à environ sept ou huit arpents plus au sud que celle que j'ai tracée moi-même.

Alors, je me suis rendu en arrière du lot No 14, 1er rang du village de Newport, à la demande de M. Joseph Lagacé, maître de poste de *Newport-Point*, qui prétendait avoir sur le haut de sa terre, une marque certaine indiquant la profondeur de son lot. J'ai commencé à ce dernier endroit, parce que, si la borne donnée eût été correcte, je devais naturellement, en tirant de ce dernier point une ligne parallèle à celles des autres rangs arriver juste au point désiré sur la ligne seigneuriale. Mais je me suis aperçu, rendu au *chemin royal* ou "chemin neuf," que les indications données étaient fausses, et qu'en partant de cette borne qu'on m'avait représentée comme une marque certaine, j'arrivais beaucoup trop au sud.

Alors pour donner justice aux intéressés, et ne pas léser les droits des gens du 1er rang de Newport, j'ai cru qu'il était préférable de chaîner la profondeur depuis le bord de la *mer*, en suivant le plan de M. l'arpenteur Wm McDonald ; c'est ce que j'ai fait, et j'espère que l'on m'approuvera d'avoir agi ainsi, c'était le seul moyen de régler cette question épineuse et de rendre justice aux colons.

On remarquera aussi que cet *arpentage* a été fait dans les jours les plus courts de l'année : je n'ai reçu mes instructions datées du 30 octobre que le 5 novembre, et j'ai commencé le 23, parce que j'étais occupé ailleurs. Naturellement, il est impossible à l'arpenteur de faire à cette saison de l'année, la même somme d'ouvrage que dans les jours plus longs de l'été ou de l'automne, parce qu'alors l'obscurité qui s'étend dans les bois à 3½ hrs ou 4 hrs empêche l'arpenteur de suivre la course qu'il a prise, et le matin il est bien tard aussi, avant qu'il puisse avoir assez de lumière pour bien faire son ouvrage. Nous avons eu trois jours de pluie, et le 3 décembre, j'étais indisposé par suite du froid que j'avais pris la veille.

Le tout humblement soumis,

(Signé)

C. A. BOURGET,

A. G.

Ste Adélaïde de Pabos, 20 janvier 1898.

**RAPPORT TOPOGRAPHIQUE SUR LA REGION TRAVERSEE PAR LA LIGNE
SEPARATIVE DES COMTES DE JOLIETTE ET DE MONTCALM, ETC.,
DANS LE VOISINAGE DE LA RIVIERE ROUGE.**

Québec, 14 avril 1898.

A l'honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire rapport, tel qu'il suit, concernant certaines opérations d'arpentage dans les comtés de Joliette et de Montcalm, conformément aux instructions de votre département, en date du 13 septembre dernier.

TOPOGRAPHIE.

Sur le plan que j'ai transmis à votre département et qui accompagne ce rapport sont dessinés deux profils : le premier comprend la localité depuis le point de départ des opérations, c'est-à-dire depuis le coin nord du canton Nantel, allant vers le nord-est jusqu'au lac *Masquick* ou des Baies, le second comprend cette partie depuis le lac des Baies allant au nord-ouest jusqu'à la ligne d'exploration de la rivière du Lièvre au St Maurice, tracée en 1870 par M. l'arpenteur Lindsay Russell.

Le premier de ces profils nous représente un terrain généralement uni et les inclinaisons qui s'y rencontrent d'un côté ou de l'autre semblent faibles et le tout ne paraît présenter aucun inconvénient sérieux pour la colonisation.

Je dois dire cependant que si l'on s'éloigne quelque peu vers le nord-ouest ou le sud-est l'aspect général de cette région ne paraît pas aussi favorable ; on constate en effet que dans l'une ou l'autre de ces directions le pays est beaucoup plus accidenté, et de plus on y rencontre une succession de rangs de montagnes qui s'élèvent de plus en plus en gagnant vers le nord-ouest et dont la direction générale des sommets se dirige vers le nord-est.

Le second profil indique un pays montagneux, coupé de vallées étroites, de ravines et de gorges profondes au fond desquelles coulent les rivières et les ruisseaux de la région.

Dans tout ce territoire, la seule partie qui me paraît colonisable est celle qui s'étend depuis la rivière Rouge en gagnant vers le sud-est.

Au-delà de la rivière Rouge les montagnes deviennent plus difficiles et les ravins plus profonds avec des bords plus escarpés.

Dans cette partie je n'ai pas rencontré d'espace nécessaire pour un établissement agricole de quelque importance.

FEU.

Sur le prolongement de la ligne de division entre les cantons Lynch et Nantel, une zone comprenant le deuxième mille et la moitié du troisième a été dévastée par le feu.

L'étendue ainsi dévastée se dirige vers le nord-ouest, et d'après les informations que j'ai pu obtenir de certaines personnes à ce sujet, toutes s'accordent à dire que cette zone traverse la rivière Rouge et s'étend jusqu'à la rivière Kiamika. J'ai pu néanmoins, jusqu'à un certain point, vérifier ces avancés ; car après avoir terminé mes opérations, en effectuant mon retour par la rivière Rouge, j'ai été en mesure de constater la même dévastation.

SOL.

De la rivière Rouge en allant vers le sud-est le sol est d'excellente qualité et est formé d'une terre jaune très dense, et en plusieurs endroits elle contient beaucoup d'argile.

Au-delà de la rivière Rouge, le sol est en général rocheux et tout à fait impropre à la culture. Il y a bien ici et là des endroits où le sol est de bonne qualité, composé de terre jaune sur un fond d'argile, mais les étendues où il se rencontre sont si peu considérables, et d'ailleurs le terrain y est tellement accidenté que la culture en est impossible.

Là où le feu a exercé ses ravages, la couche de terre végétale qui recouvrait ces terrains a presque complètement disparu, et en beaucoup d'endroits il ne reste que la roche nue.

BOIS

Les essences forestières dans les vallées et les terrains bas sont : le sapin, le bouleau et l'épinette.

Le cèdre y est tellement rare qu'en plusieurs endroits je n'ai pu en trouver pour les poteaux ; cependant il s'en rencontre quelques bouquets près de la rivière Rouge.

Sur la plupart des sommets, les autres essences remarquables sont, dans l'ordre de leur abondance : l'érable, le merisier et le frêne.

Là où le feu a passé, la nouvelle pousse se compose de tremble, de bouleau, de cyprès et de saule, et il ne s'y trouve aucun bois utile au commerce.

Le bois de commerce, consistant en épinette, quelques pins et du sapin se rencontre au sud-est de la rivière Rouge, mais au delà de cette rivière, il est de dimension trop petite et ne se rencontre pas en quantité suffisante pour être exploité avec profit.

CHASSE ET PÊCHE

Les animaux à fourrure dont j'ai pu reconnaître la présence sont : la loutre, le vison et le rat musqué. J'ai aussi constaté sur la plupart des lacs beaucoup de travaux faits par les castors ; mais malheureusement j'ai tout lieu de croire que la restriction qu'il y a sur la chasse de ces animaux n'est pas respectée par les chasseurs de l'endroit.

On rencontre des traces de chevreuil et d'ours de temps à autre.

La plupart des lacs sont poissonneux. On y pêche la truite rouge et grise de bonne dimension, et du brochet.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

L. E. FONTAINE, A. P.

RAPPORT D'ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON DE MONTIGNY, COMTE
D'OTTAWA. (1)

A l'Honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le plan et les notes résultant des travaux d'*arpentage* que j'ai exécutés en vertu d'instructions émanées de votre département, en date du 9 février 1898, pour la division du canton de Montigny, dans le comté d'Ottawa.

Ce canton sis et situé à mi-distance entre la rivière Rouge et celle du Lièvre, est borné *en front* par le canton Loranger, au nord par le canton Boyer, à l'ouest par le canton Kiamika et les terres vacantes de la Couronne, au sud par les terres vacantes de la Couronne et le canton Lesage.

Le terrain du canton Montigny est en général accidenté et rocheux, sans, toutefois, être impropre à la culture, à l'exception d'une partie au sud du chemin Chapleau vers le centre du canton et la partie nord du chemin Chapleau sur les rangs 5 et 6 qui sont coupés par des gorges et des rochers escarpés.

Les parties où se trouvent les meilleurs terrains sont dans les rangs 1, 2, 3 et 4, au nord et au sud du chemin Chapleau, et dans les rangs 7, 8 et 9 au nord du chemin Chapleau.

Toute la partie sud du canton est cultivable depuis la grande ligne de Lesage jusqu'à environ 2 milles au nord, et le meilleur moyen pour coloniser cette partie serait de passer par le canton Lesage.

Le sol de ce canton est, en général, formé d'une bonne terre jaune ou grise.

Les bois dominants sont l'épinette, le cèdre, la pruche, et, sur les hauteurs, l'érable, le merisier et le hêtre.

On y rencontre de très belles *sucreries*, surtout sur les Nos 46, 47, 48 et 49, rangs 5 et 6. Il n'y a presque plus de bois de commerce, excepté dans la partie nord-ouest du canton, où la compagnie Ross & Frères ont construit des *oamps* sur le No 11 du 7^e rang.

(1) Voir ci-après le rapport d'inspection de J. H. Sullivan, p. 199.

LACS

Le canton de Montigny renferme plusieurs lacs d'assez grande étendue, offrant sur leurs rives des sites magnifiques qui en rendront le séjour agréable aux futurs colons. La truite, le brochet et le poisson blanc y abondent. Nul doute que ce canton sera recherché par les *sportsmen* étrangers, autant pour la chasse que pour la pêche, car la loutre, le vison la martre et le chevreuil surtout sont très communs.

Il y a aussi plusieurs pouvoirs d'eau, notamment sur la "Petite-Nation," sur la décharge du lac Pie-IX, et sur le No 42 du 9e rang.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

(Signé)

P. A. LANDRY,

Arp. géomètre.

Arthabaskaville, 18 juin 1898.

RAPPORT D'ARPENTAGE DE PARTIE DES CANTONS FLAHAULT ET ROBIDOUX, DANS LE COMTE DE BONAVENTURE.

Québec, 6 juillet 1898.

A l'honorable A. Turgeon,

Commissaire de la Colonisation et des Mines,

Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le plan et les notes des travaux que j'ai exécutés dans les rangs de chaque côté de la rivière Petite Cascapédia, dans les cantons Flahault et Robidoux, le tout fait conformément aux instructions de votre département, en date du 26 novembre 1897.

Sur tout le terrain que j'ai parcouru pendant cet *arpentage*, je n'ai rencontré de propres à la culture, que les lots compris depuis la ligne entre les cantons New-Richmond, Flahault et Robidoux jusqu'au lot No 30, lesquels lots se trouvent de chaque côté de la Petite Cascapédia; le terrain en est plat sur une profondeur d'environ un quart de mille. Les lots, sur le reste du parcours que j'ai fait, sont tout-à-fait impropres à la culture: le

terrain où ils se trouvent n'est qu'une série de montagnes inaccessibles variant de 600 à 1500 pieds de hauteur.

Les essences qui prédominent là, sont le sapin, le cèdre, l'épinette, le bouleau et le merisier. J'ai remarqué que l'épinette et le cèdre sont de très bonne qualité.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) J. A. COTÉ, A. G

**EXTRAIT DU RAPPORT DE M. J. H. SULLIVAN SUR L'INSPECTION DE
L'ARPENTAGE DU CANTON DE MONTICNY,
COMTE D'OTTAWA. (1)**

Valleyfield, 9 juin 1899.

A l'honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

.....

TOPOGRAPHIE.

Le terrain dans ce canton est généralement ondulé et en certains endroits rocailleux et accidenté, mais il n'y a pas de hautes montagnes ni de profonds vallons, et le sol se compose généralement d'une riche marne. Malheureusement, il est trop pierreux en plusieurs parties pour offrir grand avantage aux colons.

Il est bien boisé de diverses espèces forestières, le bouleau y est particulièrement d'une belle venue et très gros.

Il y a aussi quelques belles érablières sur le flanc des côteaux. Il reste très peu de pin et une grande partie de l'épinette a aussi été abattue,

(1) Voir ci-dessus, page 197, le rapport de M. Landry.

mais il en reste encore une grande quantité. On y trouve de beaux tilleuls et de l'orme le long des cours d'eau, puis du cèdre et du sapin dans les terres basses.

Je crois que c'est un malheur de voir abattre et brûler d'aussi beau bois pour faire du défrichement sur un terrain aussi rocailleux.

Pensez donc, une futaie qui donnerait de quarante à cinquante cordes de bois à l'acre, lequel se vendrait, dans la plupart de nos villes et de nos cités de la province, de trois à six piastres la corde, abattue et brûlée pour défricher une terre qui ne se vendrait pas autant de l'acre, après en avoir soutiré deux ou trois récoltes, qu'une corde de ce bois dans n'importe laquelle de nos villes.

Est-ce que l'on ne pourrait pas trouver quelque moyen de préserver ce beau bois de charpente et autre jusqu'à ce qu'on soit à même de le transporter à moins de frais sur le marché.

On n'a qu'à aller le long du chemin Chapleau, depuis Labelle, ou depuis le lac Nominique jusqu'à la Lièvre, pour voir d'aussi beau merisier que n'importe où ailleurs, qui donnerait des pièces de un à deux pieds d'equarrissage.

La formation géologique comporte les gneiss et les granits, mais j'ai vu quelques beaux effleurements de calcaire blanc cristallin sur une île dans le lac " Des Grandes Baies," près de la maison du club, comme nous en voyons dans les vallées de la Lièvre et de la Gatineau.

Le petit daim rouge y est très abondant, tellement que les cultivateurs en tuent souvent de leurs maisons ou de leurs granges, la nuit, au clair de la lune, ou de bonne heure le matin, quand ils sortent du bois pour s'aventurer dans les champs de grain. Un homme à qui je faisais remarquer que c'était contraire à la loi et une honte de les tuer en été, me répondit " qu'il les appelait ses moutons et qu'il tirerait dessus chaque fois qu'il en trouverait dans son grain." Je ne pense pas qu'il fût bien particulier pour s'assurer, quand il tirait dessus, s'ils étaient ou non dans son grain.

En avril dernier, au cours d'un *arpentage* en cet endroit, nous traversâmes quelques *parcs*, et la neige était si profonde et si épaisse qu'un homme en raquettes pouvait les attraper avant qu'ils pussent courir cent verges. J'entends dire qu'il y a bon nombre de chasseurs qui

en font un massacre en ce temps là, ou quand il se forme sur la neige une croûte mince leur coupant les jambes quand ils passent à travers.

Au lac des Grandes Baies nous avons vu les ossements de l'un de ces daims qui avait été dévoré par les loups ou les *gloutons*.

Dans les nombreux lacs il y a de grandes quantités de truites tachetées de rouge, dont la capture offre un sport attrayant au pêcheur et un mets délicieux pour sa table. J'en ai pris quelques-unes à la mouche, qui étaient magnifiques, dans le lac des Zouaves, pendant que mes hommes allaient d'un point à un autre avec la *mire* pour le mesurage des distances au micromètre.

.....

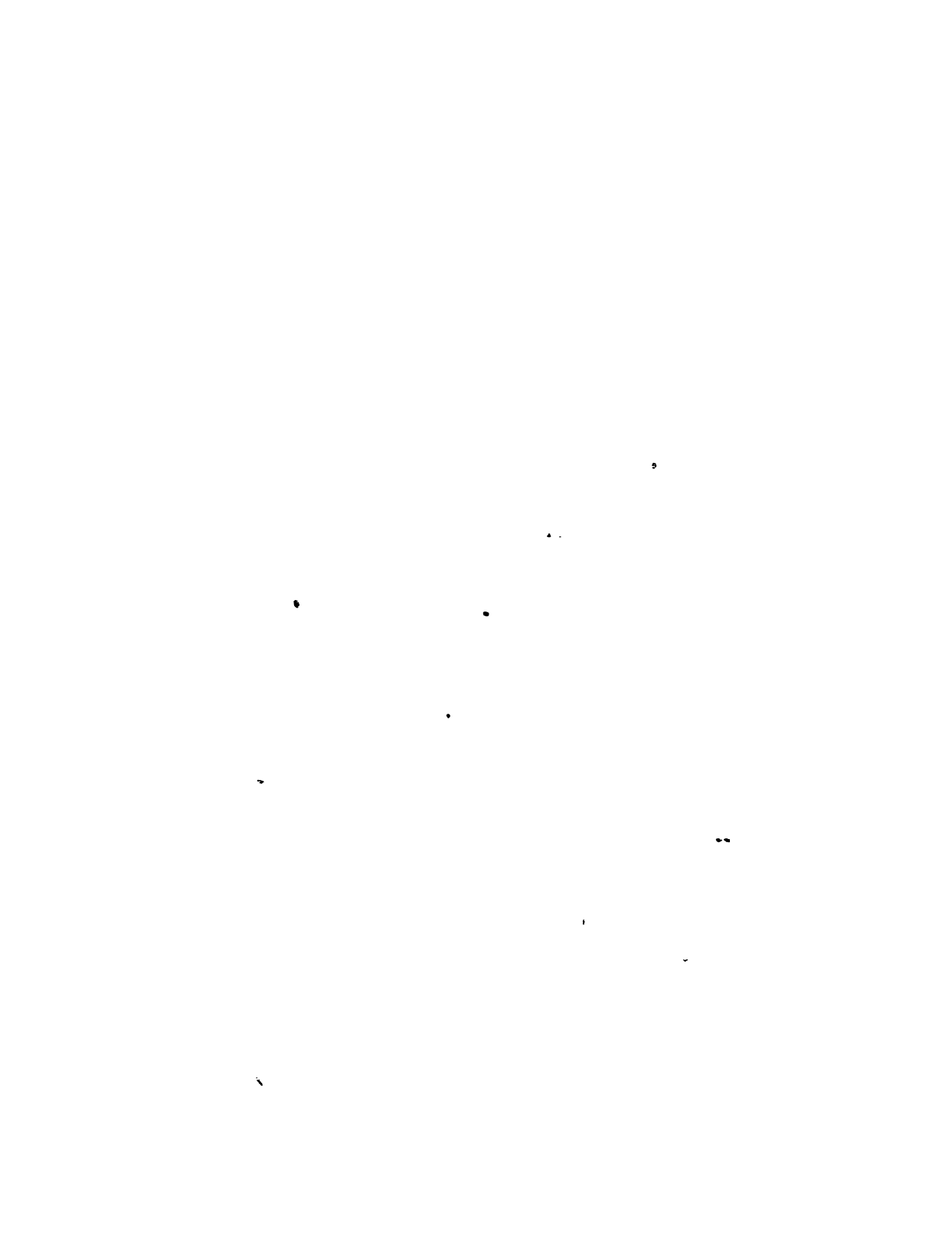
Le tout humblement soumis

par votre très obéissant serviteur,

(Signé),

J. H. SULLIVAN,

A. G.



CADASTRE

**No 1—TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés du 1er juillet 1898
au 30 juin 1899.**

| COMTÉ. | LOCALITÉ CADASTRÉE. | Nombre de lots portés au livre de renvoi. | Superficie. Acres. | NOM DE L'ARPENTEUR. |
|---------------------------|-----------------------------|---|-----------------------|-----------------------|
| Mégantic..... | Kingsville, village..... | 555 | 1,350 | J. B. O. Legendre. |
| Wolfe..... | Beaulac, do..... | 293 | 2,480 | P. E. Lavergne. |
| Rimouski (1ère div.)..... | Casapsoull, canton..... | 413 | 44,640 | J. A. Côté. |
| Gaspé..... | Gaspé, village..... | 232 | 2,085 | do |
| Rimouski (2ème div.)..... | Duquesne, canton..... | 571 | 52,530 | Louis Gosselin. |
| Stanstead..... | Rock Island, village..... | 115 | 485 | F. W. Blaiklock. |
| Ottawa, div. Wright..... | Egan, canton..... | 952 | 77,400 | E. Bélanger. |
| Chicoutimi..... | Ste-Anne, village..... | 143 | 1,050 | J. Maltais. |
| Drummond..... | Upton (partie), canton..... | 131 | 4,830 | T. Beauchamp. |
| Beauce..... | Woburn, do..... | 324 | 43,000 | Wm. Bignell. |
| do..... | Jersey, do..... | 830 | 62,320 | F. O. A. Legendre. |
| do..... | Linière, do..... | 1,116 | 70,200 | do |
| Champlain..... | Turette, do..... | 357 | 78,720 | P. P. V. du Tremblay. |
| do..... | Mekinac, do..... | 567 | 59,040 | do |
| do..... | Lejeune, do..... | 374 | 43,320 | do |
| Torrebbonne..... | Doncaster (partie), do..... | 453 | 63,140 | J. O. Lacoursière. |
| Joliette..... | Cathcart (do) do..... | 430 | 38,440 | J. D. A. Fitzpatrick. |
| Champlain..... | Malhiot, do..... | 112 | 68,880 | P. P. V. du Tremblay. |
| do..... | Carignan, do..... | 127 | 97,110 | do |
| Stanstead..... | Barnston, rev. do..... | 1,367 | 66,020 | P. Gosselin. |
| | Totaux..... | 9,462 | 872,040 | |

S. DUFAULT,
Assistant-Commissaire.

CHS CHARTRE,
Secrétaire du Cadastre.

Département de la Colonisation et des Mines,
Québec, 30 juin 1899.

No 2—ÉTAT indiquant les dépenses totales des différents bureaux de Cadastre, etc., le coût du cadastrage des villes, villages, paroisses et cantons, ainsi que les inspections de ces arpentages, des copies de livres de renvoi et de plans, et les dépenses du bureau général, du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899.

| | | \$ | cts. | \$ | cts. |
|---|---|-------|--------|----------------|-----------|
| Bureau de Montréal : | | | | | |
| | Salaires et allocations..... | 2,103 | 90 | | |
| | Déboursés de bureau..... | 115 | 31 | | |
| | Dépenses de voyage..... | 314 | 20 | | |
| | | | | 2,538 | 41 |
| <i>Arpentages de villes, villages, cantons, paroisses, etc.</i> | | | | | |
| Pierre Gosselin | Acompte vérification du cadastre des cantons Barnston, Dixville, etc..... | 69 | 00 | | |
| do | Balance de compte pour salaire et dépenses re : inspection de plans..... | 89 | 68 | | |
| do | Salaires 23 août au 28 septembre 1898, 31 jours à \$4.00..... | 124 | 07 | | |
| do | Acompte vérification du cadastre des cantons Barnston, Dixville, etc..... | 150 | 64 | | |
| do | Salaires et dépenses au 30 novembre 1898 re : corrections de plans..... | 283 | 89 | | |
| do | Salaires et dépenses re : correction de cadastre..... | 108 | 00 | | |
| do | do do do levé de chemins..... | 137 | 00 | | |
| do | do do do du 1er février au 29 mars 1899..... | 168 | 83 | | |
| | | | | 1,122 | 04 |
| H. B. Tourigny | Acompte cadastre cantons Hinks et Northfield..... | 200 | 00 | | |
| do | do vérification cadastre paroisse Bécancour..... | 126 | 00 | | |
| | | | | 326 | 00 |
| N. V. Lefrançois | do inspection de plan village Ste-Anne Chicoutimi..... | 50 | 00 | | |
| do | do vérification et correction cadastre village Ste-Anne Chicoutimi..... | 40 | 00 | | |
| do | do do do Charlesbourg..... | 12 | 00 | | |
| do | Balance de compte vérification de lots paroisse St-Ambroise..... | 17 | 00 | | |
| | | | | 119 | 00 |
| J. M. Croteau | Acompte révision cadastre paroisse Ste-Jeanne de Neuville..... | 25 | 00 | | |
| do | Salaires et dépenses re : arpentage de lots 1, 2, 3 et 4 Colbert..... | 110 | 70 | | |
| do | Acompte correction cadastre paroisse Ste-Jeanne de Neuville..... | 25 | 00 | | |
| do | do do do do Portneuf..... | 10 | 00 | | |
| do | do do do do do..... | 11 | 35 | | |
| | | | | 182 | 05 |
| J. B. O. Legendre | do cadastre village Kingsville..... | 100 | 00 | | |
| do | do do do do..... | 45 | 00 | | |
| do | Correction de lots cadastre Somerset sud..... | 30 | 00 | | |
| do | do do Halifax et Somerset sud..... | 55 | 50 | | |
| do | do do canton Halifax..... | 25 | 00 | | |
| | | | | 255 | 50 |
| F. O. A. Legendre | Acompte cadastre cantons Linière et Jersey..... | 40 | 00 | | |
| do | do do do do do do..... | 34 | 33 | | |
| do | do do do do do do..... | 15 | 00 | | |
| | | | | 89 | 33 |
| Jean Maltais | do do village Ste-Anne de Chicoutimi..... | | | | 50 |
| F.-X. Genest | Dépenses de voyage re : vérification de lots dans le canton Linière..... | 25 | 00 | | |
| | | | | | |
| do | Acompte vérification cadastre canton Bois..... | | 00 | | |
| do | Dépenses de voyage re : correction de cadastre..... | | 2 50 | | |
| | | | | 52 | 50 |
| Geo. P. Roy | Acompte cadastre canton New Richmond..... | 14 | 00 | | |
| do | do construction de plan et livre de renvoi partie du canton Cox..... | 25 | 00 | | |
| do | Acompte cadastre Port Daniel..... | 10 | 00 | | |
| do | Balance construction de plan et livre de renvoi partie canton Cox..... | 30 | 00 | | |
| do | Acompte cadastre New Richmond, Hamilton Cox, etc..... | 200 | 00 | | |
| | | | | 277 | 00 |
| J. A. Côté | do do Canton Causupseull et construction du plan village Gaspé..... | 50 | 00 | | |
| do | do do canton Causupseull..... | 20 | 00 | | |
| do | do do do..... | 15 | 00 | | |
| do | do do do..... | 70 | 62 | | |
| do | do confection du plan et du livre de renvoi village Gaspé..... | 24 | 30 | | |
| do | Copie du plan village Gaspé..... | 14 | 40 | | |
| | | | | 194 | 22 |
| J. B. A. Hould | Acompte vérification cadastre paroisse Gentilly..... | | | | 15 |
| P. E. Lavergne | do cadastre village Beaulac..... | 80 | 00 | | |
| do | do do do..... | 17 | 50 | | |
| do | do do do..... | 15 | 32 | | |
| | | | | 112 | 91 |
| T. Beauchamp | do révision cadastre partie du canton Upton..... | | | | 25 |
| L. P. de Courval | Correction et vérification cadastre canton Wolfstown..... | 150 | 00 | | |
| do | Inspection et correction de plan et livre de renvoi canton Stoke..... | 150 | 00 | | |
| do | Acompte cadastre canton Stoke..... | 210 | 00 | | |
| do | do inspection et correction cadastre canton Stoke..... | 150 | 00 | | |
| | | | | 650 | 00 |
| P. H. Dumais | do cadastre cantons Labarre et Caron, etc..... | | 4 00 | | |
| Louis Gosselin | do do Duquesne..... | | 7 65 | | |
| N. H. Greene | Salaires et dépenses re : cadastre canton Ascot, et levé de lignes chemin de fer Grand Tronc..... | | 157 00 | | |
| P. P. V. du Trumblay | Acompte cadastre cantons Boucher, Carignan, Langelier, etc..... | | 2 00 | | |
| Ernest Belanger | do do do..... | | 75 00 | | |
| J. D. A. Fitzpatrick | do do Cathcart..... | | 100 00 | | |
| C. A. Larue | Balance cadastre canton Spaulding..... | 62 | 23 | | |
| do | Vérification et correction de lots dans Saint-Victor de Tring..... | 20 | 60 | | |
| do | do do do do do..... | 30 | 00 | | |
| | | | | 112 | 28 |
| N. J. E. Lefrançois | Acompte inspection et correction cadastre village Sainte-Anne de Chicoutimi..... | | | | 25 |
| Bureau Général | Copies de plans et livres de renvoi..... | 2138 | 34 | | |
| | Allocations et salaires..... | 2764 | 32 | | |
| | Dépenses générales..... | 412 | 50 | | |
| | | | | \$5915 | 16 |
| | | | | \$12000 | 00 |

206

207

ARTHUR GAGNON,
Comptable.
Département de la Colonisation et des Mines,
Québec, 30 juin 1899.

S. DUFAULT,
Assistant-Commissaire.

RAPPORT DU GEOMETRE DU BUREAU DU CADASTRE, A MONTREAL

BUREAU DU CADASTRE.

Montréal, 18 septembre 1899.

S. DUFAULT, Ecr.,
Assistant-Commissaire de la
Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

Conformément à la teneur de votre lettre du 17 août dernier, j'ai l'honneur de vous soumettre, pour l'information de l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, le résumé suivant des travaux exécutés par le bureau du cadastre, à Montréal, durant l'année finissant le 30 juin 1899.

Au cadastre de la ville de Montréal, des comtés de Chambly, Hochelaga, Jacques-Cartier, Laprairie, l'Assomption, Laval, Napierville, Ottawa, Saint-Hyacinthe, trois cent soixante parcelles ont été corrigées après vérification sur les lieux, les plans et les livres de renvoi amendés en conséquence et transmis au département pour approbation et confirmation.

Au cadastre des quartiers Sainte-Anne, Saint-Antoine, Saint-Laurent, Saint-Louis, Saint-Jacques et Sainte-Marie, de la cité de Montréal, des villages Hochelaga, Saint-Jean-Baptiste, Côte-des-Neiges, Côte Saint-Louis, Côte de la Visitation et des paroisses de Montréal, Longueuil, Sainte-Geneviève, Saint-Laurent, Pointe-aux-Trembles, Sault-au-Récollet, Lachine, Longue-Pointe et du village Como, deux cent quatre-vingt-cinq numéros originaux ont été subdivisés en trois mille trois cent quatre-vingts parcelles; les plans et les livres de renvoi de ces subdivisions ont été examinés et des rapports spéciaux sur ces opérations rédigés.

Au cadastre des villages de la Côte Saint-Louis, Saint-Jean-Baptiste, Hochelaga, Longueuil, cité de Montréal, des paroisses de Lachine et de la Pointe-Claire, sept cent vingt-trois numéros ont été annulés après examen des documents produits à l'appui des demandes présentées à cet effet par les intéressés.

L'arpentage du village Rock Island, dans le comté de Stanstead, a été effectué, de même que la préparation du plan et du livre de renvoi officiels et le tout a été expédié au département.

L'arpentage de vérification et l'inspection du cadastre du canton Marchand et du village non incorporé de l'Annonciation, dans le comté de Labelle, ont été menés à bonne fin ; copie du plan et des notes d'opération a été remise au département.

L'arpentage de vérification et l'inspection du cadastre du canton Egan et des villages non incorporés de Désert et Moncreif, dans le comté de Wright, et du canton de Low, dans le même comté, ont aussi été effectués et copie des plans et des notes d'opération remise au département.

La somme de travail fournie par l'arpentage des trois cantons précités se décompose comme suit : deux mille trois cent onze angles établis, treize mille deux cent quarante chaînes en longueur mesurées, formant en total cent soixante-cinq milles et demi arpentés et mesurés.

Les plans de subdivision des Nos 1, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 du village de la Côte Saint-Louis ont été réduits d'échelle, au pantographe, et des copies des plans du Quartier Est de la ville de Montréal, ainsi que de celui de la paroisse de la Pointe-Claire, ont été préparés pour l'utilité du bureau.

Outre l'accomplissement des travaux énoncés précédemment et l'administration générale du service, la correspondance officielle se chiffre par deux cent quarante-deux lettres reçues et portées au registre et trois cent dix expédiées.

Le tout respectueusement soumis.

F. W. BLAIKLOCK, A. G.,
Géomètre du Cadastre.

No 3.—ÉTAT résumé des dépenses totales encourues pour les travaux du cadastre, dans la province de Québec, depuis l'origine de ces travaux jusqu'au 30 juin 1899.

| | | | | | |
|--|---|--|--|---------|--------------|
| Montant dépensé durant l'année terminée le 31 déc. | | | | | |
| 1866..... | | | | \$2,033 | 18 |
| Montant dépensé durant six mois expirés le 30 juin 1867..... | | | | 4,401 | 89 |
| | | | | \$ | 6,435 07 |
| Montant dépensé durant 12 mois expirés le 30 juin | 1868 | | | 6,963 | 56 |
| do do do do | 1869..... | | | 8,925 | 95 |
| do do do do | 1870..... | | | 12,733 | 51 |
| do do do do | 1871..... | | | 16,202 | 70 |
| do do do do | 1872..... | | | 20,000 | 00 |
| do do do do | 1873..... | | | 18,202 | 00 |
| do do do do | 1874..... | | | 26,148 | 95 |
| do do do do | 1875..... | | | 44,518 | 33 |
| do do do do | 1876..... | | | 56,100 | 21 |
| do do do do | 1877..... | | | 93,899 | 79 |
| do do do do | 1878..... | | | 100,000 | 00 |
| do do do do | 1879..... | | | 65,223 | 78 |
| do do do do | 1880..... | | | 65,618 | 66 |
| do do do do | 1881..... | | | 40,000 | 00 |
| do do do do | 1882..... | | | 41,960 | 00 |
| do do do do | 1883..... | | | 30,993 | 00 |
| do do do do | 1884..... | | | 36,000 | 00 |
| do do do do | 1885..... | | | 20,000 | 00 |
| do do do do | 1886..... | | | 21,000 | 00 |
| do do do do | 1887..... | | | 29,000 | 00 |
| do do do do | 1888..... | | | 30,000 | 00 |
| do do do do | 1889..... | | | 38,000 | 00 |
| do do do do | 1890..... | | | 31,000 | 00 |
| do do do do | 1891..... | | | 58,000 | 00 |
| do do do do | 1892..... | | | 19,985 | 00 |
| do do do do | 1893..... | | | 2,000 | 00 |
| do do do do | 1894..... | | | 30,000 | 00 |
| do do do do | 1895..... | | | 20,000 | 00 |
| do do do do | 1896..... | | | 20,000 | 00 |
| do do do | du 1er de juillet 1896, au 9 janv. 1897.. | | | 12,036 | 73 |
| do do do | du 9 janvier au 30 juin 1897..... | | | 9,627 | 36 |
| do do do | 12 mois expirés 30 juin 1898..... | | | 20,000 | 00 |
| do do do | do do 1899..... | | | 12,000 | 00 |
| | | | | \$ | 1,080,574 60 |

MINES

**RAPPORT DU SECRETAIRE DU DEPARTEMENT EN CHARGE
DU BUREAU DES MINES.**

A l'Honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur les opérations du bureau des mines pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1899, en vertu de l'article 1581 de la loi des Mines de Québec.

Comme l'année dernière je tiens à faire remarquer qu'il y a eu recrudescence dans les opérations minières de la Province de Québec. Quoique les recettes, cette année, n'aient pas atteint le chiffre de l'année dernière, cela dépend surtout du fait que les ventes de terrains miniers ont été moins nombreuses, les prospecteurs et mineurs travaillant de préférence, dans les districts d'Ottawa et de Pontiac, les anciennes mines de Phosphates où l'on trouve le mica de bonne qualité en assez grande abondance.

Les recettes brute cette année ont été de \$3908 00, réparties comme suit : ventes de terrains miniers \$143.00 ; licences de mines \$384.00 et permis de recherches \$2904.75.

L'attention des prospecteurs tout en continuant les travaux de recherches entrepris dans Ottawa et Pontiac, a semblé cette année vouloir prendre une autre direction. La côte du Labrador a été parcourue en tous sens par des gens anxieux de trouver de bons dépôts de fer magnétique. Il est à remarquer aussi que parmi les personnes qui se sont adressées à ce bureau pour informations et permis de recherches, quelques unes étaient venues expressément de Londres pour s'assurer de la richesse de ces dépôts.

Dans la région de Coleraine plusieurs lots ont été achetés par des capitalistes de Boston qui se proposent d'ériger un concentrateur et de travailler sérieusement notre fer chromique de basse teneur.

M. J. Obalski, ingénieur des mines, publiera cette année encore un rapport des mines qui comprendra l'historique de l'industrie minière dans cette province durant l'année fiscale et donnera de plus un tableau de la production des différentes branches de l'industrie d'après les retours des compagnies.

Si l'on en juge par la rapidité avec laquelle s'est écoulée la première édition du rapport de M. Obalski l'année dernière, l'on peut dire que cette innovation a été bien vue du public en général et sur tout de tous ceux qui sont mêlés de près comme de loin à l'industrie minière dans cette province.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JULES COTÉ,
Secrétaire.

Département de la Colonisation
et des Mines.
Québec, décembre 1899.

ETAT indiquant les dépenses de la Branche des Mines, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'au 30 juin 1899.

| | \$ cts. | \$ cts. |
|-------------------------|----------|----------|
| Remboursements. | 106 00 | |
| Salaires..... | 2,887 07 | |
| Dépenses générales..... | 2,006 93 | |
| | | 5,000 00 |

S. DUFAULT,

Assistant-Commissaire.

ARTHUR GAGNON,

Comptable.

Département de la Colonisation et des Mines,

Québec, 30 juin 1899.

**RAPPORT SOMMAIRE SUR LES OPERATIONS MINIERES DANS LA
PROVINCE DE QUEBEC POUR 1899, CONFORMEMENT
A L'ARTICLE 1581 DE LA LOI DES MINES.**

Le rapport spécial pour 1898, ayant été très demandé, il a été jugé nécessaire d'en faire une nouvelle édition, et ainsi que l'année dernière, il sera publié, au mois de février, un rapport détaillé sur les industries minières de la province.

Il a été ouvert, conformément à l'article 1442, un livre d'enregistrement des droits de préemption, et un certain nombre de personnes se sont soumises à cette prescription importante de la loi des mines.

Il a été accordé une licence d'hôtel à Thetford, deux au lac Noir et une à Colraine (art. 1552 et 1553).

Au sujet des articles 1548 et suivants, la loi est bien observée, et la protection des ouvriers mineurs est généralement bien assurée, le nombre d'accidents paraissant très limité cette année. Dans les ateliers de triage, notamment pour le mica, on emploie en grande partie des femmes qui travaillent dans des pièces suffisamment aérées et chauffées.

Dans le cours de l'année, j'ai examiné environ 250 échantillons, desquels 20 ont été analysés. Il a été répondu à environ 550 demandes d'informations sur nos mines.

J'ai visité, autant qu'il m'a été possible, les différentes régions minières de la province, et je dois signaler un développement régulier de nos industries minières, bien constaté par l'accroissement du nombre de permis de recherches qui s'est élevé, cette année, à 260, couvrant une surface de 180 milles carrés et de 187,000 acres. Le public se familiarise aussi avec le système si avantageux des permis d'exploitation, et il en a été accordé, cette année, 20, couvrant 560 acres.

Au sujet de l'exposition de Paris, il a été décidé, par les différentes provinces du Dominion, de laisser à la commission géologique d'Ottawa, le soin de réunir un ensemble qui puisse faire valoir les richesses minérales du Canada, tout en montrant les produits spéciaux de chaque province. Je me suis mis en relation avec le directeur de ce service à qui j'ai fourni une liste de nos exploitants, j'ai recommandé à ceux-ci de lui adresser leurs envois, et j'ai pu m'assurer que la province de Québec sera bien représentée. La collection envoyée à Paris aura un caractère purement industrielle, les minéraux y seront groupés par catégories, les

étiquettes seront d'une couleur différente pour chaque province (rouge-brique pour Québec), et indiqueront bien visiblement le lieu d'origine et les noms des exposants. Un catalogue général sera publié par la commission géologique, mais j'ai reçu instruction de préparer une petite brochure spéciale sur nos minéraux.

Par suite de l'élévation dans le prix du fer, il y a de nombreuses demandes de ce minéral, et il est probable que l'année 1900 verra plusieurs mines en opération, notamment dans la région de l'Ottawa, où d'anciennes vont être réouvertes, et où de nouvelles ont aussi été découvertes. L'attention a aussi été attirée sur les sables magnétiques de la Côte Nord.

Les hauts-fourneaux au charbon de bois ont été en opération comme par le passé.

L'ocre a été exploité de la même façon dans la région de Trois-Rivières.

L'exploitation du fer chromé, dans le canton de Colrairie, est entrée dans une période de développement pratique : la compagnie minière de Colrairie a maintenant en opération un atelier de concentration qui donne de bons résultats ; cette société, ayant abandonné le système de louer ses mines à des particuliers, exploite maintenant elle-même. D'autres compagnies sont aussi en voie de formation.

Le cuivre a été exploité comme d'habitude à Capelton. Il s'est fait également quelques autres travaux à Harvey Hill et à la mine Ascot. On a aussi fait quelques travaux de recherches sur l'ancienne mine d'Acton et dans South Ham.

Les travaux commencés l'année dernière sur des indications de Nickel, dans l'Île Calumet, n'ont donné que peu de résultats.

Il n'a pas été fait non plus de nouvelles découvertes de molybdénite, ni de travaux sérieux sur les dépôts signalés.

Dans l'Île Calumet, les travaux se sont continués sur une petite échelle. Une nouvelle compagnie est à s'organiser pour le développement de la mine de galène du lac Témiscamingue.

Dans la Beauce, les travaux se sont continués comme l'année dernière, les recherches se faisant généralement aux mêmes points, sur la Gilbert, aux grandes chutes de la rivière Chaudière, et aussi dans Dudswell.

J'ai examiné de nombreux échantillons supposés aurifères, et ai visité quelques localités où l'on prétendait avoir découvert ce métal, mais jusqu'à présent, il n'a rien été trouvé d'important.

L'amiante a été exploité avec le même succès, à Thetford, et on a aussi travaillé à Danville. Au lac Noir, deux anciennes mines ont été réouvertes, cette année. Dans l'Ottawa, on a aussi continué à exploiter les mines de Denholm.

Le graphite a été peu exploité cette année, mais il paraît y avoir tendance au développement de cette industrie, et les mines de ce produit sont recherchées.

Le phosphate n'est pratiquement pas en demande, mais celui qui est obtenu dans l'exploitation du mica se vend à un prix peu élevé, il est vrai, mais qui est un bon appoint comme annexe du mica.

L'industrie du mica est en grand progrès, et la région de l'Ottawa en donnera, cette année, une bonne production. Les prix ont augmenté, et le petit mica de 1 pouce sur 3 se vend maintenant facilement, tandis que précédemment, on était obligé de l'abandonner aux mines. Si les droits de douane pour l'entrée aux États-Unis étaient réduits, la production serait encore augmentée d'une façon avantageuse. Il se fait de nombreuses recherches dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac où beaucoup de permis ont été accordés. Je ferai remarquer, en passant, que beaucoup de petites compagnies locales exploitent le mica, ce qui procure un avantage aux cultivateurs qui travaillent eux-mêmes, ou font des spéculations généralement profitables.

Dans la Gaspésie, je signale un progrès notable dans la région du Pétrole. Une nouvelle compagnie, annexe de l'ancienne du Bassin de Gaspé, a décidé de construire une ligne de tuyaux d'une vingtaine de milles, ainsi que de grands réservoirs et une raffinerie, et j'espère que cet essai pratique donnera de bons résultats, en montrant ce que l'on peut attendre de cette région; ces travaux sont en voie d'exécution.

Il a été expédié un peu de Feldspath de la région de l'Ottawa. Sur la Côte Nord du Golfe St. Laurent, on a aussi découvert un dépôt important de ce produit. La demande limitée et le bas prix offert empêchent le grand développement de cette industrie.

Dans le comté d'Ottawa, on a développé une mine de Baryte, mentionnée l'année dernière, et qui a produit plusieurs centaines de tonnes.

L'industrie des Matériaux de construction, pierres, briques, chaux, continue à progresser, et donne de l'emploi à un grand nombre d'hommes.

Pendant le cours de la saison, j'ai visité les Cantons de l'Est, spécialement les régions du Chrome et de l'Or, ainsi que les nouveaux travaux, à la mine de Cuivre d'Acton, au Lac Brompton, et autour de Sherbrooke.

J'ai fait une exploration dans le Golfe St-Laurent, y compris l'Île d'Anticosti et la Côte Nord, depuis Sheldrake jusqu'à Natashquan, en faisant une étude des dépôts de sable magnétique.

J'ai visité les travaux qui se font pour le Pétrole au Bassin de Gaspé, et j'ai examiné quelques travaux de recherche sur la Côte de la Baie des Chaleurs.

J'ai aussi visité les environs de Rimouski pour de la Marne et de l'Argile réfractaire.

Dans la région de l'Ottawa, je me suis rendu dans le haut de la Lièvre, puis, ai étudié la région du Mica, dans les environs d'Ottawa, sur la Gatineau et dans le comté de Pontiac, visitant, en même temps, les mines de Graphite et des mines de Fer nouvellement découvertes.

Dans les voyages que j'ai faits, en passant à Sherbrooke, Montréal et Ottawa, je me suis tenu en relation avec les personnes intéressées dans les Mines, et en ai obtenu des informations sur ces différentes industries.

En résumé, je considère que l'Industrie des Mines est en progrès régulier dans notre Province, et j'estime que le capital qui va souvent bien loin chercher des placements risqués, aurait des chances très rémunératrices dans la province de Québec.

J. OBALSKI,
Ingénieur et Inspecteur des Mines.

Québec, décembre 1889.

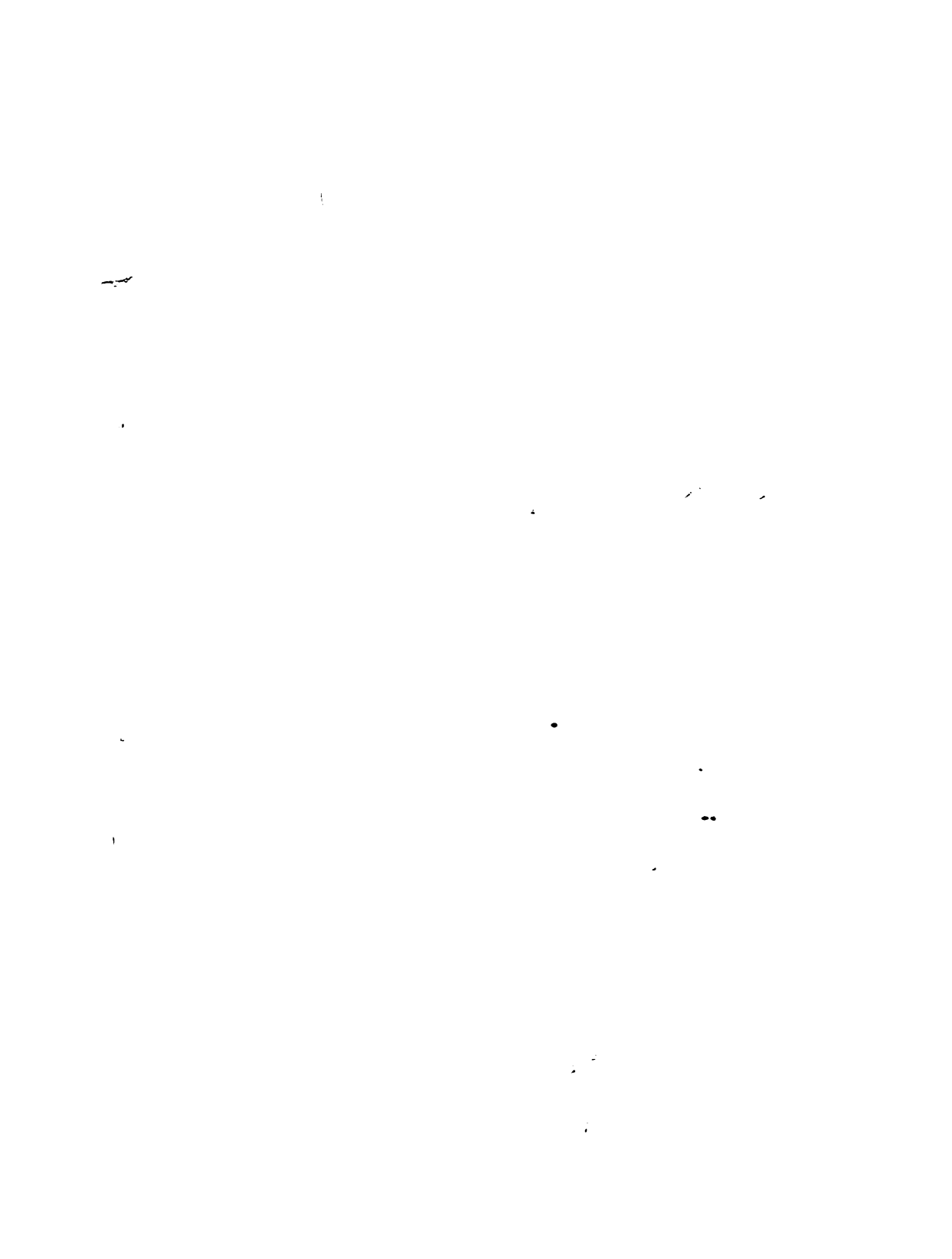


TABLE DES MATIÈRES

COLONISATION

| | PAGES |
|--|-------|
| Tableau No. 1, distribution, par comtés, des subsides de Colonisation..... | 1 |
| “ No. 2, détail, par comtés, des travaux exécutés sur les chemins de Colonisation..... | 2 |
| “ No. 3, détail de l’item “ visites et explorations ”..... | 88 |
| “ No. 4, détail des travaux recommandés par les Sociétés de Colonisation..... | 93 |
| Rapport, agence de colonisation de Québec..... | 95 |
| “ “ Montréal..... | 100 |
| Rapports de J. N. Gastonguay : | |
| Côte du Cran, entre Roberval et St-Prime..... | 102 |
| Pont métallique à Ste-Marie de Beauce..... | 103 |
| Pont de la Chute aux Bluets, sur la rivière Rouge..... | 106 |
| Route de la Lièvre à la Gatineau ; chemin dans Gagnon et Mulgrave... .. | 106 |
| Route centrale du canton Turgeon ; écluse de la rivière Nominingue..... | 108 |
| Pont de Labelle et pont sur la Kiamika..... | 109 |
| Pont sur la rivière aux Orignaux..... | 110 |
| Route de l’église de St-Charles de Caplan à la chapelle de St-Alphonse.. | 111 |
| Exploration des cantons Maria et New-Richmond ; chemin de la Grande à la Petite Cascapédiac..... | 113 |
| Pont à St-Féréol ; chemin Cauchon..... | 115 |
| Chemin dans Preston, Gagnon, Labelle et la Minerve..... | 117 |
| Pont de la Conception, de Labelle et de Kiamika..... | 118 |
| Le canton Matane..... | 120 |
| Le canton Nouvelle..... | 122 |
| Ponts dans St-Zénon..... | 123 |
| Deux ponts à St-Etienne de Lauzon..... | 124 |
| Ponts du Portage des Roches, des rivières au Sable, Cascouia, des Aulnets, Shipshaw et Quiatchouanish..... | 125 |
| Route et ponts dans la paroisse de la Visitation..... | 126 |
| Pont de la Petite Nouvelle, pont Kearney, sur la Grande-Nouvelle, et pont Murphy..... | 128 |
| Ponts sur la rivière des Grands Méchins, le ruisseau Sam et la rivière Grand Métis..... | 129 |

| | |
|---|----------|
| Rapports de L. A. Vallée : | |
| Pont à St-François de Beauce..... | 131, 134 |
| " à Portage du Fort..... | 132 |
| " à Fort Coulonge..... | 133 |
| Rapports de Georges Barrette : | |
| Ecluse de la rivière Nominigüe..... | 136 |
| Pont sur la rivière Petit Saguenay, à l'Anse St-Jean..... | 136 |
| " sur la rivière Batiscan, à St-Rémi..... | 137 |
| " sur la rivière des Araignées, canton Ditchfield..... | 138 |
| " sur la rivière Mistassibi, à Mistassini..... | 139 |
| " sur la rivière Chaudière, à St-Ludger..... | 140 |
| " sur la rivière Ottawa, au village Bryson..... | 140 |
| Rapport, Agence d'Immigration de Québec..... | 142 |
| " " " de Montréal..... | 144 |
| " Société d'Immigration Protectrice des Femmes, Québec..... | 150 |
| " " Nationale d'Immigration des Femmes, Montréal..... | 152 |
| " Agence de rapatriement, Worcester, Mass..... | 158 |

ARPENTAGES

| | |
|--|-----|
| Etat No 1, des sommes payées pour travaux d'arpentage durant l'année..... | 161 |
| " " 2, des opérations d'arpentage définitivement acceptées durant l'année.... | 165 |
| Rapports ou extraits de rapports : | |
| " De l'arpentage d'une partie du canton Labrecque, par M. Jean Maltais, A. P..... | 167 |
| " De l'arpentage d'une partie du canton Bégin, par M. Jean Maltais, A. G..... | 168 |
| " D'exploration dans le Parc Nationale des Laurentides, par M. J. A. Tremblay, A. P..... | 170 |
| " D'exploration dans le Parc Nationale des Laurentides, par M. Elzéar Laberge, A. G..... | 173 |
| " Du lotissement d'une partie des cantons Laverlochère et Fabre, par M. Paul T. C. Dumais, A. G..... | 175 |
| " De l'arpentage du canton Girard, par M. Arthur Du Tremblay, A. P.. | 179 |
| " De l'arpentage du canton Mazenod, par M. Paul T. Dumais, A. P. | 180 |
| " De l'arpentage d'une partie du canton Normandin, par M. Arthur Du Tremblay, A. G..... | 182 |
| " De l'arpentage d'une partie du canton Chauveau, par M. F. Vincent, A. G..... | 183 |
| " Du renouvellement de l'arpentage d'une partie du canton Cabano, par M. J. E. Sirois, A. G..... | 184 |
| " Du réarpentage d'une partie des cantons Rolette et Panet, par M. Elzéar Laberge, A. P..... | 187 |

| | |
|---|-----|
| Rapport de l'arpentage d'une partie du canton Newport, par M. C. A. Bourget, A. G..... | 189 |
| “ D'exploration dans le voisinage de la rivière Rouge, entre les comtés de Joliette et de Montcalm, par L. E. Fontaine, A. P..... | 194 |
| “ De l'arpentage d'une partie du canton de Montigny, par M. P. A. Landry, A. G..... | 197 |
| “ De l'arpentage d'une partie des cantons Flahault et Robidoux, par M. J. A. Côté, A. G..... | 198 |
| “ D'inspection de l'arpentage du canton de Montigny, par M. J. H. Sullivan, A. G..... | 199 |

CADASTRE

| | |
|--|-----|
| Etat No 1, indiquant la superficie et le nombre de lots cadastrés durant l'année.. | 205 |
| “ “ 2, des sommes payées pour les travaux du cadastre durant l'année.... | 206 |
| Rapport du géomètre du bureau du cadastre, à Montréal..... | 208 |
| Etat indiquant les dépenses totales encourues pour les travaux du cadastre depuis son origine..... | 210 |

MINES

| | |
|---|-----|
| Rapport du Secrétaire..... | 213 |
| Etat indiquant les dépenses de la Branche des Mines durant l'année..... | 215 |
| Rapport sommaire de M. J. Obalski, Ingénieur des Mines..... | 216 |